

JOURNAL OFFICIEL

DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉBATS PARLEMENTAIRES

ASSEMBLÉE NATIONALE

COMPTE RENDU INTEGRAL DES SEANCES

Abonnements à l'Édition des **DEBATS DE L'ASSEMBLEE NATIONALE** : FRANCE ET OUTRE-MER : 22 F ; ETRANGER : 40 F
(Compte chèque postal : 9063-13, Paris.)

PRIÈRE DE JOINDRE LA DERNIÈRE BANDE
aux renouvellements et réclamations

DIRECTION, REDACTION ET ADMINISTRATION
25, RUE DESAIX, PARIS 15'

POUR LES CHANGEMENTS D'ADRESSE
AJOUTER 0,20 F

CONSTITUTION DU 4 OCTOBRE 1958

3^e Législature

SECONDE SESSION ORDINAIRE DE 1967-1968

COMPTE RENDU INTEGRAL — 47^e SEANCE

1^{re} Séance du Mercredi 8 Mai 1968.

SOMMAIRE

1. — Communication de M. le président du Sénat (p. 1591).
2. — Retrait d'oppositions à la constitution de commissions spéciales (p. 1592).
Mlle Dienesch, présidente de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales ; M. le président.
3. — Questions orales avec débat (p. 1592).
Manifestations d'étudiants (questions jointes de MM. Guichard, Fanton, Frédéric-Dupont, Estier, Baillet, Flornoy et Pisani) : MM. Guichard, Fanton, Sudreau, Estier, Baillet, Flornoy, Pisani, Fouchet, ministre de l'intérieur.
MM. Peyrefitte, ministre de l'éducation nationale ; Estier, Dupuy, Defferre.
MM. Delorme, Juquin, Pierre Bas, Mitterrand, Triboulet, Cot, André Rey, Julia.
M. le ministre de l'éducation nationale.
Clôture du débat.
4. — Ordre du jour (p. 1621).

PRESIDENCE DE M. JACQUES CHABAN-DELMAS

La séance est ouverte à quinze heures.

M. le président. La séance est ouverte.

— 1 —

COMMUNICATION DE M. LE PRESIDENT DU SENAT

M. le président. J'ai reçu de M. le président du Sénat la lettre suivante :

« Paris, le 7 mai 1968.

« Monsieur le président,

« J'ai l'honneur de vous faire connaître que, dans sa séance du 7 mai 1968, le Sénat a nommé M. Gustave Philippon secrétaire du Sénat, en remplacement de M. Paul Symphor, décédé.

« Veuillez agréer, monsieur le président, l'assurance de ma haute considération.

« Signé : GASTON MONNERVILLE. »

Acte est donné de cette communication.

— 2 —

RETRAIT D'OPPOSITIONS A LA CONSTITUTION DE COMMISSIONS SPECIALES

M. le président. L'ordre du jour appelle la décision sur les demandes de constitution d'une commission spéciale pour l'examen des propositions de loi : 1^o de M. d'Ornano et plusieurs de ses collègues, tendant à créer une « Agence française de publicité télévisée » ; 2^o de M. Achille-Fould et plusieurs de ses collègues, fixant les règles applicables aux annonceurs en matière de diffusion de messages publicitaires par l'O.R.T.F.

La parole est à Mlle Dienesch, présidente de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, auteur de l'opposition à la constitution de ces commissions spéciales.

Mlle Marie-Madeleine Dienesch, présidente de la commission. Mes chers collègues, hier, à deux reprises, l'Assemblée s'est prononcée pour la création de commissions spéciales sur des sujets qui sont, me semble-t-il, du ressort de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales.

Ainsi donc, aujourd'hui, je ne pense devoir maintenir mon opposition. (*Applaudissements sur les bancs du groupe Progrès et démocratie moderne et des républicains indépendants.*)

Néanmoins, j'estime, avec plusieurs de mes collègues présidents de commission, que créer trois commissions distinctes et parallèles — au nombre de quatre aujourd'hui — à l'effet d'examiner des problèmes analogues, ne me paraît conforme ni à l'esprit de la Constitution ni à celui du règlement. (*Applaudissements sur les bancs de l'union des démocrates pour la V^e République et sur divers bancs.*)

M. le président. Madame la présidente, dois-je comprendre que vous retirez les deux oppositions ?

Mlle Marie-Madeleine Dienesch, présidente de la commission. Oui, monsieur le président.

M. le président. En conséquence, il y a lieu de constituer une commission spéciale pour l'examen de chacune de ces deux propositions de loi.

La décision de l'Assemblée sera affichée et notifiée aux présidents de groupe.

Aux termes de l'article 34, alinéa 2 du règlement, MM. les présidents de groupe voudront bien faire connaître à la présidence, avant demain, jeudi 9 mai, à 18 heures, les noms des candidats qu'ils proposent pour ces deux commissions.

En application de l'article 4 de l'instruction générale du bureau, MM. les députés n'appartenant à aucun groupe doivent faire parvenir leur candidature dans ce même délai.

— 3 —

QUESTIONS ORALES AVEC DEBAT

MANIFESTATIONS D'ÉTUDIANTS

M. le président. L'ordre du jour appelle sept questions orales avec débat sur les manifestations d'étudiants, de MM. Claude Guichard, Fanion, Frédéric-Dupont, Estier, Baillot, Flornoy et Pisani, qui ont été jointes par décision de la conférence des présidents.

En application de l'article 135 du règlement, j'ai attribué à chacun des auteurs de questions un temps de parole de vingt minutes. Naturellement, il s'agit là d'un maximum et je demande à chacun de le respecter afin de maintenir, si possible, le débat dans les limites de l'après-midi, ce qui ne pourra que lui donner davantage de force puisqu'il sera plus concis.

Je donne lecture de ces questions :

M. Claude Guichard expose à M. le ministre de l'éducation nationale que le fonctionnement de la faculté des lettres de Paris est constamment perturbé par des grèves et des manifestations à caractère politique. Ainsi, presque quotidiennement, une minorité organisée de jeunes gens s'installe à l'intérieur de la Sorbonne, distribue des tracts, expose des photos et des drapeaux, vend des revues ou organise des collectes dont l'objet est exclusivement politique. Cet état de chose porte préjudice à l'ensemble des étudiants, entache le renom et le rayonnement international de cette faculté et, s'il devait se

poursuivre, risquerait de se développer dans d'autres établissements et compromettre par-là même l'esprit et le fonctionnement de l'Université française. Il lui demande, en conséquence : 1^o si cette situation est compatible avec les règlements universitaires ; 2^o dans la négative quelles mesures il compte prendre pour y remédier.

M. Fanton expose à M. le ministre de l'éducation nationale que depuis quelques semaines l'agitation politique semble prendre des proportions importantes dans un grand nombre d'établissements universitaires. Si la distribution de tracts ou l'organisation de manifestations à l'extérieur de la faculté sont parfaitement conformes à la liberté d'expression et aux règlements des diverses facultés, il est en revanche inadmissible que des cours ou des travaux dirigés soient troublés par des manifestations de caractère politique organisées par des groupuscules irresponsables qui empêchent ainsi la majorité des étudiants de travailler comme ils le souhaitent. Il lui demande en conséquence s'il peut lui faire savoir si les textes réglementaires concernant l'interdiction dans l'enceinte de l'Université de toute manifestation à caractère politique sont toujours en vigueur et dans l'affirmative quelles mesures il compte prendre pour faire respecter un règlement qui est d'ailleurs conforme à la traditionnelle liberté de pensée et d'expression de l'Université.

M. Frédéric-Dupont demande à M. le ministre de l'éducation nationale quelles mesures il compte prendre pour que les étudiants de Nanterre puissent normalement suivre leurs cours et passer leurs examens sans être menacés et parfois blessés par une minorité d'agitateurs.

M. Claude Estier demande à M. le ministre de l'éducation nationale s'il estime véritablement que les menaces contenues dans le communiqué qu'il a fait publier le 5 mai sont de nature, comme il l'affirme, à ramener à la faculté des lettres de Paris et à celle de Nanterre le climat propice au bon déroulement des examens. Il souligne la contradiction qui existe entre l'annonce que « les réformes nécessaires seront poursuivies » et la décision de fermer la Sorbonne après y avoir fait pénétrer, sans réelle justification, des forces de police qui se sont livrées à une répression particulièrement brutale. Il lui demande si de tels agissements ne marquent pas de la part du Gouvernement une volonté de jeter le discrédit sur le monde étudiant, afin d'é luder sa responsabilité dans la situation actuelle de l'Université, et de faciliter la mise en œuvre autoritaire d'une réforme fondée notamment sur des mesures arbitraires de sélection à l'entrée des facultés.

M. Baillot expose à M. le ministre de l'éducation nationale l'aggravation de la situation des étudiants parisiens. Après la fermeture de la faculté des lettres de Nanterre, la décision de fermer la Sorbonne à partir du vendredi 3 mai a provoqué chez les étudiants une grande inquiétude à quelques semaines et même à quelques jours des examens. Pour fermer ces deux facultés parisiennes, le Gouvernement a pris prétexte de l'activité de groupuscules gauchistes et de l'organisation fasciste « Occident ». Or, en ne décidant pas les mesures qu'exige la situation de l'université de Paris, le Gouvernement a provoqué un vif mécontentement dans la masse des étudiants. Ce mécontentement a rendu possible l'activité des groupuscules gauchistes, et l'exploitation de cette activité ne saurait masquer la responsabilité du Gouvernement devant la dégradation de la situation. Il lui demande de lui faire savoir quelles mesures il compte prendre : 1^o pour permettre aux étudiants de pouvoir étudier normalement et préparer leurs examens dans de bonnes conditions ; 2^o pour apporter de véritables solutions aux légitimes revendications estudiantines (logements, restaurants universitaires, bourses, etc.) ; 3^o pour mettre en œuvre un plan d'urgence de construction de facultés et d'I. U. T. dans la région parisienne.

Au lendemain des troubles du lundi 6 mai, M. Flornoy exprime à M. le ministre de l'éducation nationale la vive inquiétude que lui inspirent, d'une part, l'éclatement d'une violence voulue par des meneurs fanatiques, et d'autre part, les incitations au désordre qui, sous prétexte de solidarité, risquent de troubler profondément la conscience des étudiants. Il lui demande quelle action entend mener le Gouvernement pour que soient assurés pleinement le droit aux études et les aspirations légitimes de l'ensemble des jeunes Français.

M. Edgard Pisani demande à M. le ministre de l'éducation nationale de bien vouloir lui indiquer les voies que le Gouvernement entend suivre pour répondre à l'angoisse des étudiants de France qui s'est hier exprimée en violence.

La parole est à M. Claude Guichard, auteur de la première question. (*Applaudissements sur les bancs des républicains indépendants, de l'union des démocrates pour la V^e République et sur divers autres bancs.*)

M. Claude Guichard. Monsieur le président, monsieur le ministre, mes chers collègues, au moment où s'ouvre ce débat provoqué par les manifestations violentes qui se déroulent dans les facultés mais aussi dans les rues, et auxquelles participent les étudiants, il ne faut certes pas sous-estimer la gravité immédiate de la situation ni le besoin de rétablir au plus tôt l'ordre pour mettre fin à une confusion totale qui ne pourrait que profiter à certains extrémistes.

Mais, monsieur le ministre, l'arbre ne doit pas nous cacher la forêt. Derrière ces mouvements de rues, ce dévouement et cet enchaînement de passions, c'est l'avenir de l'Université, donc d'une grande partie de notre jeunesse, qui est en cause.

Je voudrais ici, au nom de mes amis du groupe des républicains indépendants, résumer rapidement les faits, en rechercher les causes pour en mieux estimer les conséquences et envisager les remèdes.

Les faits sont trop bien connus. De tout temps, il a existé dans les universités une agitation endémique non violente : elle marque le refus de la jeunesse d'accepter comme vérités acquises l'enseignement de ses aînés. C'est une manifestation louable dans la mesure où elle traduit une curiosité intellectuelle dans la recherche de la vie.

Qui, étant étudiant, n'a jamais participé à un chahut ou à un monôme ? C'est là un moyen de dévouement d'une tension nerveuse qui est le signe même et le témoin de l'intensité du travail fourni.

Mais je dois constater l'apparition, depuis quelque temps, d'arrière-pensées dans certains petits groupes.

Les premiers incidents se sont produits à la résidence universitaire d'Antony, en 1965. Ils sont devenus beaucoup plus évidents lorsque, dans l'enceinte même de la Sorbonne, sont apparus des tracts, des photos et des drapeaux — c'est le moins qu'on puisse dire — qui n'étaient pas la manifestation d'un esprit national. (*Protestations sur les bancs de la fédération de la gauche démocrate et socialiste. — Applaudissements sur les bancs du groupe des républicains indépendants et de l'union des démocrates pour la V^e République.*)

Et puis, on a vendu des revues ; on a organisé des collectes au profit de certains partis politiques ; des commandos de choc ont été formés ; on a vu l'intrusion de jeunes gens non étudiants qui ont imposé la loi de la jungle de façon à mettre au pas, sinon en condition, la grande masse estudiantine, exigeante mais sérieuse.

Dès le mois de décembre 1967, monsieur le ministre, j'avais appelé votre attention par une question orale dans laquelle je vous demandais si la situation que je vous avais exposée était compatible avec les règlements universitaires et, dans la négative, quelles mesures vous comptiez prendre pour y remédier.

Après les vacances du nouvel an, on a assisté à un déplacement des manifestations vers Nanterre et, surtout, à une dégradation de la situation, laquelle a pris une nouvelle dimension.

Au début, elle était le fait d'une minorité organisée et décidée, d'une jeunesse en état de sécession morale avec tous les conformismes de la civilisation dont elle est issue, et qui couvrirait son désarroi derrière les noms de Marx, Guevara, Mao. Ces noms — il faut bien le dire — ne signifient pas grand-chose pour cette jeunesse (*Protestations sur les bancs de la fédération de la gauche démocrate et socialiste et du groupe communiste*) sinon cet état d'âme d'anarchiste qui couvre souvent la politique d'extrême gauche.

Durant le mois d'avril, la situation est devenue plus grave. Ce fut l'explosion, la menace de boycott des examens, l'apparition de commandos d'extrême droite par réaction aux commandos d'extrême gauche. Le choc était fatal. Ce fut la descente dans la rue, l'intervention de la police, l'escalade du mouvement et sa généralisation.

Il faut bien reconnaître que, pour les extrémistes, l'opération fut conduite et réussie comme ils l'avaient souhaité. Mais si la grande masse des étudiants s'est mêlée à ces manifestations par esprit de corps et si elle participe, effrayée, à ce mouvement... (*Protestations sur plusieurs bancs de la fédération de la gauche démocrate et socialiste.*)

M. André Labarrère. Elle n'est pas effrayée du tout.

M. Claude Guichard. ... c'est parce qu'elle vit dans l'incertitude de son avenir et des perspectives qui lui sont ouvertes. C'est en examinant cet aspect du problème que je voudrais élargir le débat.

Aujourd'hui, la situation est d'autant plus grave qu'elle est plus confuse. Dans une autre question orale déposée trop tard pour être inscrite à l'ordre du jour de la présente séance, et soutenu en cela par mon ami M. Griotteray, auteur d'une question écrite sur le même sujet, je déclare — et je ne crains pas de le dire ici :

« Considérant que la responsabilité de ces manifestations incombe à la fois aux étudiants, aux universitaires et à l'administration.

Plusieurs députés de la fédération de la gauche démocrate et socialiste. Au Gouvernement !

M. Claude Guichard. Sur la responsabilité des étudiants, il n'est pas besoin, je crois, de revenir après l'exposé des faits. En effet, les étudiants sont responsables, dans la mesure où ils sont à l'origine de l'escalade de la violence. Ils sont engagés dans une voie sans issue et ils doivent comprendre que des solutions ne pourront être recherchées et à plus forte raison, mise en œuvre, que lorsque le calme aura été rétabli.

En ma qualité d'universitaire, je voudrais leur lancer un appel et leur demander de l'entendre.

Les étudiants sont également responsables parce qu'ils sont privés de toute représentativité depuis la dislocation de leurs syndicats non politiques en une multitude de petits groupes à l'audience limitée. Ils ne peuvent donc plus faire entendre la voix de la majorité, exigeante certes, mais studieuse et sérieuse.

La façon dont s'est déroulé récemment le dernier congrès de l'union nationale des étudiants de France, le seul syndicat qui encore fasse beaucoup parler de lui, réunion au cours de laquelle des délégués ont été chassés à coups de poing, à coups de pied et à coups de manche de pioche avant — disait leur communiqué — que l'Assemblée délibère démocratiquement, nous confirmera dans cette idée.

Monsieur le ministre, les universitaires aussi sont responsables et je plaiderai pour eux.

Ils sont responsables pour plusieurs raisons.

Tout d'abord, nous devons constater la passivité de certains universitaires...

M. André Fanton. Très bien !

M. Claude Guichard. ... qui, par peur des réactions des étudiants soit même de leurs collègues, n'ont pas pris des mesures efficaces en temps voulu dans le cadre de leur propre établissement.

M. André Fanton. Très bien !

M. Claude Guichard. Ceux-là sont responsables, monsieur le ministre, dans la mesure où une confusion a été créée par un syndicat dit de l'enseignement supérieur, mais qui ne représente qu'une minorité des enseignants. (*Applaudissements sur les bancs de l'union des démocrates pour la V^e République, des républicains indépendants et sur plusieurs bancs du groupe Progrès et démocratie moderne.*)

Ce syndicat a publié une déclaration qui risque d'accroître le malaise en laissant croire aux étudiants à un accord tacite des professeurs.

Ils sont responsables par suite de l'attitude de certains d'entre eux qui, parfois découragés — on peut le comprendre d'ailleurs — par l'encombrement de la carrière, ont peut-être inconsciemment répercuté sur les étudiants leur malaise.

Plutôt que d'enseigner le savoir ou le savoir faire, ils leur ont enseigné une attitude permanente de révolte ou de démission (*Protestations sur les bancs de la fédération de la gauche démocrate et socialiste*), alors que leur rôle était de les imprégner de la véritable vocation de l'université qui est de faire découvrir à chacun les richesses de sa propre intelligence. (*Applaudissements sur les bancs des républicains indépendants et de l'union des démocrates pour la V^e République.*)

Mais, monsieur le ministre, une grave responsabilité incombe à l'administration et j'oserais dire aussi au Gouvernement. (*Exclamations sur les bancs de la fédération de la gauche démocrate et socialiste et du groupe communiste.*)

Je remarque tout d'abord que les mesures qui ont été prises pour rétablir l'ordre ont été trop tardives. C'est pourquoi elles sont maintenant trop sévères.

C'est dès le début qu'il fallait agir et qu'il fallait tenir. (Très bien ! très bien ! sur plusieurs bancs des républicains indépendants et de l'union des démocrates pour la V^e République.)

C'est lorsque l'agitation n'était le fait que de quelques étudiants et souvent même étrangers (Applaudissements sur les bancs des républicains indépendants et de l'union des démocrates pour la V^e République), qui n'avaient auprès de la masse des étudiants qu'une audience très limitée, qu'il fallait agir.

C'est sans doute parce qu'ont été sous-estimées les raisons profondes de l'agitation que « quelques trublions » selon votre propre expression, ont pu l'attiser méthodiquement et qu'on en est arrivé à des combats de rue.

L'administration est responsable d'avoir prôné le dialogue mais, ne l'ayant pas obtenu, de l'avoir trop attendu plutôt que de le provoquer. De plus c'est trop timidement qu'ont été entreprises dans l'Université des réformes de structure, pourtant urgentes. La démocratisation de l'enseignement supérieur est réelle mais elle pose un problème de masse : en 1949 il y avait 130.000 étudiants ; en 1968, il y en a plus de 500.000.

Le problème ne peut plus trouver de solution dans les structures rigides de l'université actuelle.

L'éducation ce n'est plus l'amoncellement et l'abondance du savoir. C'est une formation intellectuelle et professionnelle, ce qui oblige à revoir le contenu et le cadre des études à tous les niveaux, depuis l'enseignement élémentaire, sur lequel il y aurait beaucoup à dire, jusqu'à l'enseignement supérieur et la formation permanente. Il faut revoir le système des examens, les méthodes pédagogiques et le programme d'enseignement, le statut du personnel enseignant, ménager l'ouverture des carrières, parfaire l'effort d'équipement, certes méritoire, mais encore insuffisant. Il faut améliorer les conditions de vie des étudiants soit dans les campus soit hors des campus, cette amélioration étant liée à la solution de problèmes d'animation et d'environnement. Il s'agit de créer un cadre de travail intellectuel propice à la réflexion, un cadre végétatif constitué par des restaurants, des cités et des moyens de transport.

Mais surtout, cette politique implique un cadre de loisirs, l'organisation de moments de détente dans des salles de jeux, de cinéma, de culture, loisirs qui occuperont l'étudiant, lui enlèveront son sentiment d'isolement et de frustration et qui meubleront ses temps libres.

La réforme suppose aussi que soient pris en considération la responsabilité de l'étudiant et son désir de participer à l'organisation de ce qui le concerne, c'est-à-dire à la gestion mais aussi à la conception. Les récentes mesures que vous avez prises, monsieur le ministre, montrent bien que tel est votre souci.

Où, il faut considérer l'étudiant comme un adulte, mais la liberté des uns ne doit pas porter atteinte à celle des autres, et les incidents qui se sont produits dans certaines cités universitaires, et sur lesquels je préfère ne pas insister, montrent que la prudence s'impose en ce domaine. Car pour mériter d'être considéré comme un adulte, on doit faire preuve de la maturité qui le caractérise.

Des réformes enfin doivent tendre à réaliser une véritable orientation en fonction des débouchés. Les manifestations n'ont pu dégénérer que dans un climat d'inquiétude générale, l'inquiétude de la jeunesse devant la situation de l'emploi.

L'université a pour rôle de fournir à tous les voies et les moyens de l'utilisation rationnelle de leurs capacités par une adaptation consciente aux exigences de l'évolution du monde moderne. Le problème primordial réside donc dans l'orientation des jeunes en fonction des nécessités qui découlent de la politique économique.

Monsieur le ministre, mon propos n'est pas ici de mettre en cause cette politique économique. Je ne dirai pas, comme certains, que la politique du Gouvernement conduit à la rue, car ce n'est pas avec de tels slogans que l'on résoudra les problèmes. (Applaudissements sur les bancs des républicains indépendants et de l'union des démocrates pour la V^e République. — Exclamations sur les bancs de la fédération de la gauche démocrate et socialiste.)

M. Arthur Notebart. On ne les résoudra sûrement pas, non plus, avec les C.R.S. !

M. Claude Gulchard. Mais je dois constater une inadaptation grave entre les besoins de la civilisation économique et le gaspillage de nombreuses années d'études et d'efforts, l'absence totale d'une recherche prospective couvrant l'ensemble des divers sec-

teurs économiques pour les cinq, dix ou vingt années à venir, d'où je conclus à l'insuffisance d'une orientation qui est empirique et, en tout cas, peu convaincante.

Quelles peuvent être les conséquences des manifestations ? Dans l'immédiat, elles seront peu graves si l'ordre est rétabli rapidement. Cela dépend de vous, monsieur le ministre, et aussi des étudiants.

Peut-être même auront-elles été salutaires dans la mesure où elles auront été l'occasion d'une prise de conscience publique.

A terme, je souhaite qu'elles permettent la mise en œuvre plus rapide des moyens de nature à remédier à leurs propres causes par une profonde rénovation de l'Université.

Parmi les remèdes, monsieur le ministre, beaucoup sont implicitement contenus dans l'exposé que je viens de faire. Mon propos est essentiellement de parler des remèdes qui sont entre les mains de l'administration, car il appartient aux étudiants et aux universitaires de réfléchir, chacun en ce qui les concerne, sur leurs propres responsabilités.

Tout d'abord, il faut calmer les esprits, rassurer la masse des étudiants irresponsables qui ont été entraînés à leur insu dans cet orage. Il faut ramener l'ordre sans heurts.

Ensuite, le Gouvernement doit mettre en œuvre une politique concertée et active de l'emploi pour le présent et pour l'avenir.

Enfin, monsieur le ministre, il faut adapter l'éducation nationale, par de profondes réformes, à son rôle, qui est essentiellement de former des hommes en vue d'un travail, car, il faut bien le dire, le dilettantisme n'est plus aujourd'hui qu'un privilège très rare. Et cela pose le problème de l'entrée en faculté, qui est soumise à une loi générale de la nature, la loi de la régulation des fluides : on ne peut pas faire entrer en faculté plus d'étudiants qu'il ne pourra en sortir.

Ces divers problèmes peuvent faire l'objet de nouveaux et fructueux débats. Ils doivent être envisagés sous l'angle de la finalité de l'enseignement, c'est-à-dire la formation humaine et éducative de compétition. Leur solution implique une action concertée de tous, l'addition des initiatives. Aux responsables de la nation de définir les objectifs ; aux étudiants et aux universitaires de proposer les voies et les moyens, avec l'aide de l'administration qui est là pour les aider et non pour les brimer. Au Gouvernement et au Parlement de donner les moyens et de contrôler leur emploi.

Au double titre d'universitaire et d'homme politique, ce débat m'est personnellement tout à la fois douloureux et plein de promesses.

La valeur d'une action se juge sans doute à ses intentions et nous savons que les vôtres sont bonnes, mais elle se juge aussi à ses résultats. Je souhaite que les résultats soient à la mesure de notre espérance. Tous nous devons œuvrer pour rétablir la confiance dans cette institution qui fut et reste encore un objet de prestige et de rayonnement national : l'université française. (Applaudissements sur les bancs des républicains indépendants, de l'union des démocrates pour la V^e République et sur plusieurs bancs du groupe Progrès et démocratie moderne.)

M. le président. La parole est à M. Fanton, auteur de la deuxième question. (Applaudissements sur les bancs de l'union des démocrates pour la V^e République et des républicains indépendants.)

M. André Fanton. Mesdames, messieurs — disons-le franchement — au moment où s'ouvre ce débat, l'opinion publique et nombre d'entre nous comprennent mal les raisons profondes de l'agitation et des violences qui, depuis plusieurs semaines, se sont installées dans nos universités.

Plusieurs députés de la fédération de la gauche démocrate et socialiste. Ah non !

M. André Fanton. Avant de porter un jugement, avant de proposer des solutions, essayons de déterminer les causes de cette agitation et de ces violences.

Habituellement, il suffit d'interroger les manifestants eux-mêmes pour connaître les raisons de leurs manifestations. Nous avons tous, les uns et les autres, soit participé, soit assisté à des manifestations de rue et toujours des mots d'ordre s'y faisaient entendre qui traduisaient les intentions de ceux qui manifestaient.

Cette fois-ci, en dehors des injures adressées aux défenseurs de l'ordre, on n'a entendu aucune espèce de mot d'ordre, soit positif, soit négatif.

Recherchons alors dans les documents, dans les proclamations, dans les écrits de ceux qui se veulent les responsables de cette agitation, pourquoi ils s'agitent.

Permettez-moi d'abord de citer — nous savons que cela apparaîtra un peu comme un paradoxe — le texte d'un tract distribué à la sortie des lycées — je dis bien à la sortie des lycées — parce qu'il nous semble — sans doute est-ce un effet de notre âge avancé — quelque peu surprenant qu'un tel texte soit diffusé en un tel lieu.

Ce tract, distribué par des élèves de quatorze ou quinze ans, a circulé, par exemple, aux abords du lycée Buffon, du lycée Hélène Boucher et d'autres encore.

Il commence par les mots suivants :

« Mobilisation générale. Université de classes, sélection, ghettos sexuels, enseignement crétinissant. A cela le régime répond par une répression policière sans précédent. La société bourgeoise réduit au silence dans le sang ceux qui la contestent dans son essence... »

Et, plus loin : « Les journaux bourgeois appellent à la curée contre la jeunesse. »

Voilà le genre de tract distribué à la sortie des lycées !

On peut sans doute considérer que ce langage a peu d'importance, dans la mesure où il serait le fait de jeunes gens de quinze ans, encore que la littérature que je viens de lire ne semble pas émaner d'aussi jeunes garçons, à moins, évidemment, qu'ils ne soient de très brillants sujets en littérature ; mais il correspond très exactement au langage de leurs aînés.

En effet, dans un autre document, qui est en quelque sorte la charte de ce que l'on appelle le « Mouvement du 22 mars » — car, à partir du moment où l'on brise des portes et des vitres, où l'on s'installe dans la salle des professeurs pour empêcher les cours, où l'on fait des proclamations, on porte un titre glorieux, en l'espèce « Mouvement du 22 mars » — voici ce que l'on peut lire :

« Nous nous battons ... parce que nous refusons de devenir... » — suit une énumération :

« Des professeurs au service de la sélection dans l'enseignement ; des sociologues fabricants de slogans pour les campagnes électorales gouvernementales ; des psychologues chargés de faire fonctionner les « équipes de travailleurs » selon les meilleurs intérêts des patrons ; des scientifiques dont le travail de recherche sera utilisé selon les intérêts de l'économie de profit. »

Et, en conclusion :

« Nous refusons cet avenir de « chiens de garde » ; nous refusons les cours qui nous apprennent à le devenir ; nous refusons les examens et les titres qui récompensent ceux qui ont accepté d'entrer dans le système ; nous refusons d'être recrutés par ces « maffias » ; nous refusons d'améliorer l'université bourgeoise. »

Alors, quand on a fait cette lecture, on se demande de quel dialogue il peut bien s'agir, de quoi on peut parler avec des gens qui, au départ, vous disent : nous refusons tout ce que vous pouvez nous proposer.

Je voudrais tout de même observer que ces garçons et ces filles refusent de devenir des professeurs au service de la sélection, des sociologues, des psychologues et des scientifiques.

Or il se trouve que les trois premières activités que je viens de citer sont justement celles dont sont issus ceux qui s'agitent tellement, car c'est précisément dans ces départements de sociologie, de psychologie et de philosophie des facultés des lettres qu'est né le mouvement dit « du 22 mars ». C'est de là que viennent toutes celles et tout ceux qui ont été les ferments de l'agitation actuelle. Je crois qu'à ce point de mon exposé, il n'est pas inutile de le signaler, mais j'y reviendrai.

En tout cas, ce texte résume très clairement l'action menée depuis plusieurs semaines à Nanterre et ailleurs. Cette action de destruction, de démolition, de vandalisme a d'abord été supportée, puis elle a été tolérée et enfin elle a été encouragée, à la surprise générale je dois le dire, par certains enseignants plus soucieux de leur popularité auprès des étudiants que de leurs responsabilités. (*Applaudissements sur les bancs de l'union des démocrates pour la V^e République, des républicains indépendants et sur plusieurs bancs du groupe Progrès et démocratie moderne. — Protestations sur les bancs de la fédération de la gauche démocrate et socialiste.*)

On a commencé par exemple à laisser se constituer dans les départements des facultés des lettres ce qu'on appelle des commissions paritaires, dont les membres ont été désignés à main levée par une minorité ridicule d'étudiants et en présence

de professeurs qui semblaient considérer qu'il s'agissait là d'un exemple frappant de démocratie universitaire.

Ensuite s'est produit un événement dont, monsieur le ministre, je m'excuse de dire que je ne le considère pas comme tout à fait à l'honneur de ce Gouvernement.

Lors de l'inauguration d'une piscine à Nanterre, le ministre compétent a été injurié publiquement par un étudiant allemand, peu connu alors, mais qui, depuis, s'est fait un nom, M. Cohn-Bendit. Le doyen de la faculté de Nanterre et le conseil de la faculté ont demandé l'exclusion de cet étudiant. On dit que le ministre injurié l'a reçu et qu'il a ensuite commenté son entretien par des appréciations aimables qui prennent aujourd'hui toute leur valeur, ce qui a permis à l'intéressé de conserver sa place dans l'université et de poursuivre son séjour dans notre pays.

M. Edouard Charret. Il faut l'expulser !

M. André Fanton. La faculté de Nanterre est mise en coupe réglée ; les portes brisées, les vitres cassées, les murs dégradés ne sont rien en regard des violences et de la terreur que quelques fanatiques, encouragés par la mansuétude et la passivité générale, y font régner.

Les professeurs sont quotidiennement injuriés. On peut lire sur les murs des appréciations que je ne puis répéter à cette tribune, car il est difficile de les rapporter mais elles semblent en tout cas — c'est un euphémisme — désagréables pour eux. Les examens sont sabotés, des provocations organisées chaque jour. On distribue même le mode d'emploi des « cocktails Molotov » et la façon de les fabriquer. Mais M. Cohn-Bendit est toujours étudiant à la faculté de Nanterre.

Plusieurs députés. Il faut l'expulser.

M. André Fanton. La violence se déchaîne contre tous. Un de nos collègues, peu habitué à ce genre de traitement (*Sourires*), voulant exposer les sentiments de ses amis, s'est fait expulser par ces agités.

M. Laurent Schwartz, dont personne n'a jamais dit qu'il était un homme de droite, a été accueilli par des appréciations plutôt aimables de ce genre : « Nous tâcherons en discutant de l'enfoncer politiquement. Si à ce moment-là nous estimons que c'est un salaud, nous lui dirons : Monsieur Laurent Schwartz, vous êtes un salaud ».

A la faculté de Paris, la même situation s'instaure. Je vais vous lire, monsieur le ministre, une lettre — et j'en ai beaucoup d'autres à votre disposition — que j'ai reçue d'un étudiant de ma circonscription, lettre qui a d'ailleurs motivé en quelque sorte ma question écrite du 22 février que vous vous êtes obstiné à laisser sans réponse, ce qui me vaut aujourd'hui le privilège d'être à cette tribune. Voici cette lettre, qui est symptomatique :

« Avant une séance de travaux dirigés, une jeune fille prend pendant dix minutes la parole pour inviter ses condisciples à aller à une représentation théâtrale au profit de deux déserteurs américains n'ayant pas les moyens financiers de passer en Suisse. Toute de suite après, pendant vingt minutes, une représentante de l'U. N. E. F. explique les décisions d'un congrès fantôme, incitant les étudiants à s'associer à ces décisions. Tout cela sous l'œil bienveillant de l'assistant. Au total une demi-heure de perdue sur une heure. »

L'étudiant s'adresse alors à vous :

« M. le ministre de l'éducation nationale se plaît à dénoncer les étudiants qui encombrant les facultés sans y travailler. Il a parfaitement raison. Mais il faudrait peut-être qu'il fasse respecter le règlement afin de permettre aux étudiants qui veulent travailler de le faire sans voir leurs séances de travaux dirigés dévorées par les interventions intempestives de représentants politiques. » (*Applaudissements sur les bancs de l'union des démocrates pour la V^e République, du groupe des républicains indépendants et sur plusieurs bancs du groupe Progrès et démocratie moderne.*)

Et cet étudiant conclut :

« Si le cas que je vous cite était isolé, il n'aurait qu'un intérêt relatif ; mais, hélas ! après enquête auprès de mes condisciples il s'avère que cette situation se généralise. »

Monsieur le ministre, cet étudiant ne croyait pas si bien dire. Jour après jour la situation s'est détériorée, jusqu'au moment où ont éclaté les manifestations et les violences que vous connaissez.

Sans vouloir minimiser celles-ci, force est de constater que nombreux parmi les manifestants sont ceux qui n'ont rien à voir

avec l'université. Parmi les personnes interpellées par la police, plus de la moitié n'ont pu justifier d'une appartenance quelconque au monde étudiant.

Qu'on me permette d'ajouter que pour certains de ces étudiants, le genre d'études qu'ils poursuivent et l'âge qu'ils ont manifestent à l'évidence qu'il s'agit d'étudiants quasiment professionnels.

Quant aux manifestants d'origine étrangère, permettez-moi de vous dire qu'une discrimination s'est instaurée, qui n'est pas acceptable. A ce propos, je regrette que votre collègue de l'intérieur ne soit pas présent...

Plusieurs députés de la fédération de la gauche démocrate et socialiste. Nous aussi !

M. Alain Peyrefitte, ministre de l'éducation nationale. Il va venir.

M. André Fanton. Si je regrette son absence, ce n'est pas que je veuille critiquer son action. Je déplore simplement cette discrimination qui marque le traitement réservé aux étrangers selon qu'ils sont étudiants ou non.

En effet, certains travailleurs étrangers ne pourraient pas se livrer à la moitié du quart des activités auxquelles se livrent ces étudiants. (*Applaudissements sur les bancs de l'union des démocrates pour la V^e République, du groupe des républicains indépendants et sur plusieurs bancs du groupe Progrès et démocratie moderne.*)

L'hospitalité a ses lois, mais elle a ses limites. Si la loi française, si la société française, si l'université française ne conviennent pas aux intéressés, aucun règlement, aucune loi, aucune contrainte ne les obligent à profiter de l'hospitalité française. (*Applaudissements sur les mêmes bancs.*)

Cela dit, revenons-en aux étudiants qui ont suivi ces manifestations et pratiqué ces violences. Moins nombreux qu'il n'est apparu, ils sont tout de même plus nombreux que vous ne l'aviez pensé, monsieur le ministre. Pourquoi ?

J'ai lu un tract où il était question de certaines professions : professeurs, psychologues, sociologues. C'est probablement là que réside une des causes de ces manifestations.

Comme je l'ai dit, ce sont ces disciplines qui ont donné naissance à l'agitation première. Pourquoi là plus qu'ailleurs ? Une autorité plus compétente que la mienne a déjà répondu. En effet, le doyen Zamansky, dans une conférence de presse tenue récemment, déclarait, à propos des facultés de lettres :

« Beaucoup d'étudiants ne savent pas s'ils vont trouver une place, même s'ils ont achevé leurs études. Le nombre des étudiants inscrits dans des disciplines comme la sociologie, la psychologie ou l'archéologie me paraît particulièrement inquiétant. »

Et il concluait par une phrase qui pourrait être un de nos sujets de réflexion : « Peut-on trouver du travail pour deux mille psychologues chaque année dans notre pays ? ».

A l'évidence, la réponse est négative.

C'est donc cette inquiétude quant à leur avenir qui a incité bon nombre d'étudiants à manifester. Quel avenir, en effet, assurer à des étudiants qui ont choisi des voies sans débouché, sinon celui de la morosité, de l'angoisse et peut-être un jour de la révolte ?

Monsieur le ministre, un autre motif réside dans les constatations faites par les étudiants, et d'ailleurs corroborées par vous, par vos prédécesseurs, ainsi que par des professeurs des facultés de lettres.

En vérité, beaucoup de nos facultés, singulièrement les facultés de lettres, sont inadaptées au monde moderne. Les étudiants constatent que la critique faite par l'administration ou par les professeurs ne change rien aux structures actuelles. Ni les professeurs, ni les pouvoirs publics n'entreprennent sérieusement de modifier ces structures dépassées, tous entendent conserver leurs habitudes et la plupart tiennent à préserver leurs privilèges.

Chacun constate que des professeurs, au prétexte de la recherche, n'apparaissent que le temps d'un cours, fait aujourd'hui à plusieurs centaines d'étudiants comme on le faisait il y a trente ans à vingt ou trente ; ils disparaissent ensuite, abandonnant à des assistants ou à des maîtres de recherche, dévoués certes mais forcément moins compétents, leurs obligations et leurs responsabilités qu'ils ne peuvent cependant déléguer à personne. (*Applaudissements sur les bancs de l'union des démocrates pour la V^e République et des républicains indépendants.*)

C'est d'ailleurs sur ce plan — je reprends l'observation de M. Guichard — que nous avons marqué quelque étonnement de voir un syndicat de l'enseignement supérieur se joindre à des manifestants dont les buts avoués — je l'ai lu dans la presse — sont la destruction de l'université, alors qu'eux-mêmes, disons-le franchement, se sont toujours opposés à toutes les réformes, qu'elles soient proposées par le Gouvernement ou par les professeurs. Jamais ils ne veulent de réforme, tant ils tiennent à leurs privilèges.

Monsieur le ministre, vous ne pouvez pas tolérer cette obstruction permanente. (*Applaudissements sur les bancs de l'union des démocrates pour la V^e République, du groupe des républicains indépendants et sur plusieurs bancs du groupe Progrès et démocratie moderne.*)

Que les propositions du Gouvernement ne soient pas toujours satisfaisantes, elles sont discutables. Que celles des professeurs, par exemple celles des colloques de Caen et d'Amiens, ne soient pas toutes excellentes, c'est possible. Mais ils s'opposent à tout, et même à la sélection proposée par certains d'entre eux.

Ainsi, après le colloque de Caen, qui avait réuni l'élite des professeurs et auquel vous assistiez, monsieur le ministre, en qualité de ministre de la recherche, auquel assistaient également M. Fouchet, en tant que ministre de l'éducation nationale, et le directeur de l'enseignement supérieur de l'époque, on a pu lire cette conclusion du syndicat national de l'enseignement supérieur :

« Le syndicat fait toute réserve sur l'utilisation éventuelle des résolutions pour exalter la réforme gouvernementale en cours et sur les interprétations ultérieures des rédactions détaillées. Il se réserve sa liberté d'action et de jugement sur les mesures partielles d'application qui pourraient s'en inspirer. »

Alors, monsieur le ministre, je ne crois pas qu'il soit raisonnable de continuer à ne rien faire. (*Rires et exclamations sur les bancs de la fédération de la gauche démocrate et socialiste.*) Il faut que vous abordiez courageusement la réforme de l'université.

Rassurez-vous, mes chers collègues, je vais dire un certain nombre de choses qui vous feront moins plaisir !

Il n'est pas possible aujourd'hui pour un ministre de l'éducation nationale — cela a été vrai de votre prédécesseur, cela doit être vrai pour vous et le sera forcément pour votre successeur éventuel — d'être populaire partout, toujours et pour tout le monde. Vous ne pouvez pas satisfaire les associations de parents, les étudiants, les lycéens, les professeurs de tous les ordres d'enseignement, les instituteurs et, en même temps, réformer l'université.

J'ai dit, il y a plusieurs années, à cette tribune, qu'il existait dans votre ministère des féodalités. Cela a pas été apprécié. Il existe dans l'université elle-même des féodalités que tout le monde se plaît à dénoncer, mais que personne ne s'applique à détruire.

Croit-on que l'on puisse longtemps continuer à gérer, à diriger, à animer l'université et ses 600.000 étudiants sans rechercher un meilleur emploi des locaux et des maîtres ? Croit-on qu'il est légitime que l'année universitaire continue, comme jadis, à tenir si peu de place dans le calendrier, et qu'elle soit émaillée en permanence d'interruptions plus ou moins longues, qui ne favorisent pas une bonne utilisation des locaux ni des maîtres ? Croit-on qu'il est possible à ceux qui acceptent aujourd'hui de dispenser leur savoir dans l'enseignement supérieur de ne pas accepter également de modifier leur habitudes, les habitudes des anciens, de ceux qui les ont précédés et auprès desquels ils ont puisé leur savoir ?

Nous ne sommes plus au XIX^e siècle. L'université n'est plus celle du XIX^e siècle. Il faut que les professeurs acceptent des modifications de leur statut, de leurs habitudes et de leur façon d'être, sans quoi aucune réforme de l'enseignement n'interviendra, ainsi que le disait fort bien notre collègue M. Guichard. (*Applaudissements sur les bancs de l'union des démocrates pour la V^e République et des républicains indépendants.*)

J'ai souvent dit, monsieur le ministre, qu'une sorte de magogerie semblait avoir saisi l'opinion publique et, pourquoi ne pas le dire, votre administration — c'est le seul point sur lequel vous ayez été saisi par la magogerie — en ce qui concerne la difficulté supposée des études.

Cette attitude a entraîné petit à petit la suppression de tous les barrages : l'examen d'entrée en sixième parce que les dictées étaient trop difficiles, le baccalauréat parce qu'il était trop compliqué à organiser. Aujourd'hui que voit-on ? On voit affluer dans les universités un nombre considérable de garçons et de filles. Il faut s'en féliciter quant aux prin-

cipes, mais il faut se demander si tous et toutes sont intellectuellement, je dis bien intellectuellement, capables de poursuivre des études supérieures.

M. André Labarrère. Il faut s'en apercevoir avant.

M. André Fanton. Monsieur Labarrère, je partage votre sentiment, soyez content !

Monsieur le ministre, prenez votre courage à deux mains, et dites aujourd'hui, sans plus attendre, qu'à la rentrée prochaine nul ne pourra être admis à l'université sans sélection préalable.

Il faut faire en sorte que ne s'accroisse plus le nombre des étudiants qui choisissent des voies sans issue : il faut faire en sorte que soient développés au contraire les secteurs de notre université qui peuvent procurer des débouchés à nos étudiants.

Je sais qu'il est de bon ton, dans certains milieux politiques, de dénoncer ce qu'on appelle la soumission de l'université aux besoins de l'économie, ce qui n'est, à mon sens, que la nécessaire adaptation de l'université de jadis au monde moderne.

Permettez-moi de dire que c'est pure spéculation intellectuelle que de prétendre qu'il est sans importance de savoir ce que fera l'étudiant à sa sortie de l'université. La culture pure, sans aucun débouché, est un privilège de riche. La démocratisation de l'enseignement, à laquelle nous nous sommes attachés depuis tant d'années, nécessite que les sacrifices des parents, les efforts de l'Etat, le travail des étudiants soient récompensés par des situations matérielles, disons le mot, améliorées.

Vous trouverez, monsieur le ministre, auprès de votre majorité, un appui fervent, voire enthousiaste, pour poursuivre l'effort de réforme entrepris par votre prédécesseur. Mais agissez ! Ne vous laissez pas arrêter ! Mécontentez, s'il le faut, telle ou telle catégorie ! Supprimez les privilèges ! Faites disparaître les structures dépassées ! Vous aurez alors le soutien non seulement du Parlement mais de l'immense majorité des étudiants qui demandent avant tout à l'université de les préparer à affronter le monde de demain dans les meilleures conditions.

Vous aurez aussi le soutien de l'opinion publique, le soutien de tous ceux qui savent que l'avenir de notre pays se prépare dans notre université.

Ceux qui ne veulent rien changer s'opposent à tout. Quelle que soit la place qu'ils occupent dans un hémicycle, ce sont des conservateurs ! La V^e République c'est la réforme, c'est le progrès ! *(Applaudissements sur les bancs de l'union des démocrates pour la V^e République et sur plusieurs bancs des républicains indépendants. — Rires sur les bancs de la fédération de la gauche démocrate et socialiste et du groupe communiste.)*

M. Arthur Notebart II ne faut pas être pressé !

M. André Fanton. Nous vous aiderons si vous n'hésitez pas à réaliser ces réformes, mais nous n'hésiterons pas à vous rappeler à cette tâche capitale : faire de l'université française l'instrument de rayonnement de notre culture, de la prospérité de notre pays et des jeunes Français. *(Vifs applaudissements sur les bancs de l'union des démocrates pour la V^e République et du groupe des républicains indépendants.)*

M. le président. La parole est à M. Sudreau, suppléant M. Frédéric-Dupont, auteur de la troisième question. *(Applaudissements sur les bancs du groupe Progrès et démocratie moderne.)*

M. Pierre Sudreau. Alors, monsieur le ministre, faut-il descendre dans la rue pour ouvrir le dialogue ? Cette question se pose aujourd'hui non seulement pour les étudiants, mais pour les Bretons.

Quel succès le Gouvernement semble-t-il donner à ces quelques agitateurs isolés que stigmatisaient, il y a encore vingt-quatre heures, toutes les autorités et qui, en effet, n'étaient pas représentatifs des étudiants ! Que dis-je ? Ce n'est plus un succès, c'est un triomphe ! En quelques heures, les étudiants ont obtenu que le chef de l'Etat lui-même reconnaisse que l'université doit se transformer, se moderniser, et que des emplois doivent correspondre aux diplômés.

Le Gouvernement modifie son ordre du jour pour ouvrir des dossiers qui risquaient peut-être d'attendre encore longtemps, et le Parlement, pour la première fois depuis dix ans, se voit reconnaître le droit de se pencher sur un grand problème

d'actualité. *(Applaudissements sur les bancs du groupe Progrès et démocratie moderne et de la fédération de la gauche démocrate et socialiste.)*

Voilà où mènent le refus du dialogue, l'absence de concentration sur les grands problèmes qui engagent notre avenir.

Les graves incidents de ces jours derniers ont brusquement révélé la profondeur du malaise dont souffre, au sein de la nation tout entière, l'université française. Ceux qui avaient, en temps utile, lancé des avertissements attendent encore les décisions, et, après les propos de M. Fanton, nous comprenons bien la réalité du malaise qui règne à l'éducation nationale.

Les manifestations qui se sont déroulées lundi et mardi et qui risquent de se renouveler ce soir, si des mesures immédiates de détente ne sont pas prises, sont certes liées à des causes immédiates qu'il convient d'analyser en priorité, mais elles traduisent en fin de compte une angoisse réelle qui touche à l'orientation de la mission de notre enseignement supérieur.

Les causes immédiates ? C'est à Nanterre que tout a commencé. Nanterre, dont le Gouvernement voulait faire une université-pilote, est devenue, malheureusement, une machine infernale.

Nanterre, construite au milieu des bidonvilles, est en quelque sorte écartelée entre la banlieue du XIX^e siècle et la cité du XXI^e. Qu'est-ce, en effet, qu'une faculté qui fonctionne sans bibliothèque ? Qu'est-ce, en effet, qu'une résidence universitaire qui n'est accompagnée d'aucun équipement culturel ? On ne peut faire une faculté moderne dans un environnement délabré.

Transformée dans son architecture, Nanterre ne l'a pas été suffisamment dans ses structures par rapport à la Sorbonne. On n'a pas profité d'une installation nouvelle pour en faire une institution nouvelle. La seule différence essentielle avec la Sorbonne est que les étudiants sont tenus d'être à Nanterre sans avoir la possibilité pratique d'en sortir. On a pu dire qu'à Nanterre seuls les étudiants étaient permanents.

Pendant longtemps, les étudiants n'ont pas été associés à la vie, à la gestion de la faculté. Mais la volonté qui s'est manifestée de leur part en novembre dernier et l'ouverture d'esprit du doyen Grappin — à qui je me plais à rendre hommage et pour qui l'institution universitaire a un sens, « celui d'offrir un lieu où peuvent s'échanger des idées plutôt que des coups » — ont permis de changer les rapports, mais malheureusement pas les faits.

On s'est, en effet, aperçu que les mesures prises dans les différents départements de la faculté ne pouvaient pas aboutir à des décisions suffisantes parce qu'on ne savait pas où situer le pouvoir de décision. C'est en réalité toute l'organisation de l'enseignement qui se trouve ainsi révélée par son inadéquation et qui montre combien le problème ne peut pas se résoudre dans le seul cadre d'une faculté. Cela explique ce paradoxe que la crise a débuté là où le dialogue avait été tenté.

Pourtant, les étudiants, dans leur immense majorité, avaient accepté avec calme les incertitudes qu'ils ressentaient sur les conditions de formation et sur les perspectives de débouchés qui leur étaient données. Ce calme ne justifiait pas de la part du Gouvernement cet attentisme qui a d'abord donné une chance aux « enragés » de tous bords.

Il est vrai, en effet, qu'à Nanterre se sont manifestés surtout des groupes irresponsables. On peut trouver dans les tracts qu'ils distribuaient — M. Fanton a eu raison d'y faire allusion — beaucoup moins la manière de se préparer à la vie active que la façon de préparer des cocktails Molotov.

Est-il vrai que de véritables camps de formation, quatre exactement, aient été constitués, deux en Bretagne par le groupe « Occident » et deux dans la région d'Avignon, par le groupe dit des « enragés », sans que le Gouvernement ait pris les mesures voulues ? Car c'est là que les forces de l'ordre auraient pu utilement se manifester ! D'autant plus qu'à ces groupes d'étudiants sont venus très délibérément s'adjoindre des agitateurs professionnels.

Le mouvement, dans les conditions que nous connaissons, a alors débordé le cadre de Nanterre. Des erreurs se sont succédées, qui ont donné une ampleur que vous ne prévoyiez pas aux manifestations qui se sont déroulées hier et avant-hier à Paris.

On a oublié alors la doctrine universitaire, pourtant récemment évoquée par le doyen Vedel, en des termes non équivoques, selon laquelle « l'Université est une maison qui s'administre elle-même, une maison où chacun est chez soi et où la police ne pénètre pas ». *(Applaudissements sur les bancs du groupe Progrès et démocratie moderne et de la fédération de la gauche démocrate et socialiste.)*

Sans doute avez-vous relevé, monsieur le ministre, que des étudiants qui se trouvaient dans la cour de la Sorbonne étaient parfois armés, que certains démolissaient des chaises et des tables pour en utiliser les pieds comme gourdins. Mais tout en condamnant cette méthode inadmissible, je vous rappelle que dans d'autres cas, par exemple à la faculté de droit, il y a deux ans, des matraques avaient été confisquées grâce à l'autorité du doyen et non par l'intervention de la police. (*Applaudissements sur les mêmes bancs.*)

N'est-ce pas une erreur aussi que la hâte avec laquelle ont été appelés à siéger, un dimanche, des tribunaux chargés de juger certains manifestants ? Certes il n'est pas tolérable que des excès soient commis, que des pavés soient lancés ou des voitures renversées ou brûlées. Mais il faut noter que les décisions prises ont davantage eu un effet de provocation que d'intimidation, dans la mesure même où le Gouvernement s'est imaginé pouvoir, par une procédure précipitée et, je le dis, inadmissible, exiger un châtement exemplaire.

La réaction professionnelle du service d'ordre, comme il est malheureusement presque toujours fatal, a eu pour effet de susciter un élan prévisible et naturel de solidarité chez tous les étudiants. N'aurait-il pas été préférable d'amorcer le dialogue autrement que sous la pression de la rue ?

Si vous ne l'entamez pas aujourd'hui même, monsieur le ministre, je dis bien aujourd'hui, craignez ce qui se passera tout à l'heure dans la rue (*Applaudissements sur les mêmes bancs*), car tout est important de ce qui peut se passer dans une ville qui se veut et qui espère être la capitale de la paix !

Mais au-delà de ces événements graves et préoccupants, il faut s'interroger sur les causes profondes du malaise actuel et j'en viens au deuxième point de moi exposé : les causes profondes de la crise.

Mesdames, messieurs, ce n'est pas un hasard s'il a suffi d'une minorité pour déchaîner une tempête dans les facultés des lettres de la région parisienne et, plus particulièrement, dans celle de Nanterre.

Il y a, d'abord, le problème du surpeuplement des facultés. Les effectifs, aussi bien en province que dans la région parisienne, mais là surtout, ont augmenté d'une manière beaucoup plus rapide que ne l'avait prévu le V^e Plan. Pourquoi ? Essentiellement parce que l'orientation des élèves a mal fonctionné au niveau de l'enseignement secondaire.

Une fois de plus c'est tout le problème du baccalauréat qui se trouve posé.

Chacun connaît les oscillations profondes de la doctrine du Gouvernement en la matière : presque une réforme par an depuis dix ans. Ces réformes successives du baccalauréat — M. Fanlon a eu raison d'évoquer le problème tout à l'heure — ont déconcerté les familles, découragé les enseignants et désorienté les élèves. Finalement, à défaut d'autres critères, ces derniers, livrés à eux-mêmes, se sont engagés dans les voies qui leur paraissaient les plus faciles.

Trop de bacheliers se sont dirigés vers les facultés de lettres. A cet afflux, excessif en général, se sont ajoutés, tout particulièrement dans la région parisienne, des retards et des difficultés dans les constructions universitaires, dont nos collègues parisiens connaissent bien les causes administratives diverses.

Dans le même temps, aucune mesure sérieuse n'était prise pour freiner l'attraction et la concentration excessive des étudiants à Paris, alors que beaucoup d'entre eux auraient pu et pourraient encore trouver dans nos provinces un environnement social et intellectuel comparable et souvent plus efficace.

Permettez-moi de vous dire, monsieur le ministre, en cet instant, ma tristesse de constater que le grand projet que j'avais eu l'honneur de lancer en 1962, d'un campus français à Orléans, dans un grand domaine boisé de 600 hectares à trois quarts d'heure de Paris par autorail, a été réduit dès que j'ai quitté la rue de Grenelle. Un style nouveau aurait pu être créé, avec un environnement digne des plus grandes universités modernes. Plus que jamais il serait souhaitable que Paris soit entouré d'une couronne d'universités modernes d'accès facile et dans un cadre agréable.

Mais le surpeuplement n'explique pas tout. Il y a en réalité, chez les étudiants en général et plus particulièrement parmi les étudiants en lettres, un malaise profond que le Gouvernement a mis trop de temps à déceler et à plus forte raison à prévenir. Ce malaise, pour aussi difficile qu'il soit à analyser, se justifie par une grave incertitude quant aux débouchés et à l'emploi.

Je vous le demande, monsieur le ministre, avez-vous une seule fois, simplement essayé de dresser la liste des emplois

offerts aux diplômés des facultés de lettres ? Une voix autorisée, puisque c'est celle de M. le Premier ministre parlant à Clermont-Ferrand à une époque où il ne dédaignait pas de se rendre dans cette circonscription, nous a appris que la mission principale des facultés de lettres était de former des enseignants. Cette affirmation est bien contestable car, pour nous, l'enseignement supérieur a une mission plus générale de formation des cadres de la nation.

Néanmoins, tenir un instant cette affirmation pour acquise, cela signifierait que la question a été étudiée et que, par conséquent, le ministre de l'éducation nationale serait bientôt en mesure, et pendant de nombreuses années, de procurer des postes d'enseignants à tous les titulaires des diplômes correspondants.

Or malheureusement, vous le savez bien, monsieur le ministre, premièrement, vous n'aurez pas ces postes ; deuxièmement, cela ne correspond pas à la vocation et au désir d'une grande partie des étudiants ; troisièmement, l'économie du pays, en particulier le secteur tertiaire, a besoin d'un grand nombre de jeunes cerveaux. Encore faudrait-il que leur formation ait un rapport suffisant avec les réalités économiques modernes.

Tout cela n'a été ni prévu, ni pensé, ni organisé. (*Applaudissements sur les bancs du groupe Progrès et démocratie moderne.*)

Au point que ce sont des initiatives privées qui ont dû entreprendre le recyclage de certains diplômés littéraires au lendemain même de leur sortie de la faculté, car c'était le seul moyen de leur assurer un emploi.

Or bien des problèmes de ce genre sont solubles à l'ère des ordinateurs. 600.000 étudiants, cela pose évidemment des problèmes, mais ceux-ci ne sont pas insurmontables. Il est vrai que les ordinateurs ne peuvent pas répondre à des questions qui ne leur sont pas posées.

Pour terminer, permettez-moi d'élargir le débat. Il n'y a pas de problème de l'enseignement supérieur isolé parmi d'autres problèmes : c'est toute la mission de l'éducation nationale qu'il faut repenser.

Vouloir donner à un jeune, en quelques années, toutes les connaissances nécessaires à sa vie d'homme est devenu une utopie. On admettait jadis qu'une première partie de l'existence devait se consacrer à acquérir des connaissances et que la deuxième partie, beaucoup plus longue, s'employait à les utiliser. Les sociétés d'antan distinguaient ainsi l'adolescence de l'âge adulte, et marquaient le passage de l'une à l'autre par quelques barbares cérémonies d'initiation. Nous, il est vrai, nous avons inventé le baccalauréat...

La solution n'est pas seulement dans l'université. Il faut admettre que, désormais, nous apprendrons tout au long de notre vie et que la véritable éducation est permanente.

Il est aujourd'hui impossible de prévoir ce que sera la situation de l'emploi dans vingt ans ni de quelles connaissances on aura alors besoin. Voilà pourquoi notre université, qui a été conçue au temps de Robert de Sorbon et de Ronsard, continue d'être respectable mais a cessé d'être efficace.

L'avenir appartient à un système neuf et infiniment plus vaste, à une structure de formation permanente à l'échelle du pays, dont j'avais déjà esquissé les grandes lignes en 1962. Dès lors, la période scolaire de l'existence ne servira plus qu'à former l'âme et l'esprit, et à les rendre adaptables à toute nouveauté. On se délivrera ainsi du cauchemar du « bachotage » et du danger d'une orientation trop précoce. (*Applaudissements sur les mêmes bancs.*)

Semblable effort n'appartient pas à la seule éducation nationale il est vrai, car c'est le pays tout entier qui doit s'y associer.

Au terme de ces propos, nous avons le devoir de nous poser une question fondamentale, qui domine toutes les autres : qu'avons-nous à offrir aux jeunes générations ? Quelles perspectives, quelles lèches exaltantes leur sont proposées ?

Nous leur offrons de travailler pour une société de consommation, dans un hexagone étroit, et d'accumuler des armements dont l'utilisation, en définitive, signifierait la disparition de tous. Curieux programme !

En France comme ailleurs, à l'Est comme à l'Ouest, les jeunes reprochent aux dirigeants de parler de l'avenir en termes du passé. La jeunesse sent intuitivement que sont mal posés les problèmes de son destin, ceux qu'elle aura à résoudre et elle ne veut pas périr dans d'affreuses convulsions.

Est-ce trop demander à tous les chefs d'Etat et à tous les responsables de gouvernements d'évoquer ensemble les grands problèmes de l'humanité ? La France, qui a toujours rayonné davantage par son prestige intellectuel que par le fracas de ses

armes, aurait pu jouer et pourrait peut-être encore jouer un grand rôle.

Les grands problèmes de demain ne sont pas des problèmes militaires. Plus que jamais me paraît vrai ce que j'ai eu l'honneur d'affirmer du haut de la tribune de la Sorbonne, en 1962, lorsque j'étais ministre de l'éducation nationale, en présence de M. Georges Pompidou : « La véritable force de frappe c'est l'éducation nationale ». (*Applaudissements sur les bancs du groupe Progrès et démocratie moderne et sur plusieurs bancs de la fédération de la gauche démocrate et socialiste.*)

M. le président. La parole est à M. Estier, auteur de la quatrième question. (*Applaudissements sur les bancs de la fédération de la gauche démocrate et socialiste.*)

M. Claude Estier. Monsieur le ministre de l'éducation nationale, en vous regardant lundi soir à la télévision, je me disais que vous étiez en train de vivre l'un des plus désagréables moments de votre carrière.

Vous avez l'habitude de la télévision; vous y faites preuve généralement d'une grande aisance; mais lundi soir, avouez-le, le cœur n'y était pas.

Comment auriez-vous pu être à l'aise en parlant de libéralisme et de dialogue, à la minute même où les grenades lacrymogènes de la police éclataient sur le boulevard Saint-Germain? Comment auriez-vous pu être convaincant en dénonçant une « poignée de trublions » alors que les étudiants, depuis le matin, étaient plus de 10.000 face aux charges des C. R. S. ?

En vous écoutant et en vous regardant, je cherchais l'ancien normalien qui se targuait naguère d'être un apôtre du libéralisme. Le hasard a fait que me tombe entre les mains un ouvrage que vous connaissez bien et que vous m'aviez fait l'honneur, il y a quelques années, de me dédicacer. Dans ce recueil de textes, j'ai trouvé ce qui est peut-être une explication dans ces vers que les normaliens du Second Empire avaient composé à l'intention d'un ancien de leur école, qui s'était, lui aussi, quelque peu éloigné de ses origines :

- « Hélas, on change sur la terre trop souvent de religion.
- « Jadis, j'eus celle de Voltaire et de la Révolution.
- « Que mon âme était aveuglée, je le reconnais à présent.
- « La seule qui soit révélée est celle du Gouvernement. »

(*Applaudissements et rires sur les bancs de la fédération de la gauche démocrate et socialiste et sur divers bancs.*)

Je ne suis pas certain pourtant que les événements des derniers jours contribuent à servir votre avenir au sein de ce Gouvernement. Soyez sûr que je ne dis pas cela pour le plaisir de la polémique. Le sujet est grave et nous l'abordons aujourd'hui avec gravité, mais il est des traces qui ne s'effacent pas facilement.

Vous vous êtes félicité, et nous avec vous, que ce mois de mai 1968 voie Paris accueillir les premiers pourparlers d'où pourrait sortir la paix au Vietnam. Vous n'empêchez pas, hélas ! que ce mois de mai, qui marque aussi le dixième anniversaire de l'installation de votre régime, demeure également celui où, pour la première fois dans l'histoire de l'Université, la Sorbonne a été fermée. (*Applaudissements sur les bancs de la fédération de la gauche démocrate et socialiste.*)

Comment a-t-on pu en arriver là? Comme l'a rappelé M. Sudreau, chronologiquement tout a commencé à Nanterre, et je ne crois pas que ce soit par hasard.

Parmi les réalisations universitaires dont vous vous flattez et dont vous avez lundi soir résumé le bilan, vous avez coutume de présenter la faculté de Nanterre comme l'un des plus beaux fleurons. Mais, monsieur le ministre, êtes-vous souvent allé à Nanterre? Savez-vous vraiment comment on y vit, comment on y travaille ?

Vous parlez d'établissement pilote, alors que Nanterre est le symbole même des profondes contradictions qui secouent l'université française.

Construction moderne au milieu d'un bidonville, à mi-chemin, comme l'écrivait hier un journaliste du *Monde* dans une enquête que je vous conseille de méditer, entre la banlieue de Zola et le Paris du *xx^e* siècle, la faculté de Nanterre est déjà, par l'environnement, un défi à la jeunesse qu'elle est censée accueillir.

Elle l'est aussi par les conditions de travail offertes — si l'on peut dire — aux étudiants: amphithéâtres déjà trop exigus, travaux pratiques surchargés, absence totale de contacts entre les étudiants et les professeurs qui viennent faire leurs cours

et s'en vont, bibliothèque inaccessible, résidence sans le moindre équipement culturel, transports inadapés à l'afflux nouveau des usagers.

Elle est encore un défi par la sélection hypocrite qui s'opère non pas à l'entrée, non pas par une orientation rationnelle, mais par le moyen d'examens démesurés qui rejettent à la fin de la première année jusqu'à 80 p. 100 — c'est arrivé l'an dernier, par exemple, pour les linguistes — des étudiants qui ne savent plus alors vers quoi se diriger.

Pas seule mais plus que d'autres, peut-être en raison du nombre d'étudiants en sciences humaines qui s'y trouvent rassemblés, la faculté de Nanterre est aussi un défi pour ceux mêmes qui achèvent leurs études, mais à qui l'économie française n'est pas en état d'assurer les débouchés que leur diplôme semble leur promettre.

Telle est, très rapidement résumée, la situation. A quoi s'ajoute le fait que l'on refuse aux étudiants toute réelle participation à la gestion de la faculté et à l'organisation de l'enseignement. Car vous parlez volontiers de dialogue, mais vous oubliez de préciser que les commissions paritaires créées après la grève de la fin de l'an dernier, à laquelle ont participé 10.000 étudiants, n'ont abouti qu'à des résultats dérisoires, donnant le sentiment qu'il n'y avait pas grand-chose à espérer du dialogue tel que vous le concevez.

Faut-il s'étonner alors qu'une révolte ait éclaté? C'est, affirmez-vous, le fait d'une infime minorité. Mais est-ce vraiment un argument et toutes les révoltes ne sont-elles pas, au départ, le fait d'une minorité?

On peut avoir telle ou telle opinion sur le comportement et sur les thèses de tel ou tel groupe et je dirai à M. Fanton, qui ironisait tout à l'heure sur le nom du « Mouvement du 22 mars », que tous les groupes ne peuvent s'appeler « Mouvement du 13 mai ». (*Applaudissements sur les bancs de la fédération de la gauche démocrate et socialiste et du groupe communiste.*)

Mais ouvrir un débat sur ce point nous amènerait à traiter du problème fondamental de l'inadaptation aux structures actuelles de notre société d'une jeunesse qui n'est pas seulement la jeunesse étudiante mais qui est aussi et de plus en plus, à Paris comme en province — et on le voit en ce moment même en Bretagne — la jeunesse ouvrière et paysanne à qui l'on refuse l'emploi auquel elle aspire. (*Applaudissements sur les bancs de la fédération de la gauche démocrate et socialiste.*)

Nous sommes à votre disposition pour ce débat mais ce n'est pas tout à fait celui d'aujourd'hui.

Si la minorité dont vous parlez a trouvé, de vendredi après-midi à hier soir, une foule sans cesse croissante pour la suivre — 60.000 étudiants ont défilé hier à Paris et dans quelques autres villes et la grève ne cesse de s'étendre — c'est bien que le malaise existe, qu'il est ressenti, même confusément, par des dizaines de milliers d'étudiants qui ne sont pas des agitateurs, mais qui se sentent directement concernés.

Il est vrai que vous-même et votre collègue M. Fouchet, tout en ayant changé de ministère, continue à s'occuper curieusement de l'éducation nationale. (*Applaudissements sur les bancs de la fédération de la gauche démocrate et socialiste et du groupe communiste.*) avez beaucoup fait pour aider à leur prise de conscience.

Il était déjà grave que l'on ait décidé, le jeudi 2 mai, de suspendre les cours et les travaux pratiques de la faculté de Nanterre. Il est presque incroyable que l'on ait pris la décision, le vendredi 3, à dix-sept heures, de faire entrer en force la police à la Sorbonne. Tous les témoignages sont formels: le meeting qui rassemblait à ce moment, dans la cour, quelques centaines d'étudiants encadrés par leur propre service d'ordre, se déroulait calmement. Il était presque terminé, lorsque, à la demande expresse du recteur, une colonne de policiers qui se tenaient depuis longtemps prêts à l'appel, casqués, munis de boucliers et de matraques, ont fait irruption, déclenchant ainsi eux-mêmes l'engrenage de la violence, en embarquant indistinctement dans une fourgonnette amenée jusque dans la cour ceux qui leur tombaient sous la main.

Je dis que tous les témoignages sont formels. J'en ai recueilli personnellement plusieurs mais en voici deux qui font autorité.

C'est M. Girod de l'Ain qui écrivait hier dans *Le Monde* :

« Une telle vague de colère ne se serait pas produite si les autorités avaient fait preuve de plus de sang-froid vendredi dernier. Pour justifier les décisions prises et, comme il l'a déclaré, « ouvrir le recteur », le ministre a présenté une image singulièrement déformée des événements récents. Pour expliquer ce qu'il continue d'appeler la suspension des cours à la Sorbonne — alors que la faculté est fermée — il a indiqué

que le sang y avait coulé auparavant. A notre connaissance, rien de semblable ne s'était produit. D'autre part, tous les témoins de la manifestation de vendredi dans la cour de la Sorbonne sont unanimes. Elle s'était déroulée sans incidents. »

C'est M. Raymond Aron qui, après avoir recueilli de nombreuses informations auprès des professeurs et des étudiants, porte un témoignage dans le même sens reproduit ce matin par *Le Figaro*, pourtant peu suspect de sympathie pour l'action des étudiants.

Et la police ne s'est pas contentée de cette irruption insolite dans la cour de la Sorbonne. Elle s'est déchaînée ensuite dans tout le Quartier latin avec une violence que l'on n'avait pas connue depuis longtemps. Vous me direz que ceux qui conduisaient la manifestation ne se comportaient pas non plus comme des enfants de cœur, mais cela ne saurait en quoi que ce soit excuser les actes inadmissibles auxquels se sont livrés les policiers.

Là encore, les témoignages abondent et, puisqu'on a cité des textes, vous me permettrez d'en citer à mon tour un ou deux d'une nature un peu différente. Voici le témoignage de M. René Schérer, professeur de lettres supérieures au lycée Louis-le-Grand :

« Ce que j'ai vu après dix-neuf heures alors que, habitant rue Monsieur-le-Prince, je retournais chez moi par le boulevard Saint-Michel, c'est la violence inouïe avec laquelle les policiers munis de boucliers, de matraques, lançant devant eux des grenades lacrymogènes, ont repoussé les étudiants provoqués par l'arrestation de leurs camarades et qui réclamaient leur libération. Refoulé avec un groupe vers le métro Luxembourg, j'ai vu plusieurs personnes sortant du métro ou y entrant, qui, de toute évidence, n'étaient pas des manifestants, frappées au visage et même deux employés, au moins, de la R. A. T. P. matraqués de la même façon à la porte de la gare du Luxembourg.

« Sur la place Paul-Claudel, des consommateurs étaient très pacifiquement attablés à la terrasse d'un café. De propos délibéré, sans aucune provocation, et d'après ce que j'ai cru comprendre à ce moment, par ordre, quelques policiers se sont acharnés sur eux, faisant voler les verres et les tables, matraquant au hasard « dans le tas ».

Et *Le Monde* de cet après-midi reproduit le témoignage d'un médecin dont je vous épargnerai la citation, mais que je vous conseille de lire car il fait également état de faits particulièrement troublants. Ce journal ajoute :

« De nombreux autres témoignages nous sont parvenus sur les brutalités du service d'ordre, commises à froid sur de simples passants ou badauds qui ne manifestaient pas. »

Vous avez voulu d'abord jouer d'une minorité contre la masse. Vous avez cru qu'en cette période de l'année, à quelques semaines des examens, les étudiants ne bougeraient pas. Vous vous êtes lourdement trompé. Vous avez voulu aggraver les divisions du mouvement étudiant. Vous avez recréé une solidarité qui vous contraint aujourd'hui à reculer.

Je ne suis pas sûr qu'en haut lieu on apprécie de se trouver dans une telle situation et le communiqué du conseil des ministres de ce matin n'est pas fait pour nous rassurer sur les intentions du Gouvernement. Mais il est clair que ce recul s'impose, sous peine de nouveaux affrontements dans les heures qui viennent, affrontements dont vous porteriez alors l'entière responsabilité. (*Applaudissements sur les bancs de la fédération de la gauche démocrate et socialiste et du groupe communiste.*)

L'objectif, nous l'avons dit depuis longtemps, est d'ouvrir enfin le dialogue, un vrai dialogue, sur les problèmes que posent la croissance de l'Université et sa nécessaire mutation, la participation effective des étudiants à sa vie et à son organisation à tous les niveaux, l'élaboration démocratique, c'est-à-dire avec la participation de tous les intéressés, d'une réforme devant être appliquée progressivement en raison même de l'ampleur des changements de structures nécessaires, le rejet de toute méthode autoritaire ou hypocrite de sélection, la mise en œuvre d'une orientation efficace et d'une information précise sur les débouchés correspondant aux différents diplômes. Toutes choses qui, parallèlement aux problèmes de la création de nouveaux locaux et à la formation de nouveaux maîtres, supposent que soit affectée à l'éducation nationale une part sensiblement plus importante du revenu national.

Notons d'ailleurs que la descente des étudiants dans la rue n'a pas seulement permis ce débat, ce dont déjà nous devons leur savoir gré ; elle a permis d'apprendre, alors que les représentants syndicaux, depuis plus d'un an, ne parvenaient pas à obtenir la moindre assurance, que le Premier ministre venait de donner son accord à la construction accélérée des quatre

ensembles universitaires prévus autour de Paris à Saclay, Verrières, Créteil et Villeteuse et à la création pour la prochaine rentrée de nouveaux locaux universitaires et de sections technologiques.

Je tiens en outre qu'au conseil des ministres de ce matin le chef de l'Etat aurait insisté sur la nécessité d'une planification de l'enseignement, ce qui en somme revient à reconnaître qu'au cours des dernières années la politique de l'éducation nationale a été conduite de façon incohérente.

Mais, pour que s'ouvre sur le fond ce dialogue constructif que nous souhaitons, il faut d'abord en créer le climat, ce qui suppose, eu égard aux événements de ces derniers jours, certains gestes qu'il appartient au Gouvernement d'accomplir le plus rapidement possible : la libération de tous les étudiants arrêtés (*Applaudissements sur les bancs de la fédération de la gauche démocrate et socialiste et du groupe communiste*) l'amnistie pour les infractions pénales commises à l'occasion des événements des derniers jours — et nous avons déposé une proposition de loi dans ce sens — le retrait de la police de tous les locaux universitaires et la réouverture immédiate des facultés fermées, afin que se déroulent normalement les derniers cours de l'année et les prochains examens. (*Applaudissements sur les bancs de la fédération de la gauche démocrate et socialiste et du groupe communiste.*)

A ce sujet, monsieur le ministre, je tiens à vous poser une question précise à laquelle, vu l'urgence, je vous demande de répondre le plus vite possible : une phrase un peu ambiguë de la déclaration que vous avez faite ce matin à l'issue du conseil des ministres signifie-t-elle que le Gouvernement est prêt à retirer dès ce soir les forces de police du périmètre du Quartier latin ?

Quant à la démission du recteur, demandée par certaines organisations d'étudiants et d'enseignants, nous n'y verrions, quant à nous, aucun inconvénient, si ce n'est peut-être qu'il paierait alors pour ceux qui ont pris les responsabilités les plus élevées. (*Protestations sur certains bancs de l'union des démocrates pour la V^e République. — Applaudissements sur les bancs de la fédération de la gauche démocrate et socialiste et du groupe communiste.*)

Monsieur le ministre, dans votre allocution de lundi soir vous avez eu, je le reconnais, la loyauté de couvrir ce qui a été fait avec votre accord. Ayez alors le courage, en faisant tout de suite les gestes qui s'imposent, de reconnaître votre erreur. (*Applaudissements sur les bancs de la fédération de la gauche démocrate et socialiste et du groupe communiste.*)

M. le président. La parole est à M. Baillet, auteur de la cinquième question. (*Applaudissements sur les bancs du groupe communiste et de la fédération de la gauche démocrate et socialiste.*)

M. Louis Baillet. Mesdames, messieurs, depuis vendredi dernier, le Quartier latin est le lieu de manifestations estudiantines importantes contre lesquelles s'est déchaînée la répression policière. (*Protestations sur plusieurs bancs de l'union des démocrates pour la V^e République. — Applaudissements sur les bancs du groupe communiste et de la fédération de la gauche démocrate et socialiste.*)

M. Jacques-Philippe Vendroux. C'est incroyable !

M. Louis Baillet. La décision de fermer la faculté des lettres de Nanterre, puis celle de fermer la Sorbonne, y compris le centre Censier, ne pouvaient pas manquer de créer chez les étudiants et leurs professeurs une profonde indignation, d'autant qu'au moment même où la dernière décision était prise, la cour de la Sorbonne était envahie par des forces de police, au mépris le plus total des franchises universitaires. (*Applaudissements sur les bancs du groupe communiste et de la fédération de la gauche démocrate et socialiste.*)

Ces fermetures sont intervenues à quelques semaines et même quelques jours des examens. Il est évident que, pour des dizaines de milliers d'étudiantes et d'étudiants, déjà fortement préoccupés par leur avenir, les décisions du Gouvernement ont été un motif légitime de colère.

Au lieu de chercher une solution au problème, le Gouvernement a assumé la grave responsabilité de réprimer brutalement, sauvagement même, comme l'ont écrit plusieurs journalistes, les manifestations des étudiants. Plusieurs condamnations, y compris à des peines de prisons fermes, ont été prononcées contre les manifestants.

A l'heure actuelle, nous ignorons comment se dérouleront la fin de l'après-midi et la soirée. Voilà où conduit l'escalade

au Quartier latin, escalade dont le Gouvernement porte l'entière responsabilité. (Applaudissements sur les bancs du groupe communiste et de la fédération de la gauche démocrate et socialiste.)

Dès vendredi dernier, en fin de soirée, le groupe communiste m'a chargé de poser cette question orale afin d'aborder les problèmes au fond. Car aujourd'hui la crise de l'Université française éclate au grand jour. De nombreuses manifestations, des grèves d'étudiants et de professeurs ont lieu dans toutes les villes universitaires. C'est bien la preuve, comme le déclarait la nuit dernière du haut de cette tribune, dans le débat sur la recherche scientifique, notre ami M. Pierre Cot, qu'« il y a quelque chose de pourri dans le royaume de M. Peyrefitte. »

Depuis dix années, le pouvoir gaulliste maintient et aggrave un système d'enseignement inadapté à notre époque, à la fois dans ses méthodes et dans son fonctionnement. Lundi soir à la télévision, vous avez souligné, monsieur le ministre, en présentant ce fait comme une prouesse, qu'on comptait 10 p. 100 de fils d'ouvriers parmi les étudiants. Mais les conditions matérielles qui leur sont faites les contraignent fréquemment à ne pas terminer leurs études. D'après les statistiques officielles, trois jeunes sur quatre sont obligés de s'arrêter en cours d'études, ce qui montre que, outre les fils d'ouvriers, ce sont les enfants des familles les plus modestes qui éprouvent les plus grandes difficultés du fait même que, pour la plupart, ils doivent travailler pour couvrir les frais de leurs études.

A maintes reprises, le groupe communiste a attiré l'attention du Gouvernement sur la gravité de cette situation. Ce fut le cas notamment au cours du débat de mai 1967 sur l'enseignement et, lors de la discussion du projet de budget pour 1968, des propositions concrètes furent faites pour remédier aux insuffisances constatées. Mais, monsieur le ministre, vous êtes resté sourd à nos appels, de même qu'aux suggestions et propositions des étudiants et des professeurs.

Vous parlez aujourd'hui d'engager le dialogue parce que le scandale éclate brutalement. Mais, au fond, vous comptez bien poursuivre votre politique conforme aux orientations du V^e Plan qui constitue la charte du pouvoir gaulliste.

En refusant de doter la France d'un système d'éducation moderne et démocratique, système d'éducation qui permettrait aux étudiants et aux professeurs de travailler dans des conditions normales, le Gouvernement a favorisé l'aggravation d'une situation que nous dénonçons une fois encore.

La volonté du Gouvernement est d'adapter l'Université aux exigences et aux besoins des monopoles capitalistes et non de la réformer démocratiquement. Vous insistez, monsieur le ministre, sur les nécessaires adaptations au monde moderne de notre enseignement qui doit se rénover pour tenir compte des progrès de la science et de la technique.

Nous sommes d'accord. Non seulement l'enseignement, mais l'ensemble de notre économie et de notre société doivent se transformer. Ce n'est pas nous, communistes, qui lutons pour l'instauration du socialisme, qui dirons le contraire !

Mais les transformations que vous proposez vont à l'encontre des intérêts immédiats et futurs des étudiants et, en définitive, de l'intérêt national. L'adaptation technocratique que vous envisagez ne permettra d'offrir aucun débouché supplémentaire aux étudiants ingénieurs, aux étudiants sociologues, aux étudiants enseignants, inquiets de leur avenir quand ils constatent le sous-emploi qui frappe leurs aînés.

Dans de telles conditions, le mécontentement des étudiants est compréhensible ; il est légitime.

La situation que vous avez créée a favorisé les agissements aventuristes de groupes irresponsables dont les conceptions n'ouvrent aucune perspective aux étudiants.

Mais, malgré cela, la responsabilité du pouvoir apparaît de plus en plus clairement à la masse des étudiants et à la population. C'est donc au pouvoir de prendre les mesures nécessaires pour rendre une vie normale à l'Université.

Quelles peuvent être ces mesures indispensables ? Dans l'immédiat, nous demandons l'arrêt de toute répression policière et le retrait des forces de police hors du quartier latin. Nous demandons la libération des emprisonnés. De plus, notre groupe a déposé hier une proposition de loi dont il réclame la discussion d'urgence afin d'accorder l'amnistie à tous ceux qui ont été condamnés samedi et dimanche dernier. (Applaudissements sur les bancs du groupe communiste et de la fédération de la gauche démocrate et socialiste.)

Nous trouvant en pleine période d'examens, nous réclamons la réouverture immédiate des facultés, leur fonctionnement normal et le déroulement, dans de bonnes conditions, des

examens pour lesquels il conviendra de tenir compte des difficultés éprouvées par les étudiants dans leur préparation du fait des événements.

Mais pour mettre l'Université française en mesure de répondre aux besoins les plus pressants, notre groupe a proposé à maintes reprises la réalisation d'un plan d'urgence. Nous vous l'avons exposé, dernièrement encore, lors de la discussion budgétaire. Ce plan d'urgence comprend la construction de nouvelles facultés dans la région parisienne, et notamment à Villetaneuse, à Créteil et à Verrières. On nous annonce qu'elles vont se faire, mais annoncer leur construction ne suffit pas, il faut les réaliser rapidement.

Nous proposons la construction de centres hospitaliers universitaires. Beaucoup de projets existent, mais ils traînent en longueur. Nous proposons également que de nombreux instituts universitaires de technologie soient construits et correspondent aux nécessités de notre économie en offrant des débouchés à des dizaines de milliers de jeunes gens et de jeunes filles. Nous réclamons la création de postes budgétaires — nous l'avons dit — et la nomination d'enseignants et de personnels administratifs.

Compte tenu des difficultés matérielles rencontrées par un nombre sans cesse croissant d'étudiants, dont près de la moitié — je le disais tout à l'heure — est contrainte de travailler pour poursuivre ses études, il convient d'attribuer une allocation d'études et de développer les œuvres sociales et culturelles cogérées par les étudiants.

Enfin il importe de créer dans les écoles et dans les facultés les conditions véritables de cette vie démocratique que réclament les étudiants et qui doivent les aider à se préparer à leur rôle de citoyen.

Il est certain que l'application de ces mesures que nous préconisons, qui sont cohérentes et qui forment un tout, se heurteront et se heurteront à l'opposition des monopoles et du pouvoir qui défend si bien leurs intérêts. Si l'action des étudiants et des enseignants est indispensable pour faire triompher leurs revendications, elle ne pourra aboutir qu'avec le soutien de la classe ouvrière et de notre peuple.

De nombreux syndicats C. G. T. ont joint leur condamnation de la répression policière et leur solidarité aux étudiants à celles exprimées par les syndicats d'enseignants et de chercheurs. Il est vrai que les problèmes de la réforme démocratique de l'enseignement ne peuvent être isolés de ceux de la planification démocratique, de ceux des réformes de structure nécessaires à notre pays, de ceux du progrès, progrès social et progrès culturel.

Et au moment où nous débattons de la situation dans l'Université, des centaines de milliers d'ouvriers, de paysans et d'étudiants font la grève et manifestent dans les neuf départements de la Bretagne et des pays de la Loire. C'est la preuve que c'est toute une politique, celle du pouvoir gaulliste, qui est ainsi remise en cause dans notre pays. (Applaudissements sur les bancs du groupe communiste et de la fédération de la gauche démocrate et socialiste.)

Les étudiants ont donc des intérêts communs avec l'ensemble des travailleurs manuels et intellectuels de France. Les monopoles capitalistes en ont pleinement conscience. C'est pourquoi tous les moyens leur sont bons pour tenter de les dresser les uns contre les autres.

Il y va donc des intérêts des étudiants, comme de ceux des ouvriers et de la nation tout entière, qu'ensemble ils luttent pour une démocratie nouvelle qui assurera des transformations profondes, notamment celle de l'Université et de l'enseignement. (Applaudissements sur les bancs du groupe communiste et de la fédération de la gauche démocrate et socialiste.)

M. le président. La parole est à M. Flornoy, auteur de la sixième question. (Applaudissements sur les bancs de l'Union des démocrates pour la V^e République et des républicains indépendants.)

M. Bertrand Flornoy. Monsieur le président, messieurs les ministres, mes chers collègues, en quittant l'Assemblée hier soir, je suis passé boulevard Raspail et rue de Rennes, et j'ai vu le visage de ceux — étudiants ou prétendus tels — qui se préparaient, de toute évidence, à l'attaque du service d'ordre. (Protestations sur les bancs de la fédération de la gauche démocrate et socialiste et du groupe communiste.)

M. André Labarrère. J'y étais. C'est faux, absolument faux !

M. le président. Monsieur Labarrère, je vous en prie !

M. Michel Dreyfus-Schmidt. J'y étais aussi !

M. le président. Monsieur Dreyfus-Schmidt, veuillez ne pas vous distinguer de cette manière. Ce n'est pas le moment.

M. Bertrand Flornoy. Nous n'y étions probablement pas à la même heure.

Il est certain, monsieur le ministre, que la question orale que je vous ai posée ne concerne pas ces provocateurs dont beaucoup, qui veulent aujourd'hui, comme ils le disent, « se taper un flic »... (*Exclamations sur les bancs de la fédération de la gauche démocrate et socialiste.*), seront trop heureux de compter sur la police pour protéger plus tard peut-être leurs privilèges d'hommes d'affaires, de technocrates ou, qui sait, de professeurs. (*Applaudissements sur les bancs de l'union des démocrates pour la V^e République et des républicains indépendants.*)

Ce ne sont donc pas la fureur ou les illusions de quelques centaines d'individus qui se prennent pour Che Guevara qui nous préoccupent. Ce qui nous préoccupe, c'est le droit aux études et aux examens de 600.000 jeunes Français. (*Applaudissements sur les bancs de l'union des démocrates pour la V^e République.*)

Ce qui nous préoccupe, c'est le fonctionnement normal d'une Université que la démocratisation de l'enseignement rend, chaque année, plus accessible aux écoliers français. Ce qui nous préoccupe enfin, c'est que notre pays — je dis bien notre pays et pas seulement les pouvoirs publics — prenne conscience d'un devoir national, celui d'intégrer pleinement les jeunes à notre société.

M. Robert Morlevat. Vous y avez mis le temps !

M. Bertrand Flornoy. Or il est évident que cet objectif, fondamental à mon sens, est menacé par l'explosion d'une violence qui a été voulue, préparée, organisée par certains et qui, maintenant, est exploitée par d'autres, à l'intérieur et à l'extérieur de l'Université, pour des raisons non pas seulement de solidarité, mais aussi, parfois, pour des raisons partisans, politiques et électorales.

Explosion de violence, exploitation de la violence. Oui, mais aussi exploitation des incertitudes et des inquiétudes que peuvent ressentir normalement des jeunes placés dans un monde universitaire en complète transformation.

Nous n'oublions pas que depuis dix ans une œuvre considérable d'adaptation, une œuvre par certains côtés révolutionnaire... (*Rires sur les bancs de la fédération de la gauche démocrate et socialiste et du groupe communiste.*), une œuvre par certains côtés révolutionnaire, je le répète, s'efforce de lutter contre l'inertie, le conservatisme et le règne des privilégiés que représentait l'Université en 1958. (*Protestations sur les mêmes bancs.* — *Applaudissements sur les bancs de l'union des démocrates pour la V^e République et des républicains indépendants.*)

Nous connaissons quelques-unes des raisons de l'inquiétude de certains étudiants — elles ont été évoquées à cette tribune — en particulier de ceux de ces étudiants qui ont choisi des disciplines littéraires.

Mais vouloir les présenter comme les raisons essentielles des récentes et actuelles manifestations est une simple spéculation intellectuelle.

Ce qui est vrai, et ce qui est peut-être plus grave encore, c'est que les étudiants, et d'une façon générale tous les jeunes qui s'apprent à entrer dans la vie active, n'ont pas toujours, disons même qu'ils ont rarement la conviction d'être associés à une grande œuvre nationale.

M. Pierre Gaudin. A qui la faute ?

M. Bertrand Flornoy. Ils ignorent ou sous-estiment l'effort financier qui est accompli par l'Etat et la charge que cet effort représente pour la génération qui les précède.

M. Michel Dreyfus-Schmidt. Pour la force de frappe !

M. Bertrand Flornoy. L'université conserve encore, comme si c'était là une forme de distinction, le goût d'un certain isolement, d'un quant-à-soi, comme si les facultés, comme si la Sorbonne ou la rue d'Ulm ne devaient pas être le lieu et l'espérance de tous les jeunes Français, le lieu et l'espérance de toute la nation.

M. André Labarrère. Alors, n'y envoyez pas les C. R. S. !

M. le président. Je vous en prie, monsieur Labarrère ! Vous n'avez pas la parole. Je vous le rappelle une fois pour toutes.

M. Bertrand Flornoy. A ce mythe détestable que les manifestants de ces jours-ci et leurs cautions universitaires vont peut-être inconsciemment aider à détruire, s'ajoutent, chacun le sait, des conditions de vie et de logement dues aujourd'hui à l'existence de nombreuses cités universitaires.

Faut-il enfin évoquer la contradiction permanente entre le matérialisme de la civilisation des adultes et les aspirations des jeunes ?

Aujourd'hui n'est pas le lieu de l'analyse, mais nous pouvons constater que c'est cette conviction de l'isolement que savent exploiter les promoteurs de la violence et essentiellement ceux qui sont à l'origine des désordres, je veux dire les groupes pseudo-révolutionnaires de Nanterre.

J'ai ici le texte d'un « dossier d'information » diffusé à Nanterre en février dernier. Je vous dirai quels en sont les signataires, mais je vous en cite à présent quelques extraits.

D'abord, les motifs de l'action :

« La lutte dans les cités universitaires de France devient maintenant dénonciation totale et radicale de ce que devient l'Université dans son ensemble vis-à-vis du système social et économique qui la produit et de l'Etat qui la défend. »

Plus loin : « L'objet de cette lutte à long terme doit être la paralysie de l'usine universitaire ».

L'« usine universitaire » ! On appréciera et mieux encore à la lecture du texte suivant :

« Accepter le bon fonctionnement de l'Université, c'est accepter la survie d'un système répressif à la mesure des besoins actuels de la classe dominante. L'Université devient donc le lieu de production des petits et moyens cadres comme chose en soi, cadres dont la claire fonction en tant qu'orientateurs scolaires, psycho-sociologues, idéologues, etc., est d'assurer l'exercice d'une répression systématique au titre de flics et de curés qu'ils sont », ces deux derniers mots étant écrits en lettres majuscules. (*Souffles.*)

Telle est la dialectique de Nanterre ! Je voudrais seulement ajouter, si M. le ministre de l'éducation le permet, que M. Grappin n'a pas lieu d'être fier du français que parlent et écrivent ses étudiants en lettres.

Et maintenant, mesdames, messieurs, la méthode : « Nous savons que toute contestation totale et cohérente ne peut se réaliser que par la violence ». On cite entre parenthèses les exemples suivants : la Commune de 1871, octobre 1917, Espagne 1936, blousons noirs, Noirs américains, etc. (*Interruptions sur les bancs de la fédération de la gauche démocrate et socialiste.*)

M. Pierre-Charles Krieg. Ils ont oublié Budapest.

M. Bertrand Flornoy. « Toute rupture partielle si elle doit prendre un prolongement réel dans la destruction de l'Université actuelle doit passer... » — écoutez-moi bien — « ... par la désertion des cours dans des sections comme les lettres, les sciences et les beaux-arts où la nullité de l'enseignement est telle que nous devons déjà envisager concrètement un renversement critique.

« Créer la possibilité de facultés libres suppose donc parallèlement le développement d'une stratégie révolutionnaire totale. »

Pour ne pas abuser de la patience de l'Assemblée, je lirai le dernier paragraphe que voici : « Nous devons dès maintenant organiser la lutte par les contacts avec les foyers des jeunes travailleurs, les centres d'apprentissage et même et surtout avec les jeunes chômeurs, et ceux qui sont désignés par le terme de délinquants. Notre intention générale de paralysie de l'Université dans le fonctionnement général de l'économie et de l'Etat est impensable sans un développement parallèle des possibilités de radicalisation révolutionnaire dans la classe ouvrière et à l'intérieur du milieu paysan. » Ce tract est signé de l'U. N. E. F.

Mesdames, messieurs, je dois ajouter que le principal animateur de ceux que l'on a appelés les « enragés de Nanterre » a distribué un tract, s'il ne l'a pas rédigé, sur la fabrication de cocktails Molotov.

Il a bien voulu confier à la presse, qui a déjà reproduit ses affirmations, et aux micros de plusieurs postes — car, aujourd'hui, qui ne fait une conférence de presse ? — qu'il s'agissait d'un canular.

Ce canular nous rappelle, malheureusement, une époque où les cocktails Molotov étaient utilisés par l'O. A. S. Si donc

M. Cohn-Bendit voulait expérimenter ses méthodes hitlériennes, nous ne serions pas opposés à ce qu'il le fasse dans son pays d'origine où des organisations utiliseraient certainement ses talents! (*Applaudissements sur les bancs de l'Union des démocrates pour la V^e République.* — *Nombreuses interruptions sur les bancs de la fédération de la gauche démocrate et socialiste et du groupe communiste.*)

M. Michel Dreyfus-Schmidt. Il appartient à l'office franco-allemand de la jeunesse.

M. Bertrand Flornoy. En tout cas, M. Cohn-Bendit ne fait pas honneur à cet office franco-allemand. (*Interruptions sur les bancs de la fédération de la gauche démocrate et socialiste.*)

M. le président. M. Flornoy a seul la parole.

M. Bernard Flornoy. Admettons — il faut le reconnaître — que ce stade est dépassé.

Il est vrai que dans la rue d'abord, dans les colonnes des journaux ensuite — et dans les journaux les plus sérieux — nous trouvons des motions, des protestations, des appels à une liberté que rien, en fait, ne menace aujourd'hui sinon l'annonce de manifestations de rues et de grèves.

On voudrait substituer à des revendications légitimes d'étudiants un climat insurrectionnel qu'on ne s'y prendrait pas autrement, oubliant que le devoir absolu des pouvoirs publics est de prendre les mesures nécessaires pour assurer à tous la liberté de se présenter aux examens et aux concours qui sanctionnent une année ou plusieurs années de travail.

On dirait vraiment qu'une partie de l'Université est aujourd'hui obnubilée par des problèmes qui l'empêchent de prendre conscience de l'ampleur de sa vocation. Et pourtant, ceux qui recherchent ou ceux qui approuvent une épreuve de force doivent savoir que ce n'est pas un ministère ou un gouvernement qui en pâtirait mais bien les intérêts essentiels des étudiants et des jeunes Français dont ils ont la charge.

Ce ne serait donc pas sans surprise que nous noterions la caution apportée aux manifestants par certains enseignants si nous ne savions que ceux-là même n'ont jamais réussi à prévoir ou à faire aboutir une réforme universitaire qui leur convienne.

Mais ce qu'il importe de retenir à cette heure, ce n'est pas seulement, à mon sens, le problème d'une réforme de l'enseignement supérieur qui imposera certainement d'autres débats, c'est de connaître l'action que vous allez engager, monsieur le ministre, pour sauver les étudiants et les jeunes de la mauvaise aventure où l'on veut les entraîner.

Vous n'oubliez certainement pas que l'immense majorité des étudiants sera sensible à la justice (*Interruptions sur les bancs de la fédération de la gauche démocrate et socialiste et du groupe communiste*), à la justice je dis bien, de quelque façon qu'elle s'applique. (*Exclamations sur les mêmes bancs.*)

Mais la justice est honorable, de quelque façon qu'elle s'applique!

M. André Labarrère. Même à coups de matraque.

M. Bertrand Flornoy. Mais s'il convient de ne pas céder aux agitateurs, je suis sûr qu'une fois revenu le calme et l'arrogance des meneurs apaisée, il faudra rétablir un dialogue qui s'est interrompu depuis longtemps...

Un député de la fédération de la gauche démocrate et socialiste.
Il n'y en a jamais eu!

M. Bertrand Flornoy. Je reprends ce mot de « dialogue » puisqu'il est dans tous les journaux et sur toutes les lèvres et qu'il est en effet la chance.

Certes cette interruption n'est pas le fait du ministre de l'éducation nationale. Membre du conseil d'administration du centre national des œuvres universitaires et scolaires, je sais que depuis 1966 l'U. N. E. F. n'y participe plus pour des raisons de représentativité des autres mouvements d'étudiants.

Je pourrais parler en présence d'un des membres de ce centre national des œuvres universitaires inscrit au parti socialiste, mais je ne le vois pas sur ces bancs. Il aurait pu confirmer mon propos.

M. Claude Delorme. Je suis là.

M. Bertrand Flornoy. J'en suis ravi.

L'U. N. E. F. est loin de rassembler la majorité du monde étudiant et ce n'est pas d'avoir organisé le défilé d'hier soir à travers Paris, avec chant de l'*Internationale* devant le tombeau du Soldat inconnu qui nous convaincra des qualités de bon administrateur de l'U. N. E. F. (*Protestations sur les bancs de la fédération de la gauche démocrate et socialiste.*)

Toutefois, monsieur le ministre, le centre national des œuvres universitaires et scolaires ou tout autre organisme qui serait créé, puisque le mandat des administrateurs est venu à expiration le 5 mai dernier, pourrait servir de lieu de rencontre, de lieu de discussion et pas seulement sur des problèmes de gestion et d'aide sociale, entre l'administration et les étudiants.

Il ne s'agit là, bien sûr, que d'une suggestion. Ce qui compte, c'est la volonté d'aboutir dans l'œuvre nationale que vous entreprenez et nous sommes tous convaincus que vous mènerez cette entreprise, comme vous l'avez dit ce matin en sortant du conseil des ministres, avec énergie et persévérance. Et vous pouvez compter sur notre accord, notre soutien amical et permanent. (*Applaudissements sur les bancs de l'Union des démocrates pour la V^e République et des républicains indépendants.*)

M. le président. La parole est à M. Pisani, auteur de la septième et dernière question. (*Applaudissements sur les bancs de l'Union des démocrates pour la V^e République et des républicains indépendants.*)

M. Edgard Pisani. Mesdames, messieurs, il m'est arrivé de monter à cette tribune, à un autre titre, dans des circonstances difficiles. Pourtant, je n'ai peut-être jamais eu l'occasion d'y aborder un problème aussi fondamental que celui qu'il nous est donné d'évoquer aujourd'hui.

M. Christian Fouchet, ministre de l'intérieur. Voulez-vous me permettre de vous interrompre, monsieur le député?

M. Edgard Pisani. Volontiers, monsieur le ministre.

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'intérieur, avec l'autorisation de l'orateur.

M. le ministre de l'intérieur. Monsieur le député, je vous remercie de la grande courtoisie avec laquelle vous m'autorisez à vous interrompre. Que l'Assemblée se rassure, je serai bref : je ne parlerai que deux minutes.

A vrai dire, c'est plutôt M. Estier ou M. Baillet que j'aurais dû interrompre. Car certains des propos qui ont été aujourd'hui tenus à cette tribune sont des contrevérités. Le devoir du ministre de l'intérieur est de le dire ici avec force.

Certains membres de l'opposition ont été ministres de l'intérieur. D'autres membres de cette Assemblée le seront peut-être un jour. Je suis certain qu'en faisant abstraction des passions et des servitudes politiques, ces députés, quand ils rentrent en eux-mêmes, savent bien les uns et les autres qu'ils auraient fait ou qu'ils feront ce que j'ai fait moi-même.

En effet, il s'agit, en dehors de toute espèce de politique, simplement du maintien de l'ordre auquel — j'en suis convaincu et vous aussi, mesdames, messieurs — la nation dans son immense majorité est profondément attachée.

Je vais vous dire en deux minutes ce qui s'est passé depuis vendredi, en ce qui me concerne.

Vendredi, M. le recteur de l'université de Paris adresse une réquisition écrite au commissaire de police du quartier de la Sorbonne. Le devoir de tout commissaire de police saisi d'une réquisition écrite du recteur, comme d'une réquisition du président de n'importe quelle assemblée politique où qu'elle siège, publique ou privée, est de répondre à la réquisition pour rétablir l'ordre quand il est troublé, ce qu'il était effectivement d'ailleurs, dans la cour de la Sorbonne, mais cela est du ressort de mon collègue et ami M. Peyrefitte.

Dans la cour de la Sorbonne, aucun incident ne s'est encore produit, mais de nombreux étudiants de tendances opposées y stationnent et l'on peut craindre leur affrontement. Certains sont « interpellés », suivant l'expression consacrée, par la police et comme il est impossible, à l'intérieur de la Sorbonne, de relever leur identité, on les emmène au commissariat de police, quitte à les relâcher immédiatement après — ce qui a été le cas, notamment, pour M. Cohn-Bendit.

Cela entraîne dans le Quartier latin une flambée de fureur et de violence. D'ailleurs, si surprenant que cela puisse paraître à certains je crois — je n'en suis pas sûr — que l'affrontement brutal de vendredi n'était attendu ni par les étudiants, ni par la police.

Je crois qu'il s'est produit un phénomène assez normal. Beaucoup d'entre nous ont été étudiants, notamment à la Sorbonne, et ils ont alors participé à des manifestations d'étudiants. J'ai participé moi-même à des manifestations d'étudiants très dures et je comprends très bien que la solidarité qui unit les jeunes ait brusquement fait oublier certaines préventions politiques.

Mais je constate que l'affrontement est brutal. Et je vous demande, mesdames, messieurs, de croire que mes propos correspondent à la photographie exacte de ce qui s'est passé — d'ailleurs, si je ne disais pas la vérité, il serait trop facile de me le démontrer tout à l'heure.

Le résultat est le suivant dans la soirée :

Le service d'ordre compte soixante blessés, dont vingt sont forcés de cesser leur activité et quatre sont hospitalisés. L'un d'eux, frappé à la tête par un pavé, reste dans le coma, paralysé pendant trois jours. Il n'est pas mort.

Du côté des manifestants, à la connaissance du préfet de police qui a fait faire une enquête dans tous les hôpitaux de Paris, comme il est d'usage en pareil cas, un seul blessé s'est fait soigner. Je parle de la journée de vendredi. J'évoquerai dans un instant celle de lundi. Après avoir reçu des soins, ce manifestant est d'ailleurs reparti.

Les journaux écrivent qu'il y a plusieurs dizaines de blessés, certes légers, chez les manifestants. Ils les supposent et ils ont certainement raison, mais pratiquement aucun blessé, sauf un, ne s'est fait connaître.

Après ce choc brutal, le recteur de l'académie de Paris décide de fermer la Sorbonne. Il a deux raisons de la décider. La première est que se déroulaient avant-hier à la Sorbonne les concours d'agrégation. La deuxième est que se réunissait dans la matinée la commission d'instruction chargée de préparer le rapport à communiquer au conseil de l'Université appelé à se prononcer sur le cas de plusieurs étudiants de Nanterre. Il faut donc que la Sorbonne soit calme, que le concours de l'agrégation ne soit pas compromis et que la commission puisse se réunir en toute sérénité.

Pendant la manifestation décidée par les associations d'étudiants, la brutalité règne de neuf heures du matin jusqu'à une heure du matin, le lendemain. Certes on a déjà vu à Paris des manifestations très violentes, mais il est rare qu'elles aient duré aussi longtemps. Le bilan des blessés est lourd de part et d'autre. Le journaux l'ont dressé avec une relative exagération et une relative erreur.

A quelques dizaines près, les chiffres sont les suivants : environ 400 blessés du côté des manifestants, et de 300 à 350 du côté du service d'ordre. Si vous voulez bien admettre, mesdames, messieurs, le chiffre réel de cinq à six mille manifestants, ce qui est facile, croyez-moi, à prouver — et je ne prends pas les chiffres donnés par les associations d'étudiants et par les journaux qui parlent parfois de 15.000 manifestants, car mon raisonnement serait encore plus fort — alors que le service d'ordre comptait au maximum 2.000 à 2.500 hommes, à peu près le même nombre de blessés de part et d'autre prouve que le service d'ordre en a eu relativement deux fois plus que les étudiants (*Exclamations sur les bancs des groupes communiste et de la fédération de la gauche démocrate et socialiste.*)

Mme Claire Vergnaud. Ils n'avaient qu'à ne pas taper si fort !

M. le ministre de l'intérieur. Je ne comprends pas, madame, que vous puissiez contester ce simple calcul car point n'est besoin d'être étudiant à Nanterre pour être capable de le faire. (*Applaudissements sur les bancs de l'Union des démocrates pour la V^e République. — Protestations sur les bancs des groupes communiste et de la fédération de la gauche démocrate et socialiste.*)

J'ajoute que la manifestation d'hier qui s'est déroulée dans des conditions différentes au départ a supposé de la part de la police une grande maîtrise de soi. Dans le feu d'une bagarre violente comment chacun peut-il mesurer toujours exactement ses gestes ? On ne le fait même pas sur un terrain de rugby. Comment pourrait-on le faire au cœur d'une émeute ? (*Exclamations sur les bancs du groupe communiste.*)

M. Laurent Bilbeau. L'argument est piteux !

M. le ministre de l'intérieur. Il est tout à fait possible que, parfois, les bagarres aient été fortes, mais je vous demande, mesdames et messieurs les députés, d'admettre avec moi — certes on ne peut le faire quand, politiquement, on veut utiliser les événements contre le Gouvernement (*Protestations sur les*

mêmes bancs) — que la police, si elle l'avait voulu, aurait pu agir beaucoup plus brutalement. (*Exclamations sur les bancs des groupes communiste et de la fédération de la gauche démocrate et socialiste.*)

M. Roger Roucaute. Il aurait fallu tuer des manifestants !

M. le ministre de l'intérieur. Elle a réagi dans certains cas parce qu'elle avait affaire à des hommes qui n'hésitaient pas à employer contre elle une arme redoutable.

En effet, un pavé lancé en direction du service d'ordre qui reste sur place sans charger, suffit à tuer un homme, s'il le touche à la tempe au lieu de le frapper au corps.

M. Roger Roucaute. Et les coups de matraque des policiers ?

M. le ministre de l'intérieur. Je vous demande donc de bien vous remémorer comment les choses se sont passées avant de vous lancer dans des interventions qui ne sont pas raisonnables. (*Exclamations sur les bancs du groupe communiste.*)

M. Roger Roucaute. Arrêtez donc plutôt la répression !

M. le ministre de l'intérieur. Hier, enfin, le préfet de police — et, à cet égard, je ne pense pas qu'on puisse m'interrompre, car l'unanimité s'est faite sur ce point, sauf le grand article de *Isvestia* condamnant avec force les gauchistes qui déchainent le désordre à Paris ; mais les *Isvestia* ne m'intéressent pas quand il s'agit de l'ordre à Paris... (*Protestations sur les mêmes bancs.*)

Un député communiste. Pourquoi en parler alors ?

M. le ministre de l'intérieur. Hier donc, le préfet de police, soucieux d'éviter un affrontement avec les étudiants — bien qu'il ait interdit très légitimement le Quartier latin, après les bagarres très sérieuses dont il a été le siège et quel est le préfet de police et quel est le ministre de l'intérieur, vraiment, qui ne le feraient pas ? — accepte, le lendemain même de ces bagarres, que le cortège se déplace dans les rues de Paris et, je le précise, il l'accepte jusqu'à l'extrême limite du possible. Mais je n'insiste pas.

Certes, et je demande à tous ceux qui ont une part de responsabilité, soit par leur parole, soit par leur plume, soit par leurs fonctions de bien réfléchir à ce que je dis, l'U. N. E. F. dont les membres ne désirent pas le drame, j'en suis persuadé — Pourquoi le désireraient-ils ? Ils seraient fous — a essayé jusqu'à la fin d'empêcher les étudiants, qu'elle a bien contrôlés au départ, d'en arriver au heurt avec la police.

Elle y est arrivée, en effet, tant qu'il s'est agi de cette longue promenade dans les rues de Paris. Mais quand M. Sauvageot, ainsi qu'un professeur du S. N. E. S. U. P., ont demandé par tous les moyens à leurs adhérents de se disperser, certains ont obéi, heureusement, mais 3.000 ou 4.000 au moins — ce qui n'est pas négligeable — n'ont pas suivi ce mot d'ordre.

Alors, délibérément, la bagarre a repris, voulue par des éléments irresponsables, publiquement désavoués par l'U. N. E. F. qui a fait savoir, dans le feu de l'action, qu'elle se désolidarisait de ceux qui se battaient. Comme toujours dans de tels cas ceux qui avaient pris l'initiative puis la direction des manifestations, voulaient y mettre un terme. Mais l'occasion était trop belle pour ces 3.000 ou 4.000 irresponsables désireux de poursuivre l'action alors que l'immense masse des étudiants ne le souhaitait pas.

Alors un nouvel affrontement, un affrontement lamentable, profondément regrettable s'est produit. Il n'y a pas un parlementaire, quel que soit le parti politique auquel il appartient et quelle que soit sa position à l'égard du Gouvernement, qui désire vraiment que le pouvoir passe à la rue, car nous assistons alors au désordre et à l'anarchie, qui sont le contraire du pouvoir.

Je suis tenté de dire — et pourquoi pas ? — que sous la V^e République comme sous la I^{re}, la II^e, la III^e et la IV^e, le devoir élémentaire du ministre de l'intérieur est de faire respecter l'ordre républicain. (*Applaudissements sur les bancs de l'Union des démocrates pour la V^e République et des républicains indépendants. — Exclamations sur les bancs du groupe communiste.*)

Je vous remercie, monsieur Pisani, de m'avoir permis de vous interrompre et vous prie de m'en excuser.

M. Edgar Pisani. Monsieur le président, M. le ministre m'avait demandé de lui concéder deux minutes. Je m'engage à votre égard à ne pas mesurer mon temps en minutes de cette sorte. (*Sourires.*)

Revenant à mon propos du début je dirai que mon intention n'est point du tout, à cette tribune, de mettre en cause les acteurs du drame, les étudiants et les gardiens de l'ordre. Les étudiants parce que, à quelques exceptions près, ils étaient mus par l'angoisse et par un sentiment de solidarité; les gardiens de la paix, parce qu'ils remplissaient une fonction qu'ils n'avaient pas le loisir de ne pas remplir. (*Applaudissements sur plusieurs bancs de l'union des démocrates pour la V^e République, des républicains indépendants et du groupe Progrès et démocratie moderne.*)

J'ai été, au cours de ma carrière, responsable de l'ordre public. J'en connais toute la rigueur et parfois toutes les tristesses. Ce n'est point parce que je n'appartiens pas aujourd'hui au Gouvernement que je puis me permettre — et nul ne peut se le permettre — de mettre en cause certaines fatalités dans la violence que tous ceux qui ont eu des responsabilités connaissent bien. (*Applaudissements sur les mêmes bancs.*)

Je ne veux pas non plus poser le problème en termes d'opposition et de majorité parce que, en définitive, je sens que nous sommes terriblement solidaires les uns des autres. Ce qui est en cause, en effet, c'est peut-être le visage que notre société — opposition et majorité comprises — donne à la jeunesse de ce pays. (*Applaudissements sur les bancs du groupe Progrès et démocratie moderne.*)

Ce qui me paraît le plus grave, c'est que nul encore ne se soit posé la question de savoir si les accusés de ce jour ne sont pas tout à la fois les professeurs, les parents et les politiques, parce que les professeurs, les parents et les hommes politiques ont été incapables de transmettre à la jeunesse une vision susceptible de la satisfaire. (*Applaudissements sur les bancs du groupe Progrès et démocratie moderne et sur quelques bancs des républicains indépendants.*)

Je condamne la violence de toutes mes forces, car j'en connais l'enchaînement; mais je voudrais, derrière cette violence essayer de comprendre quels sont les mobiles, quels sont les problèmes, quelles sont les angoisses. Je voudrais que chacun s'interroge sur la similitude qui existe entre les attitudes des étudiants à travers le monde. Ni le système socialiste, ni les Etats capitalistes les plus évolués, ni les Etats capitalistes en cours d'évolution n'ont été épargnés par le mouvement. Tout se passe comme si la jeunesse de tous les pays, en particulier la jeunesse étudiante, qui a des moyens d'apprendre que l'ensemble de la jeunesse, hélas, n'a pas, tout se passe comme si cette jeunesse, dis-je, récusait en bloc tout ce que nous tentons de lui transmettre, en considérant comme artificiel le débat qui se déroule à travers le monde entre socialisme et capitalisme, entre régime communiste et régime libéral. Tout se passe enfin comme si cette jeunesse — osons le dire, mesdames, messieurs — semblait considérer que nous sommes, au fond, des complices devant elle, jouant chacun notre rôle dans une comédie humaine à laquelle elle n'entend rien et ne veut rien entendre.

Ne croyez pas que j'aie le goût, par delà cette Assemblée, de plaire à tel ou tel. J'ai au contraire — vous me connaissez pour le savoir — l'habitude « d'agresser », de dire les choses les plus désagréables. Mais, honnêtement, quand je me trouve devant mon fils ou devant ses camarades, il me faut ou me faire parfois ou mentir parce que je ne trouve pas toujours de réponse aux questions qu'ils me posent.

Quelle différence entre la situation qui est présentement la nôtre et celle de nos parents qui, s'appuyant sur une belle et bonne certitude, avaient le sentiment qu'ils devaient nous transmettre leur héritage, avec l'espoir que nous n'y changerions rien, que non seulement nous l'accepterions, mais que nous le considérerions comme un don des dieux! Quelle différence entre nos parents et nous! Car, au fond, mesdames, messieurs, à moins que je ne me trompe, nous doutons de nous-mêmes, nous doutons de cette civilisation admirable que nous sommes en train de construire. (*Mouvements divers.*)

Nous transmettons à nos enfants un monde sans image familière, un monde sans garanties; nous transmettons à nos enfants un monde sans signification, et nous voudrions que nos enfants nous approuvent! Nous voudrions qu'ils trouvent cela parfait.

Quant à moi, je ne peux pas imaginer que les choses se passent aussi aisément. Au cours de ce débat, on a souvent dit que seule une « poignée d'agités » était responsable des manifestations qui ont eu lieu.

Me tournant vers vous, monsieur le ministre de l'éducation nationale, je voudrais vous mettre en garde contre la tentation que vous pourriez avoir de vous fonder sur l'existence de ce petit

nombre d'agités pour ne vous adresser qu'à eux et pour ne pas prendre en considération le problème des autres. Entre ces agités et la masse de ceux qui manifestent, il y a une identité d'angoisse, une réelle solidarité. Votre tâche est de faire en sorte que la masse — l'essentiel de notre jeunesse — ne se sente pas nécessairement solidaire du petit nombre de ceux que vous stigmatisez ou que vous stigmatiserez tout à l'heure.

Au risque de paraître très en dehors du sujet, je voudrais poursuivre mon analyse et dire que, dans ce débat, l'homme politique a une responsabilité qu'il n'a jamais eue.

Jadis, l'Université était en quelque sorte notre mauvaise conscience. Je veux dire que, génération après génération, elle posait à notre démocratie les questions que dictait le progrès. Il se trouve que, par un blocage assez difficilement explicable, depuis quelques années, ici comme ailleurs, l'Université n'est plus la mauvaise conscience des sociétés — je parle du corps professoral — mais qu'elle est frappée des mêmes scléroses, des mêmes difficultés, des mêmes hésitations que l'ensemble du corps social. L'homme politique se trouve alors placé devant son intégrale responsabilité.

Le temps n'est plus où l'individu se tournait vers la collectivité seulement pour obtenir d'elle quelques garanties. Aujourd'hui, l'individu se tourne vers la collectivité pour qu'elle définisse pour lui les signes symboliques, la signification globale de la civilisation. Et puisque l'Université ne crée pas les images que nous attendons d'elle, il faut bien que nous acceptions d'être les responsables de cette définition.

En fait, le rôle de l'homme politique a beaucoup évolué au cours des années récentes et aucun de nous n'est capable d'accomplir la totalité de sa mission s'il ne sait pas à la fois défendre l'homme contre les empiètements d'une société technologique, faire accepter par l'homme certaines servitudes du progrès, mais aussi communiquer à l'homme une certaine vision de la société et de son évolution.

C'est désormais notre rôle et je voudrais, m'adressant à vous tous, mesdames et messieurs les députés, demander à chacun d'entre vous s'il a conscience — je me pose à moi-même la question et j'y réponds négativement — de remplir ce rôle totalement.

Mais je voudrais, abandonnant ces considérations générales, entrer dans le problème plus immédiat dont nous débattons aujourd'hui, à la fois dans son aspect à court terme et dans son aspect à long terme.

Monsieur le ministre, dans quelques instants une manifestation va avoir lieu, qui peut dégénérer. Je crains qu'effectivement elle ne dégénère et cette image m'obsède depuis tout à l'heure.

Me tournant vers vous, je vous demande si, après tout, vous n'êtes pas sensible — et comment pourriez-vous ne pas l'être? — à l'angoisse de cette jeunesse qui, par delà les acharnés, exprime un vrai problème, et si vous ne pouvez pas répondre de telle sorte qu'elle ait une bonne raison de revenir au cours normal des choses.

Ne vous entêtez pas de telle manière que, tout entière, progressivement, notre jeunesse se sente solidaire de ceux qui ont déclenché une manifestation sans peut-être mesurer les responsabilités qu'ils prenaient. Parce que vous êtes responsable, comprenez que, peut-être, votre rôle aujourd'hui est de prendre en considération l'attitude de jeunes gens et de jeunes filles qui croiraient déchoir, qui croiraient se nier eux-mêmes, qui croiraient abandonner toute fierté s'ils se désolidariseraient de leurs camarades sans que le Gouvernement les y ait invités par un acte positif.

Monsieur le ministre, j'ai peur que nous n'ayons, dans la soirée, à regretter de n'avoir pas su parler à la masse de notre jeunesse, peut-être indument entraînée, mais animée par de réels et très profonds sentiments. Si nous ne parvenons pas à lui dire que des solutions s'esquissent, que l'Université n'est pas faite pour être gardée mais pour être libre, que les examens ne sont pas faits pour se dérouler sous la surveillance de la police mais pour être passés librement, et si le processus de désescalade n'est pas engagé, j'ai peur que nous n'ayons beaucoup de drames à regretter.

Je voudrais maintenant aborder un problème qui n'est peut-être pas à sa place aujourd'hui, mais qui est plus important encore, celui de l'évolution même de l'Université.

Nous avons beaucoup à faire et cela met en cause l'œuvre commune qui est la vôtre, messieurs les membres du Gouvernement. La réforme que vous avez entreprise pêche sur un point

fondamental : elle apparaît aux yeux des étudiants et de leurs parents comme une abominable technologie pédagogique et non comme une nouvelle définition du rôle de l'Université.

Quand je me penche sur le détail des orientations que vous avez adoptées, j'ai tendance à les considérer comme mieux qu'acceptables. Mais lorsque je tente d'embrasser la réforme telle qu'elle se déroule sous nos yeux, j'ai tendance à n'y rien comprendre. Et encore si j'étais le seul ! Mais en définitive, ce qui est grave, c'est que votre effort m'apparaît beaucoup plus comme un ensemble de moyens techniques que comme une nouvelle philosophie de l'Université.

Monsieur le ministre, j'ai eu l'occasion de définir quelles pourraient être, à mon gré, les bases de l'Université dans un système d'éducation permanente. Je crois qu'il y a beaucoup à faire pour être certain que nous avons créé une égalité de chances, pour être certain qu'à un système de sélection et d'élimination sans espoir nous avons substitué un système d'orientation et de formation positive. Nous avons beaucoup à faire pour obtenir que les professeurs changent d'attitude à l'égard de leurs étudiants, qu'ils ne se considèrent pas comme des initiés qui détiennent un savoir, mais comme des aînés qui transmettent une méthode, un goût, une attitude. Nous avons beaucoup à faire pour que les étudiants aient le sentiment que l'Université les prépare à la vie active qui doit être la leur comme à la cité dont ils prendront un jour la responsabilité.

Nous avons beaucoup à faire, mais peut-être accepterez-vous que ma question orale sur l'éducation permanente soit bientôt inscrite à l'ordre du jour, pour que notre société, plutôt que de déléguer à une fraction d'elle-même — l'Université — la fonction d'enseigner, finisse enfin par considérer qu'elle doit être tout entière enseignante.

Monsieur le ministre, je voudrais conclure pour vous entendre. Mon propos était insolite. Il avait pour objet, non point d'accuser ceux qui, sur l'avant-scène, sont les acteurs du drame, mais de voir si le drame n'est pas parmi nous.

Quant à moi, je ne peux m'empêcher de me considérer comme responsable de cette angoisse, de cette nervosité que j'ai trouvée chez mon fils et chez ses camarades parce que, je le répète, il m'est très souvent arrivé de ne pas savoir répondre à leurs questions. *(Applaudissements sur plusieurs bancs de l'Union des démocrates pour la V^e République, des républicains indépendants et du groupe Progrès et démocratie moderne.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'éducation nationale. *(Applaudissements sur les bancs de l'Union des démocrates pour la V^e République.)*

Plusieurs députés de la fédération de la gauche démocrate et socialiste. Démission ! Démission !

M. Alain Peyrefitte, ministre de l'éducation nationale. Monsieur le président, mesdames, messieurs, si le Gouvernement a accepté que les questions des honorables parlementaires concernant l'agitation étudiante soient inscrites aussi rapidement à l'ordre du jour de l'Assemblée, c'est qu'il considère qu'une large information du Parlement et, à travers le Parlement, une large information de l'opinion publique est souhaitable pour une affaire qui s'est développée dans des conditions qui ne sont pas claires à tous, qui ont des aspects ambigus et qui paraissent même receler quelques malentendus.

Dès le début de l'année universitaire, la situation à Nanterre était apparue préoccupante dans les départements de sociologie, de psychologie et de philosophie de la faculté des lettres. Une première série de grèves et d'incidents avaient eu lieu dans le courant du mois de novembre, qui avaient pour point de départ un problème d'équivalence entraîné par le passage de l'ancienne à la nouvelle licence.

A cette occasion, le doyen de la faculté des lettres et le corps professoral de Nanterre ont réagi dans un esprit d'extrême libéralisme. Ils ont cherché par tous les moyens à établir le contact avec les étudiants. Une commission de liaison, comme on l'a appelé tout à l'heure, fut instituée au niveau de la faculté et, dans chacun des départements, une procédure identique fut mise en place. Le doyen prit même l'initiative de concéder des salles aux étudiants pour leur permettre de tenir les réunions qu'ils voulaient, fussent-elles des réunions politiques.

M. Pierre-Charles Krieg. Il a eu tort !

M. le ministre de l'éducation nationale. Cette volonté d'instaurer un dialogue permanent à tous les niveaux n'a pas été — reconnaissez-le, monsieur Estier — couronnée de succès.

M. André Fanton. C'est évident.

M. le ministre de l'éducation nationale. Progressivement, le ton est monté.

Après une série d'épisodes dont je vous ferai grâce mais parmi lesquels on peut citer diverses tentatives de prendre d'assaut le pavillon administratif et d'envahir la salle du conseil, la mise à sac de salles et d'amphithéâtres, le bris du matériel, le badigeonnage des murs par des slogans et par des insultes aux professeurs, il devint de plus en plus clair que le fonctionnement régulier de la faculté ne pouvait plus être assuré, en dépit du sérieux et du calme dont continuaient à faire preuve l'immense majorité des étudiants de lettres et la totalité — je me hâte de le dire — des étudiants en droit.

Ce désordre, c'était le résultat que recherchait l'action méthodique du groupe des « enrégés », comme ils s'appellent eux-mêmes.

L'idéologie de ce groupe qui joue le rôle central dans cette affaire est confuse : anarchisme, castrisme, maoïsme, tout s'y mêle, mais ce qui surnage, c'est le nihilisme.

Ni doctrine cohérente, ni foi ni loi, voilà ce qui caractérise ces « enrégés » essentiellement acharnés à tirer parti de toutes les circonstances pour détruire.

Beaucoup d'entre vous ont parlé de dialogue. Ces « enrégés » se refusent à ce dialogue et à toute proposition constructive. Ce sont ces étudiants, ou soi-disant tels, qui ont rendu inévitable, la semaine dernière, l'interruption de l'enseignement à la faculté des lettres de Nanterre, et non à la faculté de droit où — je tiens à le préciser — les cours continuent d'être assurés dans d'excellentes conditions.

Et voilà que ces étudiants s'installent ensuite dans la cour de la Sorbonne où ils prennent la responsabilité de créer une situation analogue à celle de Nanterre.

Quels étaient donc les agissements quotidiens de ces « enrégés » de Nanterre ? M. Fanton les a décrits tout à l'heure. Sous le nom d'« université critique », les élucubrations les plus saugrenues recevaient droit de cité, dans des amphithéâtres baptisés, pour les besoins de la cause, Fidel Castro, Che Guevara, Mao Tsé-Toung, Léon Trostky. *(Exclamations sur les bancs de l'Union des démocrates pour la V^e République.)*

M. André Fanton. Parce qu'on le leur avait conseillé.

M. le ministre de l'éducation nationale. La conséquence apparut peu à peu certaine : les enseignements, sans cesse perturbés, devenaient pratiquement impossibles ; des examens partiels furent sabotés le 1^{er} avril, ce qui semblait une farce de mauvais goût ; le calme nécessaire à l'étude et à la recherche disparaissait. On en vint au point que les professeurs devaient négocier avec les « enrégés » sur l'utilisation des salles et sur les programmes... *(Exclamations sur les bancs de l'Union des démocrates pour la V^e République.)*

M. Jean de Lipkowski. A qui la faute ?

M. Pierre-Charles Krieg. C'est scandaleux !

M. André Fanton. Voilà le résultat !

M. le ministre de l'éducation nationale. ... en attendant d'avoir à les consulter — pourquoi pas ? — sur les résultats des examens !

M. Pierre-Charles Krieg. C'est la conséquence de trop de faiblesse !

M. le ministre de l'éducation nationale. Devant ce mélange d'extravagance et d'hystérie, le doyen et le corps professoral de Nanterre ont fait preuve d'une patience, d'une sérénité...

M. Pierre-Charles Krieg. D'une faiblesse !

M. le ministre de l'éducation nationale. ... qui paraissent inépuisables.

M. Pierre-Charles Krieg. Et excessives !

M. le ministre de l'éducation nationale. Mais le moment devait venir où il fallait stopper la machine folle, ce qui fut fait par la décision de suspendre les cours.

Cette mesure, prise par le recteur, sur la demande du doyen, fut accueillie avec des nuances diverses de soulagement, sans provoquer d'opposition marquée de la part du corps professoral et des étudiants pour lesquels elle ne constitua en aucune façon une surprise.

Pourtant, la fermeture de Nanterre n'apporta point le répit qui aurait permis la reprise en main souhaitable et le rétablissement du calme si nécessaire à la veille des examens. Au contraire, l'agitation se transporta aussitôt à la Sorbonne où, d'ores et déjà, la situation était préoccupante sans être aussi détériorée.

Plusieurs fois, dans le courant du printemps, des incidents avaient éclaté qui avaient entraîné l'interruption d'enseignements et l'irruption, à l'intérieur des amphithéâtres et même dans la salle où siégeait l'assemblée de la faculté, d'étudiants et d'éléments étrangers à la faculté, provoquant deux débuts d'incendie et des actes de violence.

Mais les choses prennent un tour dramatique dans la journée du vendredi 3 mai. Des groupes que je n'appellerai point d'extrême gauche, mais d'ultra gauche, ont délégué leurs plus ardents manifestants, les principaux « ténors » des « enrages » de Nanterre que la fermeture de leur faculté des lettres rend disponibles pour aller exercer ailleurs leurs talents.

Ces extrémistes réunissent, dans la cour de la Sorbonne, à partir de quatorze heures, 300 à 400 étudiants dont une partie sont armés de gourdins, de matraques, de manches de pioches et même de pioches.

Un groupe d'étudiants d'extrême droite, appartenant au mouvement dit « Occident », est réuni rue d'Assas. Un commando avec casques, boucliers et gourdins s'en détache, se dirigeant vers la Sorbonne où il essaiera de pénétrer.

Devant cette menace, ceux des manifestants qui sont encore dans la cour et qui n'étaient pas encore armés, se précipitent dans divers locaux de la Sorbonne et se mettent à casser des tables et des chaises pour en transformer les pieds en gourdins.

Le recteur, responsable de l'ordre intérieur des enceintes universitaires, se trouve placé devant un dilemme : doit-il « laisser faire et laisser casser ? » ou doit-il empêcher que le désordre ne dégénère ?

De part et d'autre, il n'y a nul doute qu'on était armé, je ne dirai pas jusqu'aux dents, mais sûrement jusqu'aux pioches et jusqu'aux barres de fer. Naturellement, chaque groupe rejetait sur l'autre la responsabilité d'une attaque éventuelle.

Mais qui peut assurer que les armes accumulées à l'intérieur de la cour de la Sorbonne par ces groupuscules d'ultra gauche ne l'étaient que pour le cas de légitime défense ? Et comment, mesdames, messieurs les députés, ne pas ressentir une grande inquiétude devant les propos, tant de fois tenus par les étudiants du groupe « Occident », déclarant qu'ils avaient l'intention de rougir le pavé du sang de leurs adversaires ?

C'est dans cette conjoncture que le recteur a été amené à la décision de faire évacuer la cour par les agents de la paix municipaux. Je sais que cette décision a été ressentie par beaucoup comme une atteinte intolérable aux privilèges universitaires. Jamais, a-t-on dit, et en aucun cas, la police ne doit franchir le seuil d'une enceinte universitaire, et tout particulièrement de la plus glorieuse de nos institutions universitaires.

Cette façon de sentir, j'ai pu éprouver à quel point elle est répandue chez les étudiants et chez les professeurs. Elle a vraiment tous les caractères d'un tabou et vous savez tous, mesdames, messieurs, que la conscience collective frémit quand un tabou est violé. Mais je note que le tabou, en la circonstance, a été violé d'abord quand des groupes armés ont occupé la cour de la Sorbonne. Sous prétexte de ne jamais laisser entrer la force publique dans les enceintes universitaires, doit-on les livrer aux milices armées de toutes les factions ? (*Applaudissements sur les bancs de l'union des démocrates pour la V^e République et du groupe des républicains indépendants.*)

D'ailleurs, la réponse de la tradition universitaire à cette question est formelle. L'entrée de la police à la Sorbonne n'est pas, comme l'ont dit MM. Estier et Sudreau, une décision sans précédent. Elle a provoqué des réactions émotionnelles dont l'inspiration est respectable, mais dont les bases — je l'indique plus particulièrement à l'intention de M. Estier et de M. Sudreau — sont fausses. Il existe plusieurs précédents.

La police est entrée à la Sorbonne pour assurer l'ordre sous toutes les Républiques. Pour ne pas remonter au déluge, laissez-moi donner lecture d'une question écrite posée par M. Lamoureux à mon prédécesseur de l'époque, le 2 mars 1936, et publiée au *Journal officiel de la Chambre des députés du 20 mars 1936*.

« M. Lamoureux demande à M. le ministre de l'éducation nationale si la police a été quelquefois appelée à concourir au rétablissement de l'ordre à l'intérieur des établissements universitaires et, d'une façon générale, quels principes suit l'université de Paris pour recourir à la force publique. »

Voici la réponse de mon prédécesseur...

M. Guy Desson. Qui était-ce ?

M. le ministre de l'éducation nationale. Il n'est pas désigné dans l'extrait du *Journal officiel* que j'ai sous les yeux.

Mais vous devriez savoir que le nom des ministres n'est jamais mentionné dans les réponses aux questions écrites.

M. Pierre-Charles Krieg. Rassurez-vous, monsieur Desson, ce devait être un de vos amis !

M. le ministre de l'éducation nationale. Je dois dire qu'il y en a eu tellement pendant ces quelques mois que je suis incapable de répondre à une telle question.

Voici donc la réponse de mon prédécesseur :

« 1° A plusieurs reprises au cours des dernières années, et notamment en mars 1921, en mars 1925, en décembre 1931, la veille de Pâques 1933, en novembre 1933, en mai 1934 et en janvier 1936, la police a été appelée par les doyens des facultés de lettres, de sciences et de droit à rétablir l'ordre dans ces établissements ;

« 2° C'est au cours d'une séance du 25 mai 1908 que le conseil de l'université de Paris a déterminé les principes à suivre pour recourir à la force publique. M. Ernest Lavisse ayant exprimé l'avis que « MM. les doyens ne devaient se faire aucune sorte de scrupule de recourir à la force publique lorsque l'intérêt des études et le bon renom de l'université l'exigent », le conseil a adopté les règles suivantes : « En cas de désordres graves, les doyens peuvent recourir à la force publique pour rétablir et maintenir l'ordre dans les cours, vestibules, galeries. Ils doivent la requérir dans le cas où des actes délictueux seraient commis soit dans les services extérieurs, soit dans les services intérieurs ».

Est-ce que c'est clair, messieurs Sudreau, Estier et Baillot ? (*Applaudissements sur les bancs de l'union des démocrates pour la V^e République.*)

Dans les vingt années qui suivirent la réponse à cette question écrite de 1936, nombreuses furent les interventions de la police dans les facultés.

M. Claude Estier. Puis-je vous interrompre, monsieur le ministre ?

M. le ministre de l'éducation nationale. Volontiers.

M. le président. La parole est à M. Estier, avec l'autorisation de l'orateur.

M. Claude Estier. Monsieur le ministre, je ne crois pas avoir affirmé tout à l'heure que c'était la première fois que la police entra dans la Sorbonne. J'ai dit que c'était la première fois que la Sorbonne était fermée. C'est sur ce point que j'aimerais avoir votre réponse.

M. le ministre de l'éducation nationale. Je suis prêt à faire la même démonstration. La Sorbonne a été fermée à de nombreuses reprises et les cours ont été suspendus plus souvent encore.

Plusieurs députés de la fédération de la gauche démocrate et socialiste. Quand ?

M. le ministre de l'éducation nationale. Je n'ai pas sous les yeux la liste des fermetures de la Sorbonne et des suspensions de cours. Je ne puis la citer de mémoire, mais je la tiens à votre disposition si vous le désirez.

En tout cas, j'affirme avec la plus grande certitude qu'il y a eu de nombreux précédents sous toutes les Républiques. (*Applaudissements sur les bancs de l'union des démocrates pour la V^e République.*)

Passons sur ces vingt années, de 1936 à 1956, qui furent troublées.

Depuis 1956, à plusieurs reprises, des affrontements entre groupes d'extrémistes ont conduit, notamment le recteur Sarraïlh et le doyen Renouvin, deux fois dans les premiers mois de 1958, à provoquer l'intervention de la police. Des échauffourées sérieuses s'étaient alors produites à l'intérieur de la Sorbonne, ce qui n'a été nullement le cas cette fois.

Moi-même, le 21 février dernier, monsieur Fanton, j'ai usé de la même procédure. Un commando d'étudiants ayant hissé des drapeaux chinois sur la chapelle de la Sorbonne, dans la minute qui a suivi le moment où j'appris cette nouvelle, j'adressai à M. le recteur le télégramme suivant : « Vous demandez faire amener drapeaux étrangers hissés sur la Sorbonne ».

À la suite de quoi le recteur signa, quelques minutes plus tard, à dix-huit heures quarante-cinq, le mandat de réquisition suivant : « Le recteur d'académie délivre par la présente lettre réquisition aux autorités de police et aux sapeurs-pompiers de procéder, par toutes les voies d'accès appropriées, à l'enlèvement des drapeaux étrangers hissés sur les bâtiments de la Sorbonne ».

La réquisition fut suivie d'effet vers dix-neuf heures. Il y avait encore dans la cour une dizaine d'étudiants qui ont insulté les intervenants.

De toute manière un privilège, si respectable soit-il, doit-il être traité comme un impératif absolu devant lequel tous les autres doivent céder ? Supposons que le recteur ait laissé les choses aller, qu'il ait attendu, les bras croisés, le choc, qui paraissait de plus en plus inévitable entre l'ultra gauche et l'extrême droite. Il n'est pas difficile de prévoir ce qui se serait produit : des scènes de violence — il s'en était déjà produit — des affrontements sanglants auraient très vraisemblablement conclu la rencontre de ces deux bandes.

Qu'auraient dit ceux qui regrettent la décision rectorale si quelques blessés étaient restés sur le carreau dans la cour de la Sorbonne le vendredi soir ?

On entend très bien de cette tribune les tirades sur la passivité de l'administration...

M. André Fanton. Certes !

M. le ministre de l'éducation nationale. ... sur la démission des autorités qui laissent sans réagir les étudiants en venir aux mains et déshonorer ainsi les institutions universitaires.

Le recteur était parfaitement conscient des graves risques qu'impliquait sa décision. Depuis six mois, il avait sans cesse renoncé à faire appel aux forces de l'ordre.

Sans doute, monsieur Estier, est-il toujours facile, après coup, de récrire l'histoire. Mais je suis sûr que tous ceux qui connaissent la carrière scientifique, l'intégrité, la haute conscience de M. le recteur Roche ne peuvent pas douter que ce qu'il a fait, il l'a fait en pleine connaissance de cause. (*Applaudissements sur les bancs de l'union des démocrates pour la V^e République.*)

Je tiens à souligner aussi que sa décision fut prise avec le plein assentiment du doyen de la faculté de lettres de Paris, M. Durry, dont la haute conscience, la noblesse et le respect des traditions universitaires sont connus de tous.

Le recteur a donc fait appel aux agents de la paix municipaux à quinze heures, et c'est à seize heures cinquante seulement, presque deux heures après, au cours desquelles la température n'a cessé de monter à l'intérieur et à l'extérieur de la Sorbonne que le commissaire de police, ayant eu confirmation écrite de la réquisition du recteur — car il avait demandé une confirmation écrite — a fait entrer les agents de la paix pour procéder à l'évacuation de la cour. On ne peut pas dire qu'il y ait eu précipitation.

Je ne sais pas d'où vous tirez vos témoignages, monsieur Estier, mais je peux affirmer que cette évacuation s'est déroulée sans le moindre incident. Les manifestants ont obéi sans aucune difficulté à la sommation qui leur a été faite de sortir de la cour en vue des vérifications d'identité, et aucune des manifestants de la cour de la Sorbonne — je tiens à le souligner — n'a été l'objet de poursuites.

Il est vraisemblable toutefois qu'un malentendu se soit produit à ce moment précis dans l'esprit des manifestants qui étaient massés aux abords de la Sorbonne : en voyant devant la porte de la Sorbonne les cars de police dans lesquels montaient certains de leurs camarades pour vérification d'identité, il est possible qu'ils aient cru qu'on allait les inculper et que cette supposition ait déchainé leur colère.

M. le ministre de l'intérieur a décrit les événements qui se sont succédés depuis lors et les échauffourées de vendredi après-midi ; je n'y reviendrai pas, d'autant qu'ils posent essentiellement des problèmes d'ordre public qui dépassent la compétence du ministre de l'éducation nationale.

Malheureusement — il faut le dire — un phénomène de contagion passionnelle s'est rapidement produit. Des groupes d'extrême gauche, des « groupuscules pseudo-révolutionnaires », comme dit *L'Humanité*, étaient prêts à en découdre avec des groupes d'extrême droite ou avec d'autres groupes d'extrême gauche. Ils se sont tous retournés contre la force publique qui voulait les séparer. (*Rires.*)

On a assisté alors à une escalade de la violence.

Un député de la fédération de la gauche démocrate et socialiste. Vous avez réussi !

M. le ministre de l'éducation nationale. Nombre d'étudiants qui ne faisaient partie d'aucun groupe organisé se sont joints aux premiers.

Mesdames, messieurs, nous savons tous que, lorsqu'un jeune voit un autre jeune aux prises avec la police, même s'il ne sait pas de quoi il s'agit, il prend instinctivement le parti de ce jeune contre le policier.

Mais j'insiste sur le fait que des éléments étrangers, étrangers à la France ou étrangers à l'université, ont joué un rôle important dans cette escalade. Comme on l'a dit, la moitié des manifestants interpellés régulièrement au cours de toutes les manifestations n'avaient pas la qualité d'étudiant. Des professionnels du combat de rue — vous avez parfaitement raison, monsieur Flornoy — ont organisé les manifestations en forme d'émeutes. À plusieurs reprises certains organisateurs des manifestations étudiantes se sont aperçus avec stupeur — ils nous en ont fait la confidence, mais trop tard — qu'ils avaient joué le rôle d'apprentis sorciers.

De toute façon, le Gouvernement n'admet pas, et aucun gouvernement digne de ce nom ne peut admettre que des revendications, si légitimes qu'elles puissent être, prétendent s'imposer par la violence dans la rue. (*Applaudissements sur les bancs de l'union des démocrates pour la V^e République et des républicains indépendants.*)

M. Fernand Dupuy. Me permettez-vous de vous interrompre, monsieur le ministre ?

M. le ministre de l'éducation nationale. Volontiers !

M. le président. La parole est à M. Dupuy avec l'autorisation de l'orateur.

M. Fernand Dupuy. Je vous remercie, monsieur le ministre.

Je viens de recevoir une délégation de tous les professeurs de la faculté des sciences.

M. Marcel Bousseau. Communistes !

M. Fernand Dupuy. Cette délégation, qui comprenait les professeurs Kastler et Monod, prix Nobel, et était venue avec l'assentiment du doyen, M. Zamansky, m'a déclaré : « Il est dix-huit heures, dans une demi-heure nous risquons un affrontement très grave. »

Elle m'a demandé avec beaucoup d'insistance de vous soumettre une proposition, monsieur le ministre, afin qu'une réponse y étant donnée immédiatement cet affrontement puisse être évité. (*Exclamations sur les bancs de l'union des démocrates pour la V^e République et des républicains indépendants.*)

M. Jacques-Philippe Vendroux. C'est du chantage !

M. Fernand Dupuy. Ces professeurs — M. Kastler et M. Monod — sont prêts à servir d'intermédiaire entre les étudiants et le Gouvernement et ils assurent qu'ils maintiendront l'ordre dans le quartier Latin.

Il était de mon devoir de vous donner cette information. Si vous ne répondez pas à cet appel vous risquez, monsieur le ministre, de prendre la responsabilité de désordres extrêmement graves. (*Applaudissements sur les bancs du groupe communiste et de la fédération de la gauche démocrate et socialiste. — Exclamations sur les bancs de l'union des démocrates pour la V^e République.*)

M. Pierre-Charles Krieg. C'est de la provocation ! C'est scandaleux !

M. le ministre de l'éducation nationale. Monsieur Dupuy, je n'ai pas attendu que vous receviez des délégations pour en recevoir, moi aussi.

Un député de la fédération de la gauche démocrate et socialiste. Pas les mêmes.

M. le ministre de l'éducation nationale. Et puisque la violence a connu une escalade, rien n'est plus urgent que de favoriser une désescalade et de dépassionner le débat.

M. Pisani m'a lancé un appel à cet égard. D'innombrables universitaires m'ont lancé un appel dans la journée exactement dans le même sens.

M. Jacques Duhamel. Et quatre prix Nobel !

M. le ministre de l'éducation nationale. Je vais tâcher de répondre à cet appel pour ce qu'il comporte d'immédiat et je traiterai tout à l'heure de tous les aspects du problème qui sont à plus long terme.

La suspension des cours à la faculté des lettres de Nanterre et dans certaines parties de la faculté des lettres de Paris a été due à la dégradation progressive des conditions du travail universitaire. L'objectif annoncé par les autorités universitaires compétentes et par le ministère de l'éducation nationale, confirmé ce matin par le Gouvernement, a toujours été la reprise rapide des cours.

Mais il est clair que ce qu'il s'agit de reprendre ce sont des cours ; ce ne sont pas des manifestations de violence dans les amphithéâtres. Il est clair que l'on se trouverait dans une situation insoluble si l'agitation qui a amené la suspension des enseignements devait recommencer avec la reprise des cours. Par conséquent, une telle mesure ne peut pas être prise dans un climat de désordre et de violence.

D'autre part, cette mesure ne peut reposer que sur la confiance faite au corps enseignant, faite aux étudiants aussi, en ce qui concerne le maintien de l'ordre vis-à-vis d'éventuels agitateurs ou provocateurs, le maintien du calme indispensable au travail de l'université et au fonctionnement de ses institutions. Si ces conditions paraissent réunies, la reprise des cours à la faculté des lettres de Paris - Sorbonne et à la faculté des lettres de Nanterre pourrait intervenir dès que le recteur et les doyens concernés le jugeront possible, c'est-à-dire, je l'espère, que cette reprise pourrait commencer dès demain après-midi.

Je n'ai pas attendu qu'une proposition me soit faite par M. Dupuy pour lancer déjà un message dans ce sens. (*Applaudissements sur les bancs de l'Union des démocrates pour la V^e République et des républicains indépendants.*)

Parlons maintenant, si vous le voulez bien, des problèmes à plus long terme puisque, comme disait excellemment M. Guichard, l'arbre ne doit pas nous cacher la forêt.

Ces revendications d'étudiants sont-elles fondées ? Mesdames, messieurs, il est d'autant plus difficile de répondre que l'on ne sait pas, au juste, de quelles revendications il s'agit. Que cherchent les manifestants dans la mesure où ils le savent eux-mêmes et où ils ne sont pas seulement victimes de l'engrenage de la violence ?

Penchons-nous donc avec sang-froid, avec sympathie sur l'inquiétude des étudiants.

N'éludons pas le vrai problème que, par exemple, M. Pisani et M. Flornoy ont traité tout à l'heure. Nous comprenons l'anxiété des jeunes devant le monde contemporain. Les jeunes ont le droit de s'é mouvoir ; ils ont le droit de contester ; ils ont même le droit de se tromper.

Mais il est clair qu'au-delà des difficultés contingentes que rencontre l'université de Paris, au-delà des facteurs passionnels qui ont contribué à étendre démesurément l'agitation au cours des derniers jours, au-delà même du heurt constant, permanent des générations, auquel on assiste dans le monde entier, et souvent avec plus de violence encore que chez nous, un sérieux problème de fond est posé depuis quelques années déjà. Il concerne les principes mêmes sur lesquels est fondée notre université, dans son organisation comme dans son fonctionnement.

Devant des étudiants qui contestent l'enseignement reçu et qui, parfois même, refusent de recevoir cet enseignement, certains professeurs finissent par douter du sens de leur mission. Professeurs et étudiants se retrouvent d'abord dans une sorte d'angoisse — le mot de M. Pisani n'est pas trop fort — puis dans un refus qui est sans issue. Le pays, l'opinion, constatent ce malaise et ne le comprennent pas très bien.

Tels sont les ressorts profonds de la crise. Avant tout, cette crise est évidemment une crise de croissance.

Depuis dix ans, la France est, de tous les pays du monde, celui où le taux de croissance des effectifs universitaires, du nombre des enseignants, des crédits, des équipements, est de beaucoup le plus élevé.

Comment notre pays ne connaîtrait-il pas la crise de croissance que connaissent la plupart des universités étrangères ? En 1938-1939, il y avait 60.000 étudiants inscrits ; en 1955-1956, il y en avait 150.000 ; en 1962-1963, 280.000 et en 1967-1968, nous dénombrons 605.000 étudiants, dont 514.000 en facultés et 91.000 en instituts universitaires de technologie, dans les grandes écoles, dans les classes préparatoires aux grandes écoles et également aux écoles un peu moins grandes.

Les effectifs ont doublé en quinze ans, puis en huit ans, puis en cinq ans. C'est vraiment une explosion que les facultés ont supportée presque seules, puisque, entre 1938 et 1967, le nombre d'élèves se préparant à entrer dans les grandes écoles ou y étant n'a été multiplié que par deux.

On a donc étendu à une masse qui, en grande partie, cherche un métier, un enseignement de culture conçu sur le type du XIX^e siècle et destiné à une minorité.

Bien sûr les disciplines se sont, dans une certaine mesure, diversifiées, les lettres se sont ouvertes aux sciences humaines, le droit s'est ouvert aux sciences économiques, les sciences se sont ouvertes à l'informatique. Mais l'enseignement lui-même est resté de type universitaire, c'est-à-dire un enseignement de haute culture désintéressée dans un monde d'impitoyable efficacité ; un enseignement compartimenté, alors que la direction des affaires, que l'industrie nécessitent une coopération de toutes les disciplines, confondues, intégrées dans un même savoir ; un enseignement individualiste à l'époque du travail par équipe ; un enseignement magistral sur le ton du monologue, quelquefois même du monologue dogmatique, dans un monde de dialogue et de participation.

Les valeurs traditionnelles de l'université ont été un peu écrasées sous le nombre, sans répondre aux aspirations de ce nombre.

Sous réserve de trop rares exceptions, les facultés se préoccupent-elles de l'avenir prochain de leurs élèves ? Quelle est celle qui, à l'instar des grandes écoles, possède une association d'anciens élèves prête à s'occuper du destin des jeunes ? Quelle est celle qui traduit dans ses programmes, dans ses enseignements, le souci des étudiants de se préparer à la vie active, à une situation en rapport avec les grandes orientations de l'économie ?

Là est probablement — plusieurs d'entre vous l'ont dit tout à l'heure — une des causes profondes du trouble des étudiants.

La plupart des étudiants en état de contestation contestent l'Université elle-même.

Je ne parle pas seulement des anarchistes ou des révolutionnaires, lesquels remettent en cause non pas seulement l'université, mais tout société organisée, toute organisation sociale quelle qu'elle soit, je parle des autres qui sont en état de contestation. Nombre de ces étudiants remettent en cause le système universitaire, l'enseignement des facultés et leurs débouchés dans la société. Ils se demandent vers quoi les conduisent les facultés ; ils se demandent ce qu'ils feront dans l'avenir.

Est-ce un hasard, mesdames, messieurs, si les désordres sont nés et se sont développés à la faculté des lettres de Nanterre, dans les départements de psychologie et de sociologie, dont les débouchés sont pour le moins incertains ?

En vérité, ce que demandent plus ou moins confusément les étudiants, c'est qu'on élargisse la fonction sociale dans l'université.

Cette fonction sociale implique, d'une part, que l'on adapte les enseignements, leurs finalités, leurs méthodes, qu'on y introduise le sneci professionnel. Elle implique, d'autre part, qu'on établisse un minimum de cohérence et un minimum de répartition entre les divers types d'enseignement supérieur et les débouchés prévisibles.

MM. Guichard, Fanton et Sudreau ont justement insisté sur cet aspect des choses. Il n'est malheureusement pas possible de laisser s'engager à l'aveuglette 600.000 étudiants dans n'importe quel type d'études et d'assurer simultanément à chacun une certitude quant aux débouchés de son choix. Ce n'est pas possible.

Le problème qui se pose ainsi à nous, à la nation tout entière, dépasse donc très largement le cadre des simples mesures arbitraires de sélection qu'a évoquées M. Estier. Il s'agit d'introduire dans l'université un système de planification souple qui mette l'université en harmonie avec la société. Cette notion, mesdames, messieurs, soulevait encore naguère, quand nous la proclamions, des protestations indignées. Puisse la crise que nous traversons montrer à tous que cette grande tâche de la planification de l'enseignement supérieur est indispensable, inévitable et urgente.

Je me propose, lors du débat sur l'éducation nationale qui aura bientôt lieu dans cette enceinte, de vous exposer tout à fait à fond mon projet : diversification des types d'enseignement post-secondaires, création de voies de dérivation, régulation des flux. Nous ne laisserons rien dans l'ombre.

D'ores et déjà, du reste, cette œuvre a commencé. Mon prédecesseur a entamé, en 1965, la construction des instituts universitaires de technologie. Le succès de cette nouvelle formule montre assez l'intérêt que beaucoup de jeunes y attachent. Nous continuerons en créant très prochainement des types nouveaux d'enseignement et de formation. Le drame est en effet que la brutale expansion que l'on connaît dans le domaine de l'enseignement supérieur ne s'est pratiquement portée que vers la multiplication des facultés traditionnelles.

Cependant tout en rénovant, tout en diversifiant, il ne faudrait pas pour autant renier certaines valeurs, certaines formes traditionnelles même, qui devront subsister et dans lesquelles la préoccupation de recherche et d'enseignement liée à cette recherche devront pouvoir s'intégrer et être préservées. Des établissements nouveaux, assurant une liaison plus étroite avec le monde extérieur, devraient, dans un premier stade, être conçus comme des établissements pilotes, rompant avec la tradition, assurant des enseignements plus cohérents, mieux tournés vers la vie, organisés en grands départements, mettant en œuvre une pédagogie plus active et jouissant pour ce faire d'une autonomie plus large, de manière à s'adapter à tout moment aux besoins nouveaux de l'économie et de la société, aux besoins nouveaux d'un monde en transformation permanente.

C'est à cette tâche, mesdames, messieurs, que nous nous employons.

L'heure des décisions est venue. Si difficiles que puissent être ces décisions, puisqu'elles se heurtent à des habitudes et même je dirai presque à des tabous...

M. Gaston Defferre. Voulez-vous me permettre de vous interrompre, monsieur le ministre ?

M. le ministre de l'éducation nationale. Volontiers.

M. le président. La parole est à M. Defferre avec l'autorisation de l'orateur.

M. Gaston Defferre. Monsieur le ministre, je vous remercie de m'autoriser à vous interrompre.

Vous venez de dire que l'heure des décisions était venue.

J'ai tenu à écouter votre discours au cours de cette séance. Je ne me suis pas rendu immédiatement à l'appel lancé par des professeurs qui demandaient à s'entretenir avec un certain nombre de nos collègues.

Puis, ayant appris ce qui s'était passé, j'ai cru de mon devoir de quitter un instant la séance pour m'entretenir avec ces professeurs.

Monsieur le ministre, en ce moment même et de cette tribune, compte tenu du rôle que vous jouez à la tête du ministère de l'éducation nationale, vous pouvez, si vous le voulez, éviter que la manifestation qui doit se dérouler tout à l'heure ne prenne le caractère de celle d'hier. (*Exclamations sur les bancs de l'union des démocrates pour la V^e République et des républicains indépendants.* — *Applaudissements sur les bancs de la fédération de la gauche démocrate et socialiste et du groupe communiste.*)

M. André Fanton. M. Dupuy l'a déjà dit.

M. Gaston Defferre. Je m'adresse à M. le ministre de l'éducation nationale en termes parfaitement courtois et je vous prie, monsieur Fanton, de me laisser poursuivre.

Je vous demande, monsieur le ministre, deux choses.

Vous avez annoncé que les doyens seraient autorisés à rouvrir demain les facultés de Nanterre et de la Sorbonne. Je vous demande de bien vouloir dès maintenant annoncer que cette mesure envisagée pour demain prend effet immédiatement, en ce sens que les forces de police qui sont massées autour de ces facultés se retirent immédiatement. (*Murmures sur les bancs de l'union des démocrates pour la V^e République.*) Si elles doivent se retirer demain, elles peuvent se retirer dès ce soir.

L'affrontement des étudiants aux forces de police n'a pas apporté hier de résultat satisfaisant. Il faut tout faire pour éviter qu'il ne se renouvelle ce soir, et ce dans l'intérêt de notre jeunesse et de notre pays.

D'autre part, je vous demande, monsieur le ministre, de bien vouloir, du haut de cette tribune et au nom du Gouvernement, déclarer d'ores et déjà — vous le pouvez, et je suis convaincu qu'en votre âme et conscience vous en sentez la nécessité — que vous êtes partisan de l'amnistie en faveur des étudiants qui ont été condamnés. (*Applaudissements sur les bancs de la fédération de la gauche démocrate et socialiste et du groupe communiste.* — *Exclamations sur les bancs de l'union des démocrates pour la V^e République.*)

M. le ministre de l'éducation nationale. Je le répète, avant que M. Dupuy appelât mon attention sur ce point — donc avant que M. Defferre l'ait tiré à son tour dans des termes semblables — je m'étais soucié de ce problème de la désescalade et j'ai pris toutes dispositions pour que la réouverture de la Sorbonne et de la faculté de Nanterre ait lieu dès que les doyens estimeront que les conditions normales de cette réouverture sont réunies, c'est-à-dire, j'espère, demain après-midi.

Je ne peux pas vous en dire plus, si ce n'est ceci : si l'ordre est rétabli tout est possible ; si l'ordre n'est pas rétabli, rien n'est possible. (*Applaudissements sur les bancs de l'union des démocrates pour la V^e République et des républicains indépendants.* — *Exclamations sur les bancs de la fédération de la gauche démocrate et socialiste et du groupe communiste.*)

M. Guy Desson. Vous porterez des responsabilités.

M. Gaston Defferre. Si l'ordre est rétabli, dites-vous, tout est possible. Il dépend de vous, à l'heure où nous sommes — et les minutes comptent — que l'ordre soit rétabli dans les meilleures conditions.

Plusieurs députés de l'union des démocrates pour la V^e République. C'est du chantage !

M. Gaston Defferre. Je vous demande de faire une déclaration qui permette que l'ordre soit rétabli pour que tout alors devienne possible. (*Applaudissements sur les bancs de la fédération de la gauche démocrate et socialiste et du groupe communiste.*)

M. Louis Odru. Dès ce soir !

M. le ministre de l'éducation nationale. Je crois avoir fait une déclaration extrêmement claire.

M. André Fanton. Oui, et suffisante.

M. le ministre de l'éducation nationale. Constatant tout à l'heure que le temps passait et que les orateurs qui se succédaient à la tribune ne me permettraient pas d'intervenir en temps utile (*Protestations sur les bancs du groupe communiste*), j'ai moi-même rédigé, il y a un peu plus d'une heure, un texte résumant ce que je viens de dire. (*Applaudissements sur les bancs de l'union des démocrates pour la V^e République et des républicains indépendants.*)

M. Guy Desson. Lisez-le ! Cela nous intéresse.

M. le ministre de l'éducation nationale. Vous le lirez demain dans la presse.

M. Guy Desson. Merci.

M. le ministre de l'éducation nationale. Au-delà de ces problèmes du moment, qui ont leur importance mais qui ne sont pas l'essentiel, nous devons nous tourner vers les tâches d'avenir et prendre — comme M. Fanton m'y invitait mais, semble-t-il, avec le soupçon que je ne le ferais pas — de grandes décisions.

Je tiens à vous dire que le Gouvernement ne faillira pas à sa mission qui est, là comme ailleurs, de se prononcer sur les grandes options nationales.

Il le fera en aidant l'université à ouvrir les yeux sur le monde, en dénouant chacune des entraves qui ont freiné, retardé une évolution qui était pourtant confusément désirée par de nombreux professeurs et par de nombreux étudiants, et en élaborant avec cette université les structures de l'avenir.

Et, d'abord, la mission de l'université dans la nation ne peut pas être définie seulement par référence à la recherche et à l'enseignement en tant qu'objectifs abstraits.

Il n'y a plus, s'il y a jamais eu, d'autarcie des Etats ; il ne peut pas y avoir d'autarcie de l'université par rapport à la nation. (*Applaudissements sur les bancs de l'union des démocrates pour la V^e République et des républicains indépendants.*)

Que l'on ne dise pas que l'isolement de l'université préserve la culture, la science fondamentale, la liberté de la pensée et de l'expression, et que tout contact extérieur, tout échange avec une société qui attend tellement de son enseignement supérieur signifierait pour lui une subordination.

Les durs, les tristes événements que nous sommes en train de vivre font éclater la vérité aux yeux de tous. C'est dans la mesure où la croissance de l'université n'est plus suffisamment accordée aux exigences de la croissance nationale que notre enseignement connaît une crise où il risquerait de sombrer si nous n'y portions remède.

Il nous faut donner à l'université le goût et les moyens de découvrir, avec le concours des forces vives de la société, les grandes perspectives qui s'ouvrent devant notre développement national, qu'elle puisse former les cadres, les chercheurs, les enseignants, les ingénieurs, les formateurs de toute nature qu'appelle ce développement.

Où : il est frappant que l'université, depuis 1808, se soit figée dans ses cinq ordres immuables et qu'il ait fallu attendre 1965 pour voir apparaître une branche nouvelle de l'enseignement supérieur avec les instituts universitaires de technologie. Comment admettre que l'explosion, par exemple, des activités tertiaires, c'est-à-dire des services et des échanges, sur le plan national comme sur le plan international, doive s'accommoder d'un armistice bien peu satisfaisant et bien fragile entre les facultés de droit et les facultés de lettres, à l'époque où la statistique, l'information, la gestion des entreprises, les sciences de l'urbanisme, les transports, les relations publiques, toutes ces sciences nouvelles se développent à toute vitesse et exigent un effort nouveau ?

Oui ! mesdames, messieurs — ce sera ma conclusion — nous devons organiser la mutation permanente de l'université et de la société, non pas à côté des établissements universitaires, mais dans leur sein même, pour que les divers conseils universitaires, ceux qui délibèrent sur l'organisation des enseignements comme ceux qui gèrent les établissements, reflètent la nation au sein même de l'université.

Bien sûr, les difficultés, les désaccords même, apparaîtront plus fréquents et plus nombreux que dans l'isolement trompeur où s'est trouvé longtemps l'université. Mais connaître ces difficultés, débattre dans la difficulté, c'est déjà dépasser la crise, prévenir la crise, c'est déjà contribuer à l'écartier.

Le Gouvernement estime que son devoir est de prendre les initiatives propres à assurer cette coopération fructueuse entre l'université et la société, entre l'université et les forces vives du pays. Il souhaite créer au plus vite les conditions qui permettraient, par des expériences de plus en plus étendues, mises sous les yeux de tous, de faire surgir une université nouvelle.

Il souhaite faire retrouver l'espoir, donc le goût et le sens de l'effort commun, à la fois au corps enseignant, aux étudiants et à la nation dont vous êtes, mesdames, messieurs, les représentants, à la nation qui consent des sacrifices si lourds pour le développement de l'éducation nationale et de l'université françaises, et qui devra les consentir longtemps encore. (*Applaudissements sur les bancs de l'union des démocrates pour la V^e République et des républicains indépendants.*)

M. le président. La parole est à M. Delorme, premier orateur inscrit. (*Applaudissements sur les bancs de la fédération de la gauche démocrate et socialiste et du groupe communiste.*)

M. Claude Delorme. Monsieur le ministre, je me bornerai à traiter du problème posé par les rapports des étudiants avec leur ministre. J'examinerai ainsi où en est le dialogue si souvent évoqué cet après-midi et je montrerai à qui incombe la responsabilité de l'échec — je le dis nettement — de ce fameux dialogue, échec qui explique les événements ultérieurs que nous déplorons.

Monsieur le ministre, il n'est plus question à présent de considérer comme une péripétie imputable à quelques groupuscules ce mouvement quasi insurrectionnel des étudiants. Qu'ils soient ou non dans le vrai, nos jeunes amis acceptent d'exposer leur vie pour leurs idées. C'est parce qu'ils sont angoissés par leur avenir qu'ils agissent ainsi.

Les événements déplorables qui sont à l'origine de ce débat ne sont que la conséquence — et je pése mes mots, monsieur le ministre — de ce que vous n'avez pas fait.

J'ai ici tous les propos que vous avez tenus depuis des mois. Mais j'ai également toutes les questions que je vous ai posées et auxquelles vous n'avez pas répondu. Ces questions étaient pourtant fort simples. Voici, par exemple, celle que je vous adressais le 19 novembre 1967 :

« M. Delorme, devant les bruits persistants concernant la suppression du centre national des œuvres en faveur des étudiants, demande à M. le ministre de l'éducation nationale s'il peut préciser ses intentions concernant la cogestion de ces œuvres, sa conception sur la condition étudiante et notamment ses projets de création d'une instance nationale consultative qu'il a évoquée le 23 octobre dernier lors de la séance solennelle de rentrée de l'université de Bordeaux. »

J'attends encore votre réponse, monsieur le ministre.

Je pensais d'ailleurs que cette question serait jointe aux sept questions inscrites à l'ordre du jour. Vous gêne-t-elle ? Je n'en sais rien. En tout cas, j'ai eu l'honneur le 23 février dernier, en tête à tête avec vous, mais dans le cadre du conseil d'administration des œuvres universitaires, de vous poser la même question. Vous m'avez alors répondu — j'ai là le procès-verbal de cette réunion — qu'elle ne figurait pas à l'ordre du jour et que, au demeurant, elle ne concernait que les résidents en cité universitaire. Vous regrettiez de ne pouvoir me répondre mais vous me promettiez d'étudier dans les semaines à venir la condition des étudiants et tous les problèmes intéressant la cogestion des œuvres universitaires.

J'attends toujours ! (*Applaudissements sur les bancs de la fédération de la gauche démocrate et socialiste et du groupe communiste.*)

Je n'avais pas manqué d'évoquer tout un passé de cogestion mais aussi tout un passé de contacts humains avec presque tous vos prédécesseurs. Or vous avez laissé se dégrader la situation.

Vous nous avez indiqué, à l'époque, qu'un membre de votre cabinet était spécialement chargé d'une mission de contact avec de nombreuses associations d'étudiants dont vous nous proposiez la liste. Ce dialogue permanent m'a permis, disiez-vous, de recueillir quotidiennement de multiples informations et m'a apporté, pendant les mois qui viennent de s'écouler, des sujets de réflexion et de précieux éléments de décision.

Je vous pose ce soir la question : quelle décision avez-vous prise, précisément quant à vos rapports avec les étudiants ?

Le 23 octobre 1967, à Talence, vous évoquiez la création en quelque sorte d'un dialogue institutionnalisé et vous précisiez : « La participation des étudiants et des professeurs est essentielle à la définition d'une politique des campus puisqu'ils y vivent et y travaillent. Mais aussi, dans cet esprit, j'envisage, pour régler tous les problèmes intéressant les étudiants, la création d'une instance nationale consultative au sein de laquelle tous les problèmes relatifs à la condition étudiante pourraient être débattus. »

Eh bien ! monsieur le ministre, aujourd'hui vous payez votre lenteur, vous payez le fait que vous n'avez pas cru devoir suivre les conseils, les avertissements, les appels, les S. O. S. que vous ont pourtant lancés des hommes comme M. Camille Ernst, ancien secrétaire général du ministère de l'intérieur, administrateur des œuvres d'étudiants, ou comme M. Gaston Antéby, ancien président des œuvres de Paris, des hommes qui ne peuvent être suspects sur le plan politique.

Vous ne leur avez pas répondu, pas plus à eux qu'à moi-même. Aujourd'hui, vous entendez la réponse des étudiants.

Je vous ferai grâce de la réponse de l'union nationale des étudiants de France — vous la connaissez — dont vous avez diminué à longueur d'année la représentation dans toutes les organisations universitaires.

Mais je vais vous livrer la réponse, publiée ce matin même, de l'organisation que vous avez créée. Car vous avez réussi ce miracle, monsieur le ministre, de souder l'unité des étudiants. Voici ce que déclare le communiqué de la fédération nationale des étudiants de France :

« La fédération nationale des étudiants de France regrette profondément que M. le ministre de l'éducation nationale, dans sa déclaration télévisée, se soit contenté de se décerner un brevet d'autosatisfaction et de procéder à un violent réquisitoire plutôt que d'annoncer des mesures d'apaisement susceptibles de créer un nouvel état d'esprit au sein de l'université. Elle affirme que le ministère s'est toujours refusé à engager un véritable dialogue avec les représentants étudiants. La fédération nationale des étudiants de France remarque notamment qu'elle n'a jamais été consultée sur les différentes réformes entreprises — suppression du centre national des œuvres, instauration d'un examen d'entrée dans l'enseignement supérieur — réformes dont elle a pris connaissance soit par la presse, soit par des bruits de couloir. »

Prolongement de la F. N. E. F. dans les grandes écoles. Polytechnique et Centrale, la fédération nationale des associations des élèves en grandes écoles, F. N. A. G. E., déclarait hier soir qu'elle était « écoeuvée par la sauvagerie de la répression policière et qu'elle demandait aux élèves des grandes écoles de ne plus assister aux cours tant que durera l'occupation du quartier Latin par les forces de police ».

Ce ne sont plus les étudiants en Sorbonne, ce sont les étudiants des grandes écoles — ceux qui sont le plus proches de vous, monsieur le ministre — qui déclarent cela aujourd'hui. (Applaudissements sur les bancs de la fédération de la gauche démocrate et socialiste et du groupe communiste.)

Devant cette situation, devant ce véritable dialogue de sourds, nous regrettons profondément tout ce qui s'est passé. Vous avez annoncé aujourd'hui une désescalade. Peut-être l'université reprendra-t-elle demain ses cours. Vous laissez le soin à MM. les doyens d'en décider.

Permettez-moi de vous dire, en m'associant à l'appel qui vous est lancé, que ce n'est pas s'abaisser que d'informer les étudiants qu'une trêve peut s'instaurer pour vingt-quatre heures ou quarante-huit heures. En tout cas, je vous supplie du haut de cette tribune de ne pas vous montrer trop rigoriste, de ne pas vous en tenir à je ne sais quelle orthodoxie.

Je sais bien qu'à vos côtés est assis le ministre de l'intérieur, lui-même ancien ministre de l'éducation nationale. Il est chargé de l'ordre public et il a ses responsabilités. Mais lui qui a connu ces étudiants et leurs dirigeants, il doit penser que l'ordre public sera respecté à partir du moment précisément où sont pris des engagements comme ceux que nous vous demandons de prendre.

Je suis persuadé, après cette longue procession d'hier à travers Paris, qui s'est déroulée dans un ordre parfait jusqu'au moment où, bien entendu, comme toujours, certains trublions sont venus la gêner, que les dirigeants responsables de toutes les organisations d'étudiants, U. N. E. F., F. N. E. F. ou grandes écoles, pourront aussi prendre des engagements et qu'ils sauront les tenir.

Monsieur le ministre, vous avez depuis des mois, sur votre bureau, l'appel qui a été lancé au mois d'octobre dernier, il y a par conséquent plus de sept mois, par un directeur de cité universitaire auquel je veux rendre un particulier hommage, le directeur de l'énorme cité universitaire d'Antony-Sceaux. Je conclurai mon propos en citant ce qu'il vous écrivait pour fixer vos responsabilités :

« Par la faute, donc, des uns et des autres, parce que, au fond des choses, moisis l'aigre refus d'un trop grand nombre d'universitaires face au risque bien maigre d'une discussion un peu vive, l'impression domine, et rassure de part et d'autre, qu'on ne peut plus engager de dialogue... parce que l'interlocuteur n'en a nulle envie... »

« ... Crispés, vindicatifs, convaincus d'être dupes et vaincus d'avance, moisis sans noblesse ou provocants sans élégance, les étudiants ne doutent pas plus longtemps qu'on n'a jamais voulu sincèrement les prendre, eux et leurs jargons, en considération. Leur conviction s'affirme plutôt qu'on les a pris au piège, qu'on ne les y reprendra plus. Dès lors, la méfiance réoccupe toutes les tranchées de l'immobilisme et le dialogue se résume à proclamer qu'on le veut, que l'autre n'en veut pas, qu'on l'avait bien dit, et qu'on ne dira plus rien ».

Eh bien, monsieur le ministre, dites-nous aujourd'hui que vous voulez bien parler avec les enseignants ; dites-nous que vous voulez parler réellement avec les étudiants, et je suis

persuadé alors qu'un dialogue fructueux s'ouvrira entre vous et ceux qui sont dans la rue et attendent votre réponse. (Applaudissements sur les bancs de la fédération de la gauche démocrate et socialiste et du groupe communiste.)

M. le président. La parole est à M. Juquin. (Applaudissements sur les bancs du groupe communiste.)

M. Pierre Juquin. Mesdames, messieurs, arrêter d'abord la violence, cesser la répression et retirer dès ce soir la police des locaux universitaires et du Quartier latin, rouvrir les facultés fermées, libérer les emprisonnés et interrompre toute poursuite, assurer partout le déroulement des derniers cours et le passage normal des examens et des concours : telles sont les mesures préalables à toute solution, telle est la première responsabilité du Gouvernement.

Encore une fois, monsieur le ministre, répondez à l'appel des professeurs de la faculté des sciences : évitez les violences policières contre la manifestation qui vient de commencer. Il est encore temps, depuis cet hémicycle, de faire connaître une décision de « désescalade » aux dirigeants de la manifestation, aux professeurs et au doyen.

Le mal est profond. Ce qui est en cause, c'est la crise de l'éducation nationale, c'est votre régime politique, c'est le capitalisme qu'il tente de pérenniser.

Il y a quelques semaines, nous étions plusieurs milliers à manifester au Quartier latin contre votre politique. Quoi de plus conforme à l'intérêt national que les mots d'ordre scandés par les étudiants et les maîtres : « Des amphes, pas des bombes ! », « Des enseignants, pas des policiers ! ».

L'Université a besoin de moyens. Vous en donnez, monsieur Peyrefitte, il est vrai, poussé par la nécessité et les luttes ; mais vous n'en donnez pas assez. Quelques dépenses de moins en faveur des forces de police auraient suffi dès longtemps à construire la faculté de Villelancuse. Il vaudrait mieux exproprier la Foncière des Champs-Élysées du plateau de Verrières que camper dans la cour de la Sorbonne.

De toutes façons, les moyens ne suffiraient pas en eux-mêmes. On peut donner un enseignement de contenu rétrograde dans des établissements neufs. Les moyens n'auront d'efficacité que par une refonte des structures, que par une transformation du contenu et des méthodes de l'enseignement supérieur.

Vous vous flattez de votre réforme ; nous la combattons parce qu'elle est réactionnaire. Les adaptations auxquelles vous procédez, à la suite de M. Fouchet — quand on vous voit côte à côte, on ne sait plus lequel gouverne la police et lequel l'Université (Applaudissements sur les bancs du groupe communiste et de la fédération de la gauche démocrate et socialiste) — ces adaptations visent à mettre l'éducation nationale au service de la division technocratique du travail et du maintien de la hiérarchie sociale dans le capitalisme. Réformer pour conserver : voilà tout votre programme.

Les changements introduits dans toute la vie sociale par la révolution scientifique et technique, le bouleversement du cadastre de notre planète depuis 1917, le courant d'émancipation qui passe à travers les sociétés humaines, signifient pour tous les hommes, et particulièrement pour les jeunes, à la fois un appel et des interrogations. Car notre siècle est à la fois celui du passage vers une société supérieure et celui des angoisses devant le péril d'une guerre thermonucléaire ou devant l'aliénation de la personnalité dans une société où la culture serait ravalée au triple rôle d'instrument, de marchandise ou de luxe.

La violence que vous dites redouter, elle est partout dans le monde où nous vivons. La plus grande puissance actuelle déchaîne sa violence impérialiste depuis des années contre le peuple vietnamien. Votre régime lui-même est né d'un coup de force et, plus profondément, l'exploitation et la domination capitalistes qu'il incarne reposent sur une violence permanente.

Fort des changements qui se sont développés à l'échelle mondiale, conscient des possibilités actuelles et des traditions propres de notre peuple, le parti communiste français lutte pour abolir le capitalisme et édifier le socialisme par une voie originale. Il s'efforce de préparer un rassemblement de forces populaires si considérable que la grande bourgeoisie soit contrainte, quoi qu'elle en aille, de renoncer à la guerre civile.

Dès aujourd'hui, les conditions matérielles du passage de la France au socialisme existent. Nous travaillons à en préparer les conditions subjectives en luttant pour l'unité de la classe ouvrière et de toutes les forces de gauche.

De premiers changements importants pourraient s'opérer, dès avant le socialisme, dans une démocratie. Ils créeraient des institutions démocratiques, garantiraient et étendraient les libertés des citoyens : atmosphère nouvelle. Ils apporteraient des réformes de structure, notamment dans l'économie : moyens nouveaux. Ils correspondraient à une politique de progrès social et culturel : orientation nouvelle.

C'est pour cette étape démocratique que le parti communiste français soumet à toutes les forces et à tous les hommes de progrès un projet global de réforme de l'éducation nationale, qu'il a rendu public il y a plus d'un an.

Une telle réforme doterait notre pays, au prix d'un effort national, de l'un des systèmes d'enseignement les plus avancés du monde et commencerait à répondre aux préoccupations légitimes des étudiants et des enseignants.

Telle est la perspective que nous proposons, à la différence de quelques groupes, que vous craignez moins, il est vrai, que le mouvement ouvrier et démocratique, du fait même de leur absence de perspective.

À l'époque précédente, la bourgeoisie française a créé les lycées et les grandes écoles. Elle a généralisé puis complété l'enseignement primaire et organisé très partiellement la formation professionnelle. Ce système est dépassé. Le rôle de l'Université change et doit changer de plus en plus. Elle doit faire face aux besoins nouveaux et donner à la fois un enseignement de haut niveau lié à la recherche et à la technique vivantes et une formation professionnelle supérieure qui était jusqu'alors — sauf pour le corps enseignant — réservée à de grandes écoles dont l'évolution en circuit fermé n'a cessé d'accroître l'inadaptation. Cela suppose une redéfinition de ses finalités et une modification fondamentale de ses structures et de son contenu.

Quand vous vous flattez, monsieur Peyrefitte, de ce que la proportion des enfants d'ouvriers dans l'enseignement supérieur atteint tout juste 10 p. 100, quand vous prétendez fonder cette inégalité sur une pseudo-théorie réactionnaire de la « viscosité sociologique », quand vous faites campagne pour des mesures restrictives à l'entrée des facultés, vous faites toucher à des milliers d'étudiants les limites de votre régime.

Quand vous formez des physiciens pour tenter de mettre leurs connaissances au service d'une force dite de dissuasion, ou des sociologues et des psychologues pour encadrer l'opinion ou les travailleurs des entreprises, vous dévoilez à leurs yeux les finalités aliénantes du capitalisme.

Quand vous morcelez le savoir dès le premier cycle supérieur, quand vous créez des voies inégales dès l'issue du baccalauréat, quand vous enfermez de futurs techniciens dans une formation étroite ou de futurs enseignants dans un bref cycle de préparation superficielle et pratique, quand vous refusez la mise en place rapide d'un système cohérent d'authentique enseignement professionnel supérieur et livrez aux monopoles des jeunes qui ont atteint un niveau de culture sans recevoir la formation pratique apte à valoriser leurs connaissances, vous tournez le dos aux nécessités objectives du progrès.

La France manque d'enseignants, mais cette année plus de 2.000 maîtres auxiliaires des lycées, presque tous licenciés, ont été privés d'emploi dans la seule académie de Paris. La France manque d'ingénieurs, mais des cadres sont en chômage.

La France manque de scientifiques, mais le nombre des élèves de mathématiques élémentaires pour la seule académie de Paris est passé de 9.100, il y a trois ans, à 8.900, puis 8.100 dans les années suivantes, pour tomber cette année à 6.010.

Si notre pays ne change pas de cap pour la planification économique et pour l'orientation des étudiants, il produira des milliers de chômeurs diplômés, tout en manquant de milliers de cadres dans des branches décisives.

Seul le régime nouveau de démocratie qu'instaureront les forces de gauche unies pourra opérer la réforme d'ensemble nécessaire, depuis le premier degré jusqu'aux équipes de pointe. Celle-ci ne se fera pas par voie autoritaire, d'en haut, mais en consultant, écoutant et associant tous les intéressés.

Mais, sans attendre, nous proposons plusieurs mesures.

Nous demandons à l'Assemblée nationale d'adopter dans les heures qui viennent, par une procédure d'urgence, notre proposition d'amnistie.

Nous demandons que le Gouvernement s'engage à présenter, dans les prochains jours, un projet de loi portant affectation de crédits extraordinaires à la mise en route immédiate d'un

plan d'urgence pour la construction de plusieurs facultés, notamment à Villeteuse, Créteil et Verrières dans la région parisienne, à l'ouverture de milliers de places dans des instituts universitaires de technologie adaptés au monde moderne, et à la création du plan grand nombre possible de postes d'enseignants. Nous voterons les crédits nécessaires.

Nous demandons que la question de l'allocation d'études soit inscrite à l'ordre du jour de la présente session de l'Assemblée nationale.

Nous proposons que soit créée, par accord entre les parties intéressées, une structure permanente de dialogue avec les étudiants.

M. André Fanton. Un accord Juquin-Cohn-Bendit !

M. Pierre Juquin. Nous demandons que le Gouvernement attribue à l'U.N.E.F. les subventions dont il l'a privée pour contribuer à son affaiblissement. Nous proposons l'élaboration, par voie de discussion entre toutes les parties concernées, d'un règlement intérieur plus démocratique dans les lycées et dans les écoles normales d'instituteurs.

Les étudiants ne sont pas les seules victimes de cette société. Les objectifs de l'Université créatrice dans une démocratie vivante et dans le socialisme coïncident essentiellement avec les objectifs de la classe ouvrière et de tous les travailleurs manuels et intellectuels.

Vous avez beau faire, quelles que soient les réelles différences entre générations, vous ne remplacerez pas — nul ne remplacera — la lutte des classes sociales par la rivalité des classes d'âge. La jeunesse n'a, en effet, d'avenir que dans le combat émancipateur des masses populaires. Nous n'avons pas à le lui enseigner comme des parents dogmatiques, mais simplement à l'aider à trouver sa voie. (*Applaudissements sur les bancs du groupe communiste et de la fédération de la gauche démocrate et socialiste.*)

M. le président. La parole est à M. Pierre Bas. (*Applaudissements sur les bancs de l'union des démocrates pour la V^e République et des républicains indépendants.*)

M. Pierre Bas. La presse d'extrême-droite n'hésite pas à écrire que l'Université est une pépinière communiste et que tous les professeurs et tous les étudiants sont d'extrême-gauche, sauf toutefois le recteur, pauvre homme malheureux et totalement isolé.

Exagération sans doute, mais il est vrai que les communistes contrôlent les principales publications étudiantes et que leurs petites feuilles essaient de fomenter des luttes, d'organiser des réunions de masse, des grèves et des manifestations.

Il est vrai aussi que des associations d'étudiants fascistes se sont constituées et attaquent les autres, notamment en bondissant sur les tuyaux d'incendie et en arrosant les orateurs communistes lorsque ceux-ci prennent la parole dans les amphithéâtres.

Les seuls bénéficiaires réels de cette agitation et de ces incidents sont les journaux du soir qui les racontent en détail à la plus grande joie des étudiants eux-mêmes.

Vous avez tous reconnu, mesdames, messieurs, dès les premiers mots de mon propos, la description de la situation de la respectable université de Columbia, à New York, en 1935, telle que la décrit l'écrivain américain Thomas Merton dans *The seven storey mountain*, traduit en français sous le titre *La nuit privée d'étoiles*.

Je vous ai rappelé ces souvenirs d'un écrivain célèbre pour ramener à leurs justes proportions les angoisses, vraies ou fausses, de ceux qui croient ou qui disent que nous vivons des heures sans précédent et que notre civilisation, ou à tout le moins notre régime, va s'effondrer sous les coups de boutoir des enrégés.

J'ai voulu aussi tempérer la joie de ceux qui, persuadés que la France s'ennuyait, ne voient d'espérance, de distraction que dans la prise du pouvoir par la gauche, le parti communiste étant affublé de ce qualificatif aussi amusant et inexact que les leçons de géographie électorale de M. Pierre Cot. Non, messieurs, et j'en suis désolé pour vous, vous ne tenez pas votre divine surprise.

Je crois avoir bien suivi, en témoin, les événements de ces jours derniers, qui se sont déroulés dans des quartiers dont je suis l'élu au conseil de Paris comme à cette Assemblée. Et je dois dire que la première constatation à faire est que l'agitation

ne touche qu'une part du monde étudiant, malgré la cessation de certain cours, car l'université de Paris compte 160.000 étudiants, soit près du double de la population de l'une de nos circonscriptions, la population de la Corse, ou deux fois celle de la ville d'Amiens.

La manifestation la plus importante, celle d'hier, a réuni moins d'une dizaine de milliers d'étudiants. Il est tout à fait inexact de prétendre que 30.000 étudiants ont manifesté hier à Paris. Vous avez tous pu voir passer ce défilé : il comptait quelques milliers de participants, et, à mon estimation personnelle, moins de 10.000.

De ceux-ci, une part était des étudiants sérieux, désireux simplement d'affirmer une certaine solidarité avec leurs camarades sanctionnés ; une part était des badauds et des jeunes amusés par le chahut. Ce sont ces deux catégories, hélas, qui paient souvent les frais de leur spontanéité. Mais il était visible qu'une partie encore, et la plus active, la plus agitée, notamment celle qui attaquait cette nuit avec une véritable science de la guerre des rues, n'avait rien à voir avec l'Université.

Sur 434 manifestants arrêtés hier, 195 seulement étaient étudiants, dont 45 étudiants étrangers. Il faut poursuivre fermement l'action préconisée depuis des années par les élus parisiens : l'assainissement du quartier latin. (*Interruptions sur les bancs de la fédération de la gauche démocrate et socialiste.*)

En juillet 1966, avec un de mes collègues, M. François Collet, conseiller de Paris, je signalais par question écrite au préfet de police la prolifération au Quartier latin de jeunes gens, en majorité étrangers, sans aucune ressource. De ces épaves, 2.762 ont été arrêtés en cinq mois, dont 488 étrangers majeurs et 375 étrangers mineurs.

Il faut avoir ces chiffres, publiés le 18 août 1966 au *Bulletin municipal officiel* de la ville de Paris, présents à l'esprit lorsqu'on s'indigne de trouver quelques centaines de techniciens de la guerre des rues doublés de pillards se battant dans les rues de Paris.

Il y a six mois, en réponse à une nouvelle question des mêmes élus, le préfet de police faisait remarquer que les services de police étaient en présence d'un phénomène social dont les manifestations ne peuvent être réprimées en tant que telles.

« Seules des surveillances permanentes, disait-il, peuvent mettre fin aux multiples inconvénients quotidiens résultant de la présence habituelle sur la voie publique, dans un secteur déterminé, de groupes de jeunes désœuvrés. »

C'est pourquoi je m'étonne moins que d'autres des excès que nous avons constatés, car ces excès, je les vois venir, je les signale à l'autorité compétente et je demande qu'on les prévienne depuis plusieurs années. Ils sont, pour l'essentiel, le produit de cette lamentable tourbe qu'il faut éliminer de la capitale, Paris étant une capitale mondiale et non pas une poubelle.

Mais il reste, à côté de la foule des étudiants solidaires, semi-solidaires ou badauds, à côté des éléments associatifs étrangers à l'Université, le cas de certains des élèves de la faculté des lettres de Nanterre venus porter leur agitation au Quartier latin. Parmi les meneurs, combien sont de faux étudiants, ou des étudiants doublant, triplant, n'ayant aucun espoir d'aboutir jamais au terme de leurs études, incapables de passer jamais le moindre examen ? Ceux-là ne veulent des examens à aucun prix (*Protestations sur les bancs de la fédération de la gauche démocrate et socialiste.*) Ils feront tout pour en empêcher le déroulement.

Je vous le prédis et je suis persuadé de l'exactitude de mon propos. Dans une université qui comporte 160.000 étudiants dont l'écrasante majorité sont sérieux et travailleurs et ont pour premier but la réussite aux examens, quelques milliers de jeunes et de moins jeunes n'ont aucune envie de passer la moindre épreuve universitaire, ayant le juste sens de leur propre médiocrité. C'est évident et vous le savez vous-mêmes.

Aussi, monsieur le ministre, je vous demande instamment d'éliminer les centaines de faux étudiants et d'étudiants prolongés qui encombrant les cités universitaires, les restaurants et les amphithéâtres pour bénéficier d'un statut social qu'ils ne méritent pas. (*Exclamations sur les bancs de la fédération de la gauche démocrate et socialiste.*)

Que les grandes vacances soient l'occasion d'une mise à jour sévère des listes d'inscription. Certes, je vois une écrasante majorité d'étudiantes et d'étudiants sérieux et dignes de toutes les aides et de tous les encouragements, mais je pourrais citer en sens contraire des, abus très précis qui dépassent l'imagination

et qui témoignent de très graves faiblesses des fonctionnaires responsables. Une sélection s'impose, de ceux qui bénéficient de l'effort financier que consent la nation pour sa jeunesse.

En tout cas, j'espère qu'à aucun moment le Gouvernement n'acceptera de confondre dans les mesures d'indulgence les faux et les vrais étudiants, qu'il sera très compréhensif pour ces derniers mais qu'il n'accordera aucune grâce ni aucune tolérance à ceux qui abusent de l'hospitalité de la France et de la largeur d'esprit des autorités. (*Applaudissements sur les bancs de l'union des démocrates pour la V^e République.*)

Étaient-ils français, les agités qui, cette nuit à deux heures du matin, ont mis, rue Vavin, le feu à un drapeau tricolore ? Quelles sanctions seront prises à leur égard ? Et quels « services » distribuent de l'argent pour imprimer des journaux luxueux...

Plusieurs députés de la fédération de la gauche démocrate et socialiste. La Nation ! La Nation !

M. Pierre Bas. ... en offset tels « Action » que la majorité des élus de cette Assemblée ne pourraient pas se permettre d'éditer et qui ne sont d'ailleurs ni achetés ni même lus par les étudiants ? Une enquête a-t-elle été ouverte sur la provenance des fonds ?

Je crois qu'il est nécessaire de distinguer entre la masse considérable des étudiants sérieux et une petite, une mince frange d'agitateurs auxquels il ne faut céder à aucun prix, car le désordre ne peut, ne doit pas payer. Mais, en contrepartie, je ne dirai jamais assez les qualités de ces étudiants travailleurs, courageux, désireux de construire leur propre avenir et celui du pays, qui constituent la masse immense des étudiants parisiens et qui n'ont rien à voir avec ceux que nous avons vus à l'œuvre à certaines heures des jours derniers. Au fond d'elle-même, cette masse subit sans les approuver les désordres que nous connaissons.

Il y a des associations d'étudiants où l'on passe son temps, en petit comité, à scruter la pensée de Mao, à dissenter sur l'action de Castro ou de Guevara. Il y en a d'autres où l'on réfléchit sur l'avenir, où l'on s'efforce de proposer des solutions constructives aux problèmes graves auxquels le pays et les étudiants sont confrontés.

Avec ces étudiants-là, monsieur le ministre, comme avec ceux qui ne se reconnaissent dans aucune des organisations politisées de leur faculté, on ne dialoguera jamais assez.

Voilà quelques jours, avant les désordres, je recevais la visite du secrétaire général d'une grande association d'étudiants et j'appréciais le sérieux et la valeur de ses réflexions, ainsi que des études qu'il me remettait sous la forme d'un document polycopié que je vous ai transmis. Avec des organisations de ce genre, nous ne perdrons jamais notre temps, vous ne perdrez jamais le vôtre.

Ouvrez donc largement les portes de votre ministère à ces jeunes, à leurs organisations et aidez les autres à s'organiser en dehors des vieilles rubriques. Encouragez vos services et vos maîtres à multiplier les contacts. Je crois que sur ce point nous sommes tous d'accord. C'est une nécessité absolue.

Et pour ces étudiants, c'est-à-dire en fait pour les vrais étudiants, monsieur le ministre, vous n'avez pas le droit d'admettre que les examens n'aient pas lieu. Les jeunes ont un droit absolu à un aboutissement normal de leurs peines, de leurs études. Ils ont le droit de passer, dans le calme et dans l'ordre, l'examen qui, pour tous, conditionne leur avenir. Des centaines de milliers de familles en France attendent de vous que vous preniez toutes mesures pour que la sanction normale d'une année d'études soit donnée à leurs enfants.

Pour revenir aux minorités qui sévissent à la faculté des lettres de Nanterre, le professeur Capitain remarquait à juste titre il y a quelques jours que la faculté des lettres est celle où les réformes ont été introduites en dernier, et également celle où l'inquiétude de l'avenir est la plus grande.

Qu'il y ait eu des erreurs des autorités, c'est certain et M. Fanlon l'a justement souligné. Que l'on n'ait pas réagi contre l'occupation des amphithéâtres, la distribution quotidienne de tracts, les prises de parole répétées, les pressions physiques, les piquets de grève, en un mot, l'agitation incessante, c'est un fait.

Ces erreurs, à mon sens, ont entraîné la démoralisation de certains éléments valables du monde étudiant, et des mesures devraient être prises pour éviter leur répétition.

Il faut aussi déplorer l'attitude désolante de quelques universitaires qui, après avoir été des conservateurs acharnés, hostiles à toute réforme, à toute innovation, fussent-elles suggérées par les plus lucides de leurs collègues (*Protestations sur les bancs de la fédération de la gauche démocrate et socialiste*) et quelle qu'en soit l'origine, monsieur Dreyfus-Schmidt, se répandent aujourd'hui en déclarations étonnantes.

C'est un secrétaire général d'un syndicat national de l'enseignement supérieur qui écrit :

« L'Université dans son ensemble continue d'apparaître aux étudiants les plus conscients comme une institution périmée. Ceux qu'elle forme seront, pour une part importante, des chômeurs s'ils obtiennent un diplôme ou des ratés s'ils n'en obtiennent pas. L'Université reste une institution intégrée à l'ordre social établi; de surcroît, son fonctionnement a lieu dans les plus mauvaises conditions, étant donné les restrictions budgétaires prévues par la dernière loi de finances.

« Institution qui diffuse une idéologie liée à la classe dominante et dont les produits, dans leur grande majorité, s'intègrent naturellement à l'ordre bourgeois, l'Université apparaît donc dans une large mesure comme un élément de répression. Quand elle ne parvient plus à jouer ce rôle, le pouvoir lui substitue les gardes mobiles et les mousquetons. »

Voilà un fonctionnaire, monsieur le ministre, qui a l'air de croire à ce qu'il fait. Ce texte se suffit à lui-même et permet de juger l'auteur. Heureusement, il ne représente pas, loin de là, la majorité de l'Université. Nous avons, Dieu merci, nombre de bons, d'excellents professeurs soucieux de leur mission, soucieux de dialogue et qui, en tout cas, ont droit à assurer leurs cours dans le calme et avec profit pour leurs auditeurs, ce que les autorités universitaires ont été longues à comprendre.

Dans les facultés des lettres plus qu'ailleurs, les étudiants connaissent une véritable angoisse face à l'avenir. Il est essentiel, monsieur le ministre, que des mesures rapides et énergiques fassent connaître clairement les possibilités qu'ont les jeunes de trouver des situations demain dans la cité. Les perspectives que vous avez ouvertes dans votre exposé nous laissent à cet égard quelques espérances.

Mais il faut également mettre un terme à l'entrée à l'université de jeunes dont les résultats antérieurs prouvent à l'évidence que jamais ils ne seront capables de terminer leurs études. C'est pourquoi une sélection à l'entrée de l'enseignement supérieur s'impose et je prends acte de vos déclarations sur ce point.

Nous demandons enfin la multiplication des instituts universitaires de technologie dans la région parisienne. Il y a deux ans, monsieur le ministre, j'avais insisté en ce sens auprès de votre prédécesseur qui m'avait promis des créations dont vous trouverez l'énumération au *Journal officiel*. Il est indispensable que de nouveaux progrès soient enregistrés. Je connais vos difficultés — elles sont considérables — non pas tant de crédits mais de terrains et de procédure. Elles sont rudes en banlieue, plus encore à Paris. Mais c'est une raison de plus pour agir courageusement et rapidement. A ce propos, je ne manquerai pas de féliciter l'orateur communiste d'avoir lui aussi réclamé la multiplication des I. U. T. Comme je vous l'ai dit, monsieur Baillet, à l'hôtel de ville, lors du débat sur le schéma directeur, votre langage vous trahit car les I. U. T. ont été conçus, nommés et créés par la V^e République et, chaque fois que vous en réclamez d'autres, vous nous rendez hommage et je vous en remercie. (*Applaudissements sur les bancs de l'union des démocrates pour la V^e République.*)

Il y a des années que la majorité dialogue avec le Gouvernement sur ces problèmes et ce dialogue, je l'espère bien, continuera et sera de plus en plus fructueux.

M. Pierre Gaudin. Un dialogue de sourds !

M. Pierre Bas. Quest-ce qu'une faculté qui fonctionne sans bibliothèque ? demandait M. Sudreau. Sans doute est-ce préoccupant. Mais plus grave encore est l'absence totale de bibliothèque et de faculté. Or c'est la situation que nous avons trouvée en 1958, l'héritage que les amis de M. Estier nous ont laissé. (*Applaudissements sur les bancs de l'union des démocrates pour la V^e République et des républicains indépendants.* — *Protestations sur les bancs de la fédération de la gauche démocrate et socialiste.*)

Je me souviens de cette vieille Sorbonne où il aurait été bien difficile de faire pénétrer des policiers pour cette simple raison qu'il était fort long et fort pénible d'y trouver place à l'époque où elle était à la fois faculté des lettres et faculté des sciences, et où les étudiants suivaient les cours assis par terre et jusque dans les couloirs.

Depuis dix ans, nous avons construit au quai Saint-Bernard une nouvelle faculté des sciences qui a des défauts mais qui a le mérite d'exister, rue d'Assas une nouvelle et belle faculté de droit, un nouveau bâtiment de la faculté de pharmacie. Les bâtiments de la faculté des lettres, rue Censier, une maison des sciences de l'homme est en cours boulevard Raspail, et je parle de ce qui a été réalisé dans ma circonscription municipale.

A ces facultés congestionnées que nous avons trouvées, à cette Sorbonne apoplectique, les gouvernement de la V^e République se sont efforcés de donner de l'air. Ils y ont réussi.

Un énorme effort de construction a été consenti. nous le savons tous. Cet effort, immense sur les plans du financement, de la conception et de la réalisation, n'a aucun équivalent dans notre histoire, même pas le merveilleux essor qui marqua les premières décennies de la III^e République. Il a abouti à accueillir en nombre les jeunes des classes populaires dans l'enseignement supérieur, alors qu'ils n'y entraient jusqu'alors qu'à doses homéopathiques ! Cela, aucun régime avant la V^e République ne l'avait fait, et il faut continuer car nous n'avons pas le droit de perdre la moindre parcelle de matière grise, la seule richesse d'un peuple aujourd'hui.

Mais que l'écumé, monsieur le ministre, ne vous cache pas l'existence de la mer et sa réalité. Il reste à réaliser une insertion plus totale de notre enseignement dans la vie de la nation, et tout spécialement de notre enseignement des lettres. Je suis persuadé que le Gouvernement pourra et voudra, par la diversification et la modernisation de cet enseignement, par la prospection systématique des débouchés possibles, ouvrir des horizons à la jeunesse sérieuse qui, au prix d'immenses efforts, efforts de étudiants eux-mêmes, efforts des familles et de la nation, poursuit ses études.

Je vous fais toute confiance, monsieur le ministre, après l'exposé que vous venez de faire, pour joindre l'audace à la lucidité, et le courage à l'esprit créateur. (*Applaudissements sur les bancs de l'union des démocrates pour la V^e République et du groupe des républicains indépendants.*)

M. le président. La parole est à M. Mitterrand. (*Applaudissements sur les bancs de la fédération de la gauche démocrate et socialiste et du groupe communiste.*)

M. François Mitterrand. Croyez-moi, monsieur le ministre, dans un débat d'une telle gravité, personne ne cherche, ici, à triompher de quiconque. Cette confrontation — l'opposition en tout cas s'y essaie — doit faciliter la tâche de ceux qui, malheureusement hors de cette enceinte, s'appliquent à apaiser le conflit.

Mais comment ne pas poser toutes les questions à la fois ?

S'agit-il seulement de la jeunesse étudiante ? D'autres débats nous ont appris qu'à l'heure actuelle, la jeunesse ouvrière munie de diplômes techniques et professionnels est condamnée au chômage. Dans une région que je connais bien, la Bourgogne, le pourcentage des filles et des garçons âgés de moins de vingt-cinq ans et sans emploi atteint 25 à 30 p. 100 et 52 p. 100 pour mon propre département, la Nièvre.

S'agit-il de la jeunesse agricole ? D'autres débats nous ont appris qu'elle lutte pour s'accrocher à la terre. Mais comment y parvenir sans capitaux et sans débouchés ?

Quant à la jeunesse étudiante, vous-même avez cité des chiffres à la télévision. 8 p. 10 disions-nous, 10 p. 100 affirmez-vous, des enfants des familles ouvrières accèdent à l'Université. Et les autres ? L'agitation dans la rue, cette discussion au Parlement montrent qu'il est grand temps de s'occuper d'eux.

En vérité, de l'agitation de Nanterre, présentée par certains il y a seulement une semaine comme une manifestation d'isolés, je ne tirerai pas de conclusions excessives. Ni pour en diminuer l'importance ni pour en enfler les conséquences. Mais j'observerai que c'était un épiphénomène incontestable du malaise qui occupe au-delà de la jeunesse étudiante la jeunesse toute entière. Et, puisque nous traitons aujourd'hui du plan politique, devrai-je paraphraser Jaurès et déclarer : « Quand on veut pouvoir dire que des manifestations ne sont pas justifiées, on ne leur donne pas alors toutes les raisons de l'être ». (*Applaudissements sur les bancs de la fédération de la gauche démocrate et socialiste.*)

En vérité, monsieur le ministre, et vous l'avez vous-même admis, il y a dans ce malaise une mise en question de votre politique sociale.

Et comment imaginer que la jeunesse étudiante obtiendra les débouchés qu'elle réclame tant que durera la récession, la stagnation économique ?

Il y a aussi mise en question de votre politique universitaire : un baccalauréat tant de fois bouleversé depuis dix ans, des débouchés incertains, des jeunes gens qui ne sont pas dirigés selon les besoins de la nation, une jeunesse qu'on élimine plutôt que de la promouvoir, l'incohérence et l'instabilité, instabilité de l'esprit, instabilité de la volonté : sept ministres de l'éducation nationale depuis 1958 ! Encore avons-nous gardé cinq ans l'un d'entre eux, qui s'occupe à sa manière ce soir des étudiants. (*Applaudissements sur les bancs de la fédération de la gauche démocrate et socialiste et du groupe communiste.*)

Votre politique universitaire traite constamment l'étudiant en objet. Oui, l'étudiant-objet, voilà trop souvent la marque de l'éducation nationale sous votre autorité.

Vous avez récemment déclaré que vous recherchiez le dialogue, que vous ne vouliez pas la violence. Puis vous avez refusé le dialogue, et vous avez obtenu la violence. Est-ce que cela ne juge pas votre politique ? (*Applaudissements sur les bancs de la fédération de la gauche démocrate et socialiste.*)

Je vous ai écouté très attentivement lundi soir à la télévision et ici même cet après-midi. Je dois dire que j'aurais préféré entendre d'autres thèmes, que j'attendais d'autres appels, que j'espérais un autre ton.

La mise en cause de l'Université ? Assurément. Un parlementaire a le devoir de n'éluider aucune question. Mais cette mise en cause par le ministre d'un régime en place depuis dix ans ! Tandis que tout à l'heure vous faisiez des projets d'avenir — comme si vous aviez tant d'avenir ! — et sur un ton intemporel, j'avais le sentiment d'une sorte de rengaine — c'est le mot — qui ne répondait à aucune des interrogations, à aucun des espoirs qui remuent la jeunesse en colère.

J'aurais préféré entendre autre chose que cette curieuse comparaison — « C'est moins grave à Paris qu'à Varsovie ! » — ou ce maladroit euphémisme : « On n'a pas fermé les facultés, on a suspendu provisoirement les cours. »

Au demeurant, désireriez-vous désormais engager profondément le dialogue que vous seriez tenu par vos actes antérieurs.

Ce ne sont pas les ministres qui ont mis un terme à la cogestion des œuvres sociales universitaires, qui ont cessé d'apporter ce qui était dû par la nation sous forme de subventions à la gestion de la principale organisation d'étudiants — l'Union nationale des étudiants de France — ce n'est pas ce Gouvernement qui, au moment de la crise et du drame, peuvent être crus par ceux auxquels ils s'adressent. (*Applaudissements sur les bancs de la fédération de la gauche démocrate et socialiste et du groupe communiste.*)

Il y a enfin — MM. Pisani et Sudreau avaient raison de le faire observer — une mise en question de notre société. J'ai entendu réclamer pour la jeunesse un idéal ou, à défaut, de vastes objectifs. Encore faudrait-il dire lesquels. Faites, monsieur le ministre, l'inventaire des espérances que vous offrez à la jeunesse ! Rien ! 1958-1968 : une société de consommation qui se dévore elle-même.

La patrie ? Oui, l'amour de la patrie a longtemps et doit longtemps encore inspirer la jeunesse. Encore faut-il donner son sens à cette patrie en donnant corps et vie à ses régions, en décentralisant, c'est-à-dire en faisant confiance aux citoyens, en intéressant les jeunes et les élites locales à l'équipement des secteurs et des départements menacés par le désert économique et humain. Rappelez-vous les paroles romantiques prononcées par le chef de l'État à propos du Plan. Qu'en est-il aujourd'hui ? La région ? Un folklore, un mensonge. Le Plan ? Un inventaire plutôt qu'un moteur.

Le service de la patrie ? Il peut, et magnifiquement, être assumé par l'expansion de nos idées, de nos techniques, de nos produits, par la présence de nos hommes dans la communauté où la France est appelée à vivre. Mais où sont les communautés nouvelles dont ensemble nous avons rêvé ? Où est l'Europe ?

Pourquoi voulez-vous que la jeunesse espère dans ce que vous avez détruit ? (*Exclamations sur les bancs de l'union des démocrates pour la V^e République.*)

Je pense aussi à la science, à la technologie, à l'atome, à l'espace et à l'informatique. Sur ce point, monsieur le ministre, naguère vous avez ici prononcé des discours dont personnellement j'ai aimé l'écho. Je voudrais seulement que la réalité soit aujourd'hui plus conforme aux objectifs que vous dessiniez.

Mais comment peut-on dire à la jeunesse que la science sera pour elle une projection sur l'avenir quand les deux tiers des crédits affectés à la domination de l'atome ont une destination militaire ?

Comment la jeunesse sera-t-elle mobilisée, passionnée par l'amour de la liberté alors qu'il n'existe même pas une authentique liberté d'expression à l'O. R. T. F. ?

La récente discussion sur la motion de censure l'a amplement démontré. La liberté, un idéal pour la jeunesse ? Trop de manquements, trop de défaillances, trop d'astuces subalternes ont ôté au Gouvernement le droit de s'en prévaloir.

Y a-t-il liberté quand règnent des forces économiques d'oppression, quand des structures vieillies contraignent les travailleurs ? Y a-t-il liberté, M. Juquin le rappelait tout à l'heure, dans un pays où l'on compte 500.000 chômeurs ?

La jeunesse croirait-elle à la vertu de la loi, à l'action, à la participation du citoyen, à la primauté de la conscience civique ? La manière dont l'État traite la loi suprême, je veux dire la Constitution, marque bien de quelle façon il donne le mauvais exemple, comment il baffoue le droit, comment il se substitue aux citoyens.

Et quelle espérance exaltera l'esprit de la jeunesse ? De quelle manière fera-t-elle face aux progrès de la production, aux effets de l'automation, comment accordera-t-elle la nécessaire réduction des heures de travail et d'utilisation des loisirs ? Quand le Front populaire a considéré les loisirs comme une institution, c'était déjà une grande audace.

Quelles réussites, quelles conquêtes lui offre-t-on qui vaudront qu'elle y consacre le meilleur d'elle-même ? L'éternelle recherche pour la connaissance de soi, pour la connaissance du monde et l'approche du destin, le sacrifice ou plus simplement l'effort pour une juste cause, cela aussi commande ce que j'appellais la remise en question de notre société. Voilà pour quoi nous vous disons, monsieur le ministre de l'éducation nationale, que le débat de ce soir et beaucoup plus encore les manifestations qui se déroulent à cette heure dans Paris, ont une signification que vous auriez dû comprendre et tenter de définir avant que nous soyons contraints de le faire nous-mêmes.

Quelle est cette génération en révolte ? C'est celle, pour beaucoup d'entre nous, de nos fils. Elle est née dans l'immédiat après-guerre. Au milieu de quels désordres, les pères tout juste revenus de tant de drames, la nation déchirée !

Elle avait huit à dix ans, cette génération, quand vous avez pris le pouvoir. Souvenez-vous ! ô compagnons du 22 mars, les compagnons du 13 mai devraient avoir plus de modestie lorsqu'ils vous incitent au respect de la loi ! (*Applaudissements sur les bancs de la fédération de la gauche démocrate et socialiste. — Vives interruptions sur les bancs de l'union des démocrates pour la V^e République.*)

M. Henry Rey. C'est une honte !

M. François Mitterrand. Cette jeunesse, elle avait huit à dix ans en 1958...

M. Raymond Triboulet. Puis-je vous interrompre, monsieur Mitterrand ?

M. François Mitterrand. Je vous en prie.

M. le président. La parole est à M. Triboulet, avec l'autorisation de l'orateur.

M. Raymond Triboulet. Il y a dix ans, dans cette même Assemblée, nous discutons l'un et l'autre, dans la décomposition de la IV^e République, alors que le budget était au pillage, alors qu'aucune réforme ne pouvait être entreprise par qui que ce fût dans ce pays : où était alors l'espoir de la jeunesse, il y a dix ans, je vous le demande ? (*Applaudissements sur les bancs de l'union des démocrates pour la V^e République.*)

M. François Mitterrand. Je vous répondrai seulement par ces mots, monsieur Triboulet, et sans m'engager dans une discussion inutile : cet espoir, s'il a jamais existé, où est-il ? (*Applaudissements sur les bancs de la fédération de la gauche démocrate et socialiste.*)

M. Raymond Triboulet. Aujourd'hui il existe, cet espoir !

M. François Mitterrand. Je suis certain, monsieur Triboulet, que vous croyez profondément ce que vous dites. Toutes votre action politique au cours des années qui ont précédé cette

époque en témoigne, mais si vous parliez comme je le fais, en toute conscience. pourriez-vous dire que ces dix ans ont répondu à vos aspirations ? (*Interruptions sur les bancs de l'union des démocrates pour la V^e République.*)

M. Raymond Triboulet. En grande partie.

M. André Fanton. Vous êtes obligé de le reconnaître trop souvent, monsieur Mitterrand.

M. François Mitterrand. Cette jeunesse avait huit ou dix ans en 1958. Dix ans plus tard, monsieur le ministre, vous en êtes comptable au nom du Gouvernement. Il n'y a pas d'échappatoire, il n'y a plus d'alibi : cette jeunesse s'est formée tandis que vous étiez responsable. Vous êtes responsable devant elle et devant la nation de ce qu'elle supporte et de ce qu'elle exige en cette heure où elle manifeste.

En vérité, je ne crois pas qu'il soit sage à cette heure de développer d'autres thèmes qui nous éloigneraient du sujet même qui nous angoisse.

Je me permettrai de vous dire que bien mal pris est le chemin qui nous ramènera à l'unité nationale. Je le répéterai : si la jeunesse n'a pas toujours raison, prenez-y garde, monsieur le ministre, la société qui la méconnaît et qui la frappe a toujours tort. (*Applaudissements sur les bancs de la fédération de la gauche démocrate et socialiste et du groupe communiste.*)

M. le président. M. Bernard Marie ayant renoncé à la parole, la parole est à M. Pierre Cot. (*Applaudissements sur les bancs du groupe communiste et de la fédération de la gauche démocrate et socialiste.*)

M. Pierre Cot. Mesdames, messieurs, comme la plupart des orateurs qui m'ont précédé à cette tribune, j'aborderai ce débat avec beaucoup de gravité et un peu d'inquiétude.

Monsieur le ministre, nous souhaitons tous que le geste que vous avez fait et que les paroles que vous avez prononcées permettent d'amorcer la « désescalade ». Pour ma part, j'aurais souhaité que vous alliez plus loin, car je crains que votre geste ne soit pas suffisant. J'espère de tout mon cœur et de toutes mes forces qu'il suffira, mais vous prenez un risque.

Vous me répondez sans doute qu'en accordant une concession supplémentaire ou ce que vous appelleriez ainsi, vous auriez pris un autre risque. Si vous comparez les deux, vous constaterez que la comparaison n'est pas en faveur du choix que vous auriez fait.

Vous avez dit : « Si l'ordre est maintenu, si l'ordre est rétabli, tout est possible. S'il ne l'est pas, rien n'est possible. »

Monsieur le ministre, la formule ne serait-elle pas plutôt la suivante ?

« Si l'ordre est maintenu, tout est possible, en effet. Si l'ordre n'était pas maintenu ce soir, tout serait encore possible, mais pas dans le même sens. »

Ce serait alors infiniment grave et vous vous trouveriez demain dans une situation dont — supposons — le hasard serait responsable ; mais vous auriez à résoudre ce problème et je ne vois pas comment vous le feriez sans rencontrer d'immenses difficultés.

Lors de votre interview à la télévision, lundi soir, vous avez déclaré que vous couvriez le recteur. Vous avez eu raison de le faire. C'est le rôle d'un chef, c'est le rôle d'un ministre de couvrir ses subordonnés, quitte plus tard, lorsque le calme est revenu, à voir l'attitude qu'il faudra prendre en raison de ce qui se sera passé.

De même que votre devoir était de couvrir votre recteur, il est normal que beaucoup de professeurs, aujourd'hui, considèrent que le leur est de défendre leurs étudiants. En effet, ils les connaissent et savent que les manifestations qui se sont produites au cours de ces derniers jours, qui se renouvelleront peut-être ce soir ou demain, ou plus tard, ne sont pas un phénomène de génération spontanée. En effet, elles sont l'aboutissement d'un long processus qui a mené ces étudiants d'abord du malaise à l'inquiétude, puis de l'inquiétude à la contestation, de la contestation à la protestation et, enfin, mais alors seulement, à la manifestation qui fut pour eux ce que l'on pourrait appeler, en évoquant une phrase qui était gravée jadis sur les canons de beaucoup d'armées, *l'ultima ratio juventutis*.

Ils sont venus à la manifestation parce qu'ils étaient désespérés et parce qu'ils n'avaient pas trouvé la réponse aux questions que la politique qui fut suivie par votre Gouvernement pendant de longues années avait engendrées.

Je voudrais qu'avant de condamner ces étudiants, comme certains l'ont fait, nous essayions, tous ensemble, de comprendre dans quelle situation ils se sont trouvés.

Vous avez fait allusion, monsieur le ministre, et vous avez eu raison, à ce phénomène de croissance — j'allais dire de gigantisme — auquel il a fallu faire face au cours des dernières années. Pour cela, on a créé de grands ensembles universitaires qui n'ont plus aucune mesure avec les facultés que nous avons connues jadis. Ils n'ont pas été implantés dans les grandes villes mais à l'écart, en banlieue. Ainsi de nombreux hommes se sont trouvés rassemblés dans ces grands centres, et cependant isolés.

Vous connaissez Nanterre, vous savez quelle est la nature de cet isolement et combien il est presque pénible : dans un cadre d'usines, d'H. L. M., de voies de chemin de fer qui s'entrecroisent, de terrains vagues et abandonnés, se dressent des bâtiments à peine terminés. C'est là que vient du matin jusqu'au soir 14.000 étudiants. C'est un phénomène nouveau, sociologique, qu'il convient d'étudier. Les grandes lignes de cette étude ont d'ailleurs été dessinées dans les articles du professeur Touraine que vous avez certainement lus et qui ont été publiés dans *Le Monde* il y a environ trois mois. Ils auraient dû vous servir d'avertissement pour que vous preniez alors les mesures que vous commencez à arrêter aujourd'hui et que vous serez encore peut-être plus appelé à envisager demain.

Dans ce grand ensemble, que font ces jeunes gens ? Leurs conditions de travail, c'est entendu, ne sont pas telles qu'ils ne puissent étudier. Pour répondre à certains propos qui ont été tenus, non pas directement cet après-midi mais au cours des journées précédentes, je dois indiquer, l'affirmant après avoir interrogé certains professeurs de Nanterre, que, quelle que soit la gravité des manifestations ou des petits incidents qui ont pu se produire et qui ont été réglés immédiatement, toujours les cours et les séances de travaux pratiques ont pu se dérouler.

Par conséquent, le travail se faisait vaille que vaille. Chacun y mettait du sien, mais il se faisait dans les conditions suivantes : il n'y avait pas, il n'y a toujours pas de bibliothèque universitaire à Nanterre. Ce sont des conditions de travail telles que les jeunes gens qui se trouvent là, se posent un certain nombre de questions à propos de ce que vous leur apportez et de ce que la politique d'enseignement et d'éducation nationale du Gouvernement leur donne.

Evoquons d'abord le problème de leur orientation. On a parlé du baccalauréat. Nous avons, tout le monde le reconnaît, besoin de plus de scientifiques que de littéraires. Mais le baccalauréat de mathématiques, qu'il s'agisse des mathématiques élémentaires ou des mathématiques techniques, est organisé de façon telle que sa difficulté est plus grande que celle des autres séries. C'est pourquoi, l'année dernière, la proportion des candidats reçus à ce baccalauréat a été si je ne me trompe, de 24,8 ou de 24,9 p. 100. Il y a eu davantage de candidats reçus dans la section des lettres et dans la section des sciences expérimentales.

Qu'avez-vous fait pour remédier à cet état de choses, pour diriger davantage l'orientation en amenant l'Université à modifier ses méthodes d'enseignement des mathématiques, en allégeant certains programmes ?

On rencontre à Nanterre des étudiants qui, par l'imprévoyance — je ne veux porter d'accusations trop précises — du système de l'Université, en employant ce mot d'une façon très large, se trouvent maintenant dans une voie dont ils ne peuvent plus s'échapper à cause du règlement. En poursuivant leur études, sur quoi débouchent-ils ? Vous savez bien, d'ailleurs, que pas plus dans les facultés de sciences que dans les facultés de lettres — la faculté de droit étant heureusement pour elle un peu à part — ces étudiants, lorsqu'ils arriveront à l'âge d'homme, ne trouveront les emplois auxquels ils auront droit. L'ordre que vous voulez maintenir, c'est pour eux un ordre injuste, un ordre qu'ils rejettent et qu'ils réprouvent. C'est la perspective du chômage au sortir de l'Université, c'est, car tout est lié, la perspective de ne pas trouver un logement quand ils se marieront, c'est la perspective de vivre dans une société où l'Etat fabrique plus de bombes atomiques, qui ne serviront à rien car jamais on ne pourra les employer, que d'instruments d'éducation culturelle et d'équipements nécessaires à la vie sociale.

Alors, étonnez-vous que ces étudiants soient allés, comme je le disais tout à l'heure, de la discussion jusqu'à la manifestation ! Aujourd'hui, avant de les juger, demandez-vous, vous qui en êtes responsable, si ce système, dont vous n'êtes certainement pas le créateur mais dont vous êtes aujourd'hui le représentant, n'est pas beaucoup plus coupable que les étudiants et si l'acte d'accusation que certains de vos amis ont dressé à cette tribune, ne devrait pas plutôt être établi contre eux-mêmes. (*Applaudissements du groupe communiste et de la fédération de la gauche démocrate et socialiste.*)

Hier au soir, j'ai dit, paraît-il — on me l'a rappelé tout à l'heure — qu'il y avait « quelque chose de pourri dans le royaume de M. Peyrefitte ». Monsieur le ministre, j'espère que vous n'avez pas pris cette phrase pour vous car je n'ai pas dit que le prince du Jutland était lui-même un homme pourri.

Je constate que beaucoup de choses dans l'Université sont usées et vieilles ; vous avez dit vous-mêmes qu'on y trouvait des vestiges du Moyen-âge. Par conséquent, entre ma mauvaise citation d'Hamlet et le dossier que vous avez produit à la tribune, il n'y a pas, vous le voyez, tant de différence.

Ce que nous constatons — je ne veux même pas dire ce que nous vous reprochons — c'est qu'on n'a rien fait ou qu'on n'a pas fait suffisamment pour pallier les inconvénients de cette vie en commun, de cet isolement néfaste et presque tragique dont nous voyons aujourd'hui les résultats.

Ce que nous constatons c'est que tout cela est à l'origine de ces manifestations dans lesquelles, bien entendu, quelques éléments malsains, quelques meneurs ont pu jouer leur rôle. Enfin, nous sommes obligés de constater aujourd'hui que toute la jeunesse étudiante de notre pays, dans sa partie la plus saine comme dans les autres, mais surtout peut-être dans sa partie la plus saine, est dressée contre le système actuel.

M. Hervé Laudrin. Il ne faut pas exagérer !

M. Pierre Cot. Je n'exagère pas, monsieur l'abbé. J'essaie de rester aussi mesuré que possible.

Si vous aviez l'occasion de voir des étudiants, et des étudiants qui réfléchissent...

M. Hervé Laudrin. Imaginez que cela m'arrive !

M. Pierre Cot. Je n'en doute pas.

Alors vous seriez chanceux si vous en trouviez qui approuvent le système actuel qui les condamne, à la fin de leurs études, à ne pas obtenir d'emploi dans la proportion d'au moins un sur deux.

M. Hervé Laudrin. Comment cela ?

M. Pierre Cot. Oui.

M. Hervé Laudrin. Dans quelles disciplines ?

M. Pierre Cot. Eh bien, par exemple, les disciplines que M. le ministre a évoquées tout à l'heure : la sociologie...

M. André Fanton. Exact.

M. Pierre Cot. ...la psychologie...

M. André Fanton. Exact.

M. Hervé Laudrin. Pourquoi se destinent-ils à ces carrières ?

M. Pierre Cot. Vous voyez que je reçois ici une approbation qui est simplement un hommage rendu à la vérité.

M. Hervé Laudrin. Peut-être, mais cela ne représente pas la moitié des étudiants.

M. le président. Monsieur Laudrin, laissez conclure M. Pierre Cot.

M. Hervé Laudrin. Excusez-moi, monsieur Pierre Cot.

M. Pierre Cot. Vous êtes tout excusé, monsieur l'abbé.

Vous m'avez donné l'occasion de rectifier mon propos en indiquant les disciplines les plus mal desservies actuellement.

M. Hervé Laudrin. Vous avez raison.

M. Pierre Cot. Mais si vous aviez assisté, comme les « nombreux » auditeurs qui s'y trouvaient hier soir, au débat sur la recherche scientifique, vous auriez pu constater, par les précisions qui y ont été données, que la politique de l'éducation nationale est tellement « cohérente » que l'on arrive à ce résultat : nous ne formons pas assez de scientifiques, de chercheurs et, malgré cela, dans quelques années, en 1970, on ne pourra pas donner à certains chercheurs formés dans des centres aussi valables que celui de Grenoble, les débouchés qui leur assureraient de ne pas connaître la situation que je viens d'évoquer.

Monsieur l'abbé, si tout à l'heure j'ai un peu péché, donnez-moi l'absolution (*Sourires*), mais condamnez sévèrement les responsables de l'état de choses que je viens de présenter devant vous et avec votre approbation, j'en suis sûr. (*Applaudissements sur les bancs du groupe communiste et de la fédération de la gauche démocrate et socialiste.*)

Mais, monsieur le ministre, la question n'est malheureusement pas là. Elle est surtout de savoir ce que vous allez et ce que vous pouvez faire. Je l'ai déjà dit tout à l'heure : je souhaite que le geste de ce soir suffise à éteindre l'incendie avant qu'il n'ait tout dévoré. Mais permettez-moi de vous adresser une requête en terminant : il est quelques paroles que vous pourriez prononcer.

Des étudiants ont été condamnés, vous le savez, à des peines de prison ferme. Je n'ai pas l'habitude de discuter les décisions des juges, mais celles-ci ont été rendues sur des réquisitions, lesquelles engagent le Gouvernement ; je suis d'ailleurs convaincu qu'au fond de vous-même, vous regrettez ces décisions fermes, car elles sont tragiques pour ces étudiants.

Deux mois de prison ferme, c'est d'abord l'impossibilité pour eux de se présenter aux examens qui vont commencer bientôt. Deux mois de prison ferme, c'est un casier judiciaire pendant dix ans, uniquement parce que ces jeunes gens se seront laissés entraîner dans l'engrenage terrible de la violence policière.

Car vous savez bien que des violences se sont produites. Vous avez exposé les faits, monsieur le ministre ; M. le ministre de l'intérieur les a exposés de son côté. Je n'y reviendrai pas, pour une raison très simple — vous le savez et vous ne me démentirez pas : il y a dans cette affaire des témoignages au moins contradictoires et le moment n'est pas encore venu d'écrire l'histoire impartiale des événements qui se sont déroulés pendant ces huit jours.

Je vous demande de donner des instructions pour que des appels soient interjetés par le parquet, pour que soient prises d'autres conclusions, de clémence — qui seront, de ce fait, des conclusions de justice, car elles tiendront compte de tous les éléments du problème — afin que les étudiants condamnés puissent bientôt sortir le front haut.

Je suis persuadé que si vous teniez à satisfaire cette revendication, tellement naturelle qu'elle doit être au fond de votre cœur si elle n'est pas dans vos devoirs ministériels, vous contribueriez à l'apaisement que nous souhaitons tous.

Nous aurons l'occasion, dans d'autres circonstances, de parler des mesures que vous comptez prendre, de faire la critique de votre politique ou plutôt celle de votre Gouvernement.

J'ai, pour ma part, beaucoup admiré la rapidité avec laquelle vous avez pris vos fonctions et exposé vos idées. Je me souviens d'une séance — je crois que c'était avec des parents d'élèves — au cours de laquelle nous avons eu l'impression de nous trouver en présence d'un vrai ministre de l'éducation nationale, même si nous n'approuvions pas toute sa politique.

Pour être un vrai ministre de l'éducation nationale, il faut évidemment souhaiter que l'ordre soit rétabli.

M. Hervé Laudrin. Très bien !

M. Pierre Cot. Mais il faut aussi souhaiter qu'il se rétablisse dans l'indulgence, dans la compréhension.

En agissant ainsi, monsieur le ministre, je crois que vous rendez plus de services à l'Université tout entière, qui doit faire sa mutation, aux étudiants, qui ont le droit de trouver en vous non pas un juge sévère, mais un conseiller qui les comprend, et au pays tout entier. (*Applaudissements sur les bancs des groupes communistes et de la fédération de la gauche démocrate et socialiste et sur plusieurs bancs du groupe Progrès et démocratie moderne.*)

M. le président. La parole est à M. André Rey. (*Applaudissements sur les bancs de la fédération de la gauche démocrate et socialiste.*)

M. André Rey. Après les agriculteurs, les ouvriers, les fonctionnaires, les étudiants se sont à leur tour insurgés, ce qui peut permettre d'affirmer que successivement et à des moments différents le pays tout entier s'est dressé contre l'autorité du Gouvernement.

M. André Fanton. Voilà dix ans que l'on nous dit cela !

M. André Rey. Nous ne reviendrons pas sur les violentes échauffourées du Quartier latin, le climat d'émeute qui y a régné pendant des heures, les nombreux blessés. Tout cela a été dit et fort bien dit par les orateurs qui m'ont précédé à cette tribune.

Nous nous bornerons à essayer de comprendre les événements, d'en rechercher les causes et de dénoncer les erreurs commises.

Qu'il nous soit permis de dire que personne n'a été surpris par ces éclats de violence, si ce n'est le Gouvernement, et vous-même, monsieur le ministre. En effet, depuis de longs mois l'agitation régnait à la faculté des lettres de Nanterre. Toutes sortes d'incidents bouleversaient la vie de la Cité. Ceci était dû, paraît-il, à une minorité d'étudiants appartenant à de petits groupes, depuis les maïoistes jusqu'aux cheguevaristes.

Grisé par un verbiage révolutionnaire et visant des buts bien différents de ceux qui luttent pour la liberté à Madrid ou de ceux qui rejettent les structures désuètes de l'Allemagne ou des Etats-Unis, ces minorités de Nanterre bénéficiaient d'une complaisance tacite.

Tout se passait comme si, dans les sphères gouvernementales, on se réjouissait de ces divisions de la gauche ; on se gaussait d'une situation qui, par ses excès, ne pouvait que l'affaiblir.

Certains journaux, réputés d'obédience gaulliste, comme *Paris-Press*, se complaisaient à des comptes rendus mettant en vedette le principal animateur des agités et l'on se moquait de l'accueil chahuté fait à un représentant d'un parti de gauche.

Le Gouvernement a donc laissé se perpétuer une situation d'autant plus explosive que, face à un extrémisme de gauche, s'est constitué un extrémisme de droite.

Il était permis de prévoir l'inévitable affrontement. Ce fut sans doute l'étincelle, et le pouvoir, par sa maladresse, a fait le reste.

Monsieur le ministre, vous vous êtes lourdement trompé en pensant que quelques coups de matraque allaient séparer ceux que vous appelez les « trublions » des autres étudiants. Au contraire, la décision de fermer la Sorbonne, la violence de la répression, les ont rassemblés. En effet, entre les deux clans extrémistes, il est une majorité d'étudiants qui, saisis par des difficultés de leur existence, sont dans l'angoisse de leur avenir.

Depuis de longues années un pesant malaise règne sur l'Université de France. Nous avons eu, à plusieurs reprises, l'occasion de le dénoncer soit à votre prédécesseur, soit à vous-même.

Lors du débat sur la réforme de l'enseignement, le 13 novembre 1964, je disais :

« Malaise de l'Université, désarroi des maîtres, des recteurs, des doyens, inquiétude des parents et de notre jeunesse face à son avenir, nul ne saurait aujourd'hui le contester, dans une opinion publique particulièrement sensibilisée sur toutes les questions de l'éducation nationale.

« Comment, d'ailleurs, en serait-il autrement ? Depuis six ans, délai qui n'est pas négligeable, il n'a pas été possible de définir un objectif, d'en établir solidement les bases, d'en fixer exactement les échéances. Sans doute a-t-il manqué une volonté ? Depuis 1958, l'Université a connu cinq ministres... et trois intérimaires. »

Ceci était particulièrement grave et je conclus en disant : « Sommes-nous capables, par une remise en ordre de notre système universitaire, de former, dans les quelques années à venir les techniciens de tous ordres, ouvriers qualifiés, cadres moyens et supérieurs, chercheurs et professeurs de toutes disciplines ? C'est tout le problème. Il ne peut y avoir de réforme sans crédits qui permettent de l'appliquer et de la réaliser pleinement.

« En dehors de cet impératif — problème des crédits — tout n'est que verbiage et poudre aux yeux. Placer l'Université dans un système administratif qui porte atteinte à ses libertés, refuser les crédits indispensables, continuer à rétribuer les professeurs d'une façon insuffisante, et ne rien faire pour susciter la vocation d'enseignant, c'est s'acheminer vers l'effacement et la décadence »

Et, lors de la discussion budgétaire de 1965, je m'étonnais de l'optimisme de votre prédécesseur.

« Il est admirable, disais-je, de montrer en toute circonstance confiance en l'avenir, ceci dans l'espoir de communiquer ce sentiment à ceux qui sont inquiets, mais il y a devant l'évidence des faits, à vouloir persévérer, une mauvaise grâce que je me garderai bien de qualifier.

« Car vous ne pouvez plus ignorer, monsieur le ministre, les conditions de désordre dans lesquelles s'est effectuée la rentrée dans l'enseignement supérieur.

« Insuffisance des places dans les amphithéâtres, dans les laboratoires et dans les bibliothèques, mauvaises conditions de travail des étudiants ;

« Pénurie des professeurs, d'assistants et de cadres en raison de traitements médiocres ;

« Insécurité dans de nombreux locaux.

« Le plus grave, c'est le manque de places mises à la disposition des étudiants auxquels le paiement des inscriptions confère le droit de recevoir un enseignement normal. »

Plus tard, le 8 juin 1966, au cours d'une question orale avec débat sur la réforme de l'enseignement, je déclarais :

« Nous sommes aujourd'hui effrayés de voir que, dans l'immédiat, cette réforme menace la mise en valeur de l'intelligence française parce que toute réforme n'a de sens que si ont été préalablement résolus des problèmes de formation des maîtres et de constructions exigeant des moyens indispensables.

« Autrement dit, la condition la plus importante pour son application est la question des crédits.

« Il ne peut y avoir de réforme valable et efficace sans crédits qui permettent de la réaliser pleiement.

« C'est un impératif redoutable et, compte tenu de l'ampleur du programme, les crédits inscrits dans le V^e Plan-s'avèrent déjà insuffisants.

« Le ministre des finances accordera-t-il les crédits nécessaires aux 125.000 places prévues en 1972 dans les instituts universitaires de technologie... ? »

Et plus loin :

« Vous comprendrez aussi, monsieur le ministre, notre inquiétude en présence de tout ce qu'il y a encore d'incertain dans votre réforme, notre inquiétude pour cette jeunesse de France, enthousiaste, passionnée et avide de savoir, à juste titre, ambivalente parce qu'elle est l'éternelle jeunesse, et dont vous avez, monsieur le ministre, la redoutable mission de préparer l'avenir et d'assurer le destin. »

Passons sur ces rappels et ces mises en garde, pour affirmer cependant que c'est la méconnaissance totale de nos problèmes universitaires de la part du Gouvernement et des ministres depuis dix ans et plus particulièrement au cours des six dernières années qui a créé l'atmosphère d'angoisse et d'inquiétude favorable à l'explosion de cette semaine. (*Applaudissements sur les bancs de la fédération de la gauche démocrate et socialiste et du groupe communiste.*)

Car il y a eu la levée en masse des étudiants parisiens de tous les horizons, de toutes obédiences et non de quelques « excités ».

La solidarité a joué, celle des professeurs et celle de tous les étudiants et des lycéens, non seulement à Paris, mais aussi en province, et parmi les professeurs, les plus hautes sommités françaises ont protesté contre la répression des mouvements, la fermeture de la Sorbonne — et non la suspension des cours — demandant l'annulation des sanctions correctionnelles déjà prises, la libération des étudiants encore détenus.

Pourquoi cela, si ce n'est parce que nous estimons avec eux que les véritables responsables ne sont pas ceux qui, dans un sursaut, se dressent contre l'incompréhension, l'incompétence et l'abandon, véritable défi à leur angoisse et à leur drame ?

Aujourd'hui comme dans le passé, nous ne sommes pas venus à cette tribune défendre les trublions mais les étudiants victimes d'une situation due à des raisons techniques et à des causes psychologiques.

Les possibilités matérielles offertes ne sont plus à la mesure des efforts demandés. Les étudiants travaillent et vivent dans des conditions difficiles et impossibles à supporter lorsqu'elles durent longtemps.

Amphithéâtres surpeuplés, escaliers et issues bondés, des heures creuses entre deux cours pendant lesquelles, faute de place, la bibliothèque ne peut les accueillir, celle-ci disposant d'ailleurs de manuels en trop peu d'exemplaires.

C'est ensuite l'attente à la porte d'un restaurant universitaire.

Dans ces conditions de travail difficiles, c'est la hantise de l'examen, la crainte du milieu familial qui menace en cas d'échec.

Voilà le climat d'instabilité et d'inquiétude de notre jeunesse étudiante. Ceux qui franchissent le cap des épreuves nantis de diplômes sent-ils assurés d'une situation qui leur permettra de vivre, de fonder un foyer, d'aller à l'avenir? Pas de travail et c'est toute notre jeunesse, pas seulement étudiante, qui se trouve dans cette sombre perspective au seuil de la vie. Comment n'aurait-elle pas l'impression, cette jeunesse, d'être abandonnée?

Ne devrait-on pas s'interroger sur l'efficacité de l'enseignement dispensé plus particulièrement en sciences économiques, en psychologie et en lettres?

Colloque de Caen, avez-vous répondu, monsieur le ministre. Fort bien, mais un colloque, un séminaire, une commission n'ont jamais rien réglé. C'est par des actes, des décisions et des crédits qu'il faut aujourd'hui fournir une solution au problème le plus angoissant de notre monde moderne.

Les événements de ces jours derniers marquent la faillite d'un système inadapté, périmé et inefficace. Ce n'est pas avec les grenades lacrymogènes, les arrestations, les condamnations par des tribunaux siégeant un dimanche que la solution sera trouvée.

Alors, maintenant, il faut renouer le dialogue et, pour cela, créer un climat favorable, sans passion et sans déchainement.

L'histoire et l'expérience démontrent que les minorités violentes ne s'épanouissent que dans les sociétés où les gouvernements n'ont pas su régler les problèmes auxquels ils se trouvaient confrontés. Ces problèmes, aujourd'hui, intéressent l'avenir de notre Université et de notre jeunesse. La démission de M. Laurent, secrétaire général du ministère de l'éducation nationale, antérieure aux manifestations d'étudiants, démontre son désaccord avec vous, monsieur le ministre, sur les solutions à apporter aux problèmes qui assaillent l'Université, et notamment à propos de la sélection des étudiants à l'entrée des facultés, et surtout sur votre attentisme érudant des décisions urgentes est dénoncé par les colloques de Caen et d'Amiens.

C'est pour ces mêmes raisons que M. Aigrain, directeur de l'enseignement supérieur, avait donné récemment sa démission.

C'est à ce climat d'abandon, monsieur le ministre, que vous avez à faire face. Puissiez-vous reconnaître les erreurs passées pour en éviter d'autres demain, et créer enfin la sérénité indispensable pour étudier une situation douloureuse et délicate. Mais, pour cela, monsieur le ministre, il faudrait que vous ayez conservé la confiance de l'Université, de ses maîtres, de ses élèves, des parents, de l'opinion publique.

Nous doutons que cette condition soit remplie. (Applaudissements sur les bancs de la fédération de la gauche démocrate et socialiste et du groupe communiste.)

M. le président. La parole est à M. Julia, dernier orateur inscrit, M. René Cassagne et M. Lavielle ayant renoncé à la parole.

M. Didier Julia. Monsieur le président, monsieur le ministre, mesdames, messieurs, je n'ai pas l'intention de mêler des considérations politiques à mon propos et de participer à ce malentendu qui a poussé certains membres de l'Université et certains collègues, ici, à porter devant les étudiants des considérations idéologiques.

Je remarque que M. Mitterrand a certainement été bien inspiré de ne pas se rendre à Nanterre pour savoir s'il répondait à l'espoir de la jeunesse française, car le seul problème technique qui se serait posé aurait été de savoir de quel étage il aurait été défenestré. Le problème n'est pas politique et dans votre sagesse vous auriez dû avoir le bon sens, dans votre intervention de

tout à l'heure, monsieur Mitterrand, de vous rappeler cette phrase de Pascal: « Il n'est pas convenable de dire trop de mal de certains grands hommes car cela risque de porter malheur ».

Avant d'analyser quelque peu les conditions dans lesquelles les troubles se sont déclenchés, ayant été moi-même professeur-assistant de sociologie à la Sorbonne, je voudrais faire une déclaration liminaire et m'élever contre la profanation qui a eu lieu cette nuit sur la tombe du soldat inconnu à l'Arc de triomphe.

Cette profanation ne traduit pas le sentiment de la jeunesse française, même si elle n'a pas participé à la défense du sol national pendant les guerres de 1914-1918 et de 1939-1945. L'Internationale a été chantée à cet endroit et des drapeaux rouges ont été confectionnés avec les drapeaux bleu-blanc-rouge déchirés. Sur une photo, on voit un énergumène se jeter sur la flamme placée sur la tombe du soldat inconnu pour essayer de l'éteindre. D'autres jeunes gens se sont livrés à des gestes odieux sur les gerbes de fleurs qui étaient déposées tout autour.

En cette journée du 8 mai, alors que le Président de la République est allé s'incliner sur la tombe du soldat inconnu pour en ranimer la flamme et saluer les délégations d'anciens combattants, je tiens à proclamer, au nom de l'Assemblée, que je salue les sacrifices de ceux qui ont donné leur vie pour que la France demeure et je tiens à faire savoir aux anciens combattants que, jeune parlementaire, j'ai été profondément choqué par de tels gestes. (Applaudissements sur les bancs de l'union des démocrates pour la V^e République et du groupe des républicains indépendants.)

J'en viens au cœur de mon propos.

Le ministre de l'éducation nationale a remarqué, après certains orateurs, que les troubles s'étaient déclenchés dans les facultés de lettres, en particulier dans les départements de sociologie, de psychologie et de philosophie, et que la solution résidait en une planification de l'enseignement afin d'offrir un débouché et un emploi aux différentes catégories d'étudiants.

A ce propos, je dois vous faire part de l'inquiétude particulière que j'éprouve devant l'absence d'enseignement court dans le cycle supérieur en philosophie, en psychologie et en sociologie.

Vous avez, monsieur le ministre, évoqué la création des instituts universitaires de technologie. Il se trouve qu'aucun institut de ce genre n'a encore été construit pour les lettres. Il faut y songer. Le C. E. L. S. A., notamment, s'efforce de permettre à ceux qui échouent aux examens d'être réorientés et réadaptés.

Il est impossible — et c'est l'un des motifs de l'angoisse qui étreint actuellement les étudiants — d'organiser une sélection à l'issue des études littéraires, si ne sont pas réadaptés ceux qui échouent aux examens.

Or vous n'ignorez pas, monsieur le ministre, que, dans les projets du ministère de l'éducation nationale, figurait l'organisation d'études inter-facultés, destinée à permettre éventuellement aux étudiants en lettres de se réorienter, vers l'administration par exemple. C'est ainsi que le C. E. L. S. A. a déjà envisagé de placer auprès des Charbonnages de France, de l'E. D. F. ou d'autres sociétés des jeunes gens dont la formation littéraire serait complétée par des connaissances linguistiques et une formation juridique. Ainsi seraient à terme assurés les débouchés d'un enseignement supérieur court dans les lettres.

Jusqu'à présent, cette réorientation a été laissée à l'initiative des professeurs auxquels vous avez demandé de se réunir et de « phosphorer » ensemble pour dégager quelques idées. Une telle initiative ne peut venir que du Gouvernement. Elle ne peut pas venir des universitaires eux-mêmes dont les discussions s'éternisent à perte de vue et ne peuvent être suivies d'aucune décision.

D'autre part, monsieur le ministre, je voulais vous signaler combien le travail des assistants et des maîtres-assistants de la Sorbonne est surchargé par des tâches administratives complexes, au point que les trois premiers mois de l'année scolaire sont consacrés à l'organisation des cours et à leur mise en route, sans parler de l'établissement des emplois du temps, et que, finalement, ces assistants ne peuvent se consacrer à la préparation de leur thèse, tâche qui leur est, en principe, assignée.

Telles sont les deux considérations techniques sur lesquelles je voulais appeler votre attention.

Un problème de fond se pose en ce qui concerne l'adaptation de la jeunesse à la paix sociale en France et à la paix internationale en Europe. Depuis vingt-cinq ans, la jeunesse française n'est plus appelée au feu et elle ne semble pas trouver d'exécutoire à la violence. Cette violence n'est plus pour elle qu'un symbole pour affirmer sa solidarité avec ceux qui souffrent et

se battent dans le monde, en des lieux fort éloignés de notre pays et où les troubles prennent, comme vous l'avez souligné, une couleur d'exotisme, d'anachronisme, finissant par susciter une réprobation générale.

Mais cette adaptation de la jeunesse à la paix passe par la nécessité de trouver un emploi au terme des études universitaires. L'espoir de la jeunesse se porte sur la construction de l'Europe, que le Gouvernement français, parmi tous les gouvernements européens, poursuit aujourd'hui avec la plus grande énergie.

M. Michel Habib-Deloncle. Très bien !

M. Didier Julia. L'espoir de la jeunesse française se porte vers ceux qui font l'Europe et non vers ceux qui la rêvent.

Comme le disait M. Mitterrand, nous avons rêvé l'Europe, mais cette Europe ne se fait pas, car il s'agissait d'une Europe utopique qui ne pouvait se réaliser.

A cet égard, les véritables ferments de l'espoir de la France se trouvent au sein du gaullisme et non ailleurs. (*Applaudissements sur les bancs de l'union des démocrates pour la V^e République.*)

Monsieur le ministre, sachez que toute notre confiance se porte sur vous. Nous sommes persuadés qu'à travers les soubresauts actuels, vous saurez maintenir la tradition libérale de l'Université française et, à la faveur même de ces soubresauts, accélérer les réformes nécessaires.

Il est certain que les réformes doivent venir du ministre de l'éducation nationale pour s'effectuer dans l'ordre et le progrès afin que les étudiants ne soient pas poussés à créer des désordres dans la rue.

M. André Tourné. Mais il y a des réformes à faire !

M. Didier Julia. L'ordre doit être lié au progrès, à condition que le ministre en prenne lui-même l'initiative. (*Applaudissements sur les bancs de l'union des démocrates pour la V^e République et des républicains indépendants.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'éducation nationale.

M. le ministre de l'éducation nationale. Monsieur le président, étant donné l'heure avancée je ne crois pas manquer à la courtoisie que je dois à tous les orateurs en proposant de répondre aux questions auxquelles je n'ai pas répondu lors du prochain débat consacré à l'éducation nationale.

M. André Tourné. Et les manifestations de ce soir ?

M. le président. Le débat est clos.

La séance réservée par priorité aux questions orales est terminée.

M. le président. J'informe l'Assemblée que la conférence des présidents va se réunir à l'instant même.

— 4 —

ORDRE DU JOUR

M. le président. Ce soir, à vingt-deux heures, deuxième séance publique :

Fixation de l'ordre du jour ;

Suite du débat sur la déclaration du Gouvernement sur sa politique en matière de recherche scientifique.

La séance est levée.

(*La séance est levée à vingt heures dix minutes.*)

Le Directeur du service du compte rendu sténographique de l'Assemblée nationale,

VINCENT DELBECCHI.

(Le compte rendu intégral de la 2^e séance de ce jour sera distribué ultérieurement.)

